



Centre de Formation Ligue d'Ile de France de Tennis de Table



Direction régionale et départementale
de Paris - Ile-de-France

Catalogue des Formations

2017 – 2018





- 
— **Les Formations Fédérales – entraîneur « bénévole »** **4**
 - animateur Fédéral / Jeune animateur Fédéral
 - Entraîneur Fédéral

- 
— **Les Formations Professionnelles** **8**
 - Les modifications du nouveau « CQP Moniteur TT »
 - Formation et stage de face à face péd. de 35 h
 - Informations sur le BPJEPS APT CS TT
 - Formation DEJEPS TT
 - Accompagnement à la VAE pour l'obtention du DEJEPS

- 
— **Les Formations Continues** **17**
 - Prévention et Secours Civique 1er niveau (PSC 1)
 - Forme et Santé par le Ping
 - La Préparation Physique au Tennis de Table
 - La Préparation Mentale
 - Haut Niveau Jeunes



 — Les Formations Arbitrage	23
<ul style="list-style-type: none">- Arbitre Régional- Juge-Arbitre 1er degré (Compétition par équipe)- Juge-Arbitre 2ème degré (Critérium Fédéral)- Juge-Arbitre 3ème degré (Tournoi)- Accompagnement vers Arbitre National (sur sélection IDF)- SPID-Déconnecté	
 — Calendrier des formations des Comités / FFTT 17-18	32
 — Financement de votre formation	33
 — Conditions générales liées aux formations IREF	36
 — Partenaires de la Ligue IDF TT	37

Retrouvez toutes ces informations sur www.fftt-idf.com
Rubrique Formation



Vous avez une question

Renseignements au secrétariat Formation :

- Stéphanie LEREBOURS

Institut Régional de l'Emploi et de la Formation

Tél : 01.55.87.26.92

permanence téléphonique : tous les jours 9h30 à 12h00
et 14h00 à 16h00

Mail : formation@fft-idf.com

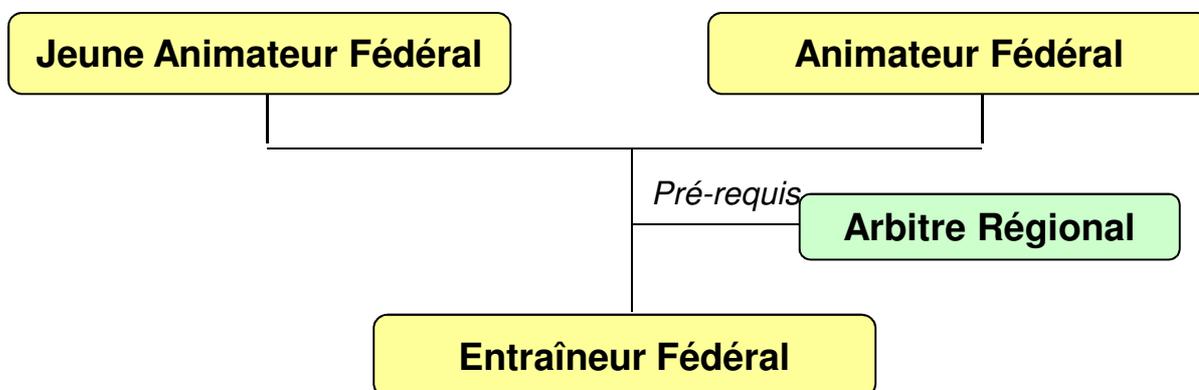
Pour s'inscrire à une formation

Nous retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (voir les liens et rubriques sur chaque page concernée et dans les bulletins Formation / Technique) dûment rempli et accompagné du règlement, dans les délais impartis à

Ligue d'Ile de France de Tennis de Table
1-3 Rue de la Poterie
93200 SAINT DENIS



Organigramme des Formations d'entraîneur et d'éducateur sportif



Entraîneur « bénévole »

Certificat de Qualification Professionnel (CQP)
Moniteur Tennis de Table (maximum 360 h / an de travail)

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS) Niveau 4
Certificat de Spécialisation Tennis de Table (CSTT)

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS) Niveau 3
Spécialité « Perfectionnement Sportif », mention Tennis de Table

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DESJEPS) Niveau 2
option Tennis de Table (TT)

Entraîneur salarié



Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral



Une formation de 28 heures + un stage pratique d'encadrement obligatoire de 12 heures

Objectifs	Etre capable : -D'adapter ses interventions en fonction des publics, -Animer des séances pour tous les publics -Assister un entraîneur (EF,CQP,BE,DE) lors de la conduite de séances d'entraînement
Dates – Horaires et Lieu de formation	du Lundi 23 Octobre au Jeudi 26 Octobre 2017 à Courbevoie (en internat obligatoirement) + 12 h de stage
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Licencié traditionnel FFTT -Catégorie d'âge Senior pour diplôme Animateur Fédéral et catégorie Junior pour Jeune Animateur Fédéral
Nb de places disponibles	Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque ou via internet + paiement Carte Bancaire)
Volume de formation	40 heures dont 12 heures de stage pratique d'encadrement (cf. conditions de réalisation)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT - 15 ans d'expérience
Contenu de la formation	<p>TECHNIQUE : -Les fondamentaux techniques (prise de raquette / actions sur la balle, trajectoires, rotations / Relâchement, posture et équilibre) / Remettre / Servir / Le Revers / Le Coup Droit / Jouer en mouvement / Le panier de balles (introduction)</p> <p>PEDAGOGIE : Animer, gérer sa séance, son groupe / Introduction et principes généraux d'entraînement / Incertitudes, opposition, paramètres/ Organisation, communication, animation / Construire une séance, un exercice / La compétition et les différentes formes de comptage/ Les différents publics / L'entraînement des enfants, principes Programme Détection : cultiver le côté malin, combatif</p> <p>L'ENTRAÎNEUR : -Qui suis-je ? Quelles valeurs ? Quelles casquettes ? / La relation avec les parents</p> <p>EDUCATION PHYSIQUE : -L'échauffement physique et les étirements / L'hygiène de vie (sommeil, repas, boisson)</p> <p>EDUCATION MENTALE : -Développer l'autonomie</p> <p>DIVERS : -Fonctionnement du club et de l'environnement de l'entraîneur / Logique interne, historique / Présentation des différentes compétitions existantes</p> <p>+ STAGE PRATIQUE DE 12H00 => L'objectif de ce stage est que le stagiaire soit actif et encadre réellement sur le terrain. Ces 12h peuvent se faire successivement au sein d'un Club ou d'un Comité Départemental (organisation à voir au cas par cas), comprenant au minimum 2 h de travail individualisé au panier de balles</p> <p><i>Modalités de validation du stage pratique :</i> -Qualité de la séance sur papier (architecture, présentation, choix des situations) / Qualité de la menée de séance (évaluation de la forme supérieure à celle du fond) / Qualité des interventions techniques lors de la séances individuelle (leçon ou panier)</p> <p>A la fin du stage, présentation au Responsable de la Formation des séances écrites, du bilan global de l'ensemble des heures d'encadrement, une attestation validée par le dirigeant de l'association</p>
Coût de la formation	350 € (tout compris) à l'ordre de la Ligue IDF TT
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Animateur Fédéral OU inscription via le site internet de la Ligue Rubrique Inscription (avec paiement par CB)
Date limite d'inscription - Auprès de	Vendredi 6 Octobre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT



Proposition d'un Package AF/JAF + Arbitre Régional



Jeune Animateur Fédéral (JAF) / Animateur Fédéral (AF) + Arbitre Régional

Dates – Horaires et Lieu de formation	Du Dimanche 18 au Vendredi 23 Février 2018 à Courbevoie (en internat obligatoirement) - formation non fractionnable -
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Juniors et moins de 18 ans pour diplôme JAF - Minimum Senior pour diplôme AF
Nb de places disponibles	Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	AF/JAF => 40 heures dont 12 h de stage pratique d'encadrement + 8 heures pour la formation Arbitre Régional + env. 4/5 heures pour examens écrit et pratique d'Arbitre
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT André CRETOT (formateur Arbitre Régional)
Contenu de la formation	Composée de 2 modules : Technique avec le programme Jeune Animateur Fédéral / Animateur Fédéral (voir le programme page 5) + 12 h de stage pratique à effectuer impérativement avant le 30 Juin 2018 (cf. modalités de réalisation sur le site) Arbitre Régional : pré requis obligatoire pour poursuivre le cursus de formation d'entraîneur bénévole et professionnel (=> Entraîneur Fédéral, CQP Moniteur TT, ...) Formation + examens écrit et pratique inclus
Coût de la formation	400 € (Arbitre Régional inclus) Internat obligatoire
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Animateur Fédéral
Date limite d'inscription Auprès de	Le Vendredi 19 Janvier 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Par le diplôme Jeune Animateur Fédéral (pour les – de 18 ans) et Animateur Fédéral (pour les + de 18 ans) -présence intégrale obligatoire à la formation + 12 h stage encadrement à effectuer obligatoirement avant le 30 juin 2018 ou avant l'inscription à la formation Entraîneur Fédéral) + Certificat de Capacité Arbitre Régional sous condition de réussite à l'examen écrit et pratique)



Entraîneur Fédéral



2 formations proposées

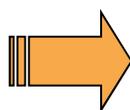
Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : du Lundi 26 au Vendredi 30 Décembre 2017 (à Saint-Denis - obligatoirement en internat) Examen n°1 : 11 Mars 2018</p> <p>Formation n°2 : du Lundi 16 au Vendredi 20 Avril 2018 (à Saint-Denis - internat obligatoire) Examen n°2 : 3 juin 2018</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>-Licencié traditionnel FFTT -Être minimum Junior pour la formation <u>mais obligatoirement être majeur pour l'examen</u> -Titulaire du Diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) ET Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) - Être ou avoir été classé 11 (Fille) ou 13 (garçon) pour se présenter à l'examen (anciennement 50)</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)</p>
Volume de formation	<p>48 heures dont 13 heures de stage pratique d'encadrement à effectuer après la formation et à valider maximum 1 semaine avant la date de l'examen (+ examen)</p>
Intervenants	<p>François PICARD –BEES 2ème ° TT / 15 ans d'expérience + Jury pour l'examen</p>
Contenu de la formation	<p>-TECHNIQUE : Les coups techniques (coup d'attaque, de contre, les remises, les services, ...), panier de balles - TACTIQUE : les principes de base, coaching - SEANCE : les différents types de séance, la planification - LE PHYSIQUE : les qualités spécifiques : la vitesse, la force, le gainage ... - MENTAL : éducation mentale, relation entraînement / compétition - DIVERS : le double, matériel, actions techniques fédérales (plan DTN, PES) Préparation à l'examen + 13 heures de stage pratique d'encadrement à réaliser et valider 1 sem. avant la date de l'examen EF</p>
Coût de la formation	<p>Formation n°1 : 400 € obligatoirement en internat Formation n°2 : 400 € obligatoirement en internat</p> <p>Examen : 50 euros</p>
Formulaire d'inscription + intention de réalisation de vos 13 h de stage à télécharger sur le site internet	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Entraîneur Fédéral</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 24 Novembre 2017 Formation n°2 : Jeudi 15 Mars 2018 (dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalités de Validation	<p>Une fois les 13 heures de stage pratique d'encadrement validées + réussite à l'examen (obtention avec une moyenne de 10/20). Délivrance du diplôme Entraîneur Fédéral</p>



Quelques informations

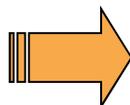
Vous souhaitez être rémunérés pour ...

Encadrer et animer
l'activité TT
*(volume horaire max.
de 360h/an)*



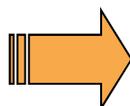
Certificat de Qualification
Professionnelle (CQP)

Animer, développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)



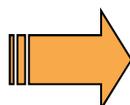
Brevet Professionnel (BPJEPS
APT CS TT - niveau Bac)

Entraîner, former et
concevoir un projet



Diplôme d'Etat (DEJEPS TT
- niveau Bac + 2)

Entraîner le haut
niveau, former des
cadres techniques
et des formateurs



Diplôme d'Etat Supérieur
(DESJEPS TT - niveau Bac + 3)

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Le titulaire du CQP exerce **son activité de manière autonome**, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de la structure et sous l'autorité du Président (ou de son représentant). Ce n'est pas un diplôme d'Etat mais il est reconnu et permet après **son obtention d'être rémunéré pour l'encadrement et l'animation du Tennis de Table dans un volume maximum de 360 heures par an.**



Pour pouvoir exercer contre rémunération au sein d'associations sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table, le titulaire du CQP Moniteur Tennis de Table doit préalablement posséder une **carte professionnelle** qu'il peut obtenir en effectuant une déclaration auprès de la Préfecture du département dans lequel il compte exercer son activité (possible via internet).

Ce diplôme s'inscrit dans une **logique de parcours de formation et facilite l'accès à une certification d'Etat**, en se dirigeant vers le BPJEPS TT (future passerelle en 2018-2019 avec des équivalence de 1 UC capitalisable) ou le DEJEPS **s'il souhaite en faire son métier à temps complet.**



Le CQP Moniteur Tennis de Table est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et est donc, à ce titre, **éligible au Compte Personnel de Formation** (CPF). **Il peut être entièrement pris en charge par Uniformation** si vous êtes salarié, si votre club est adhérent et à jour de ses cotisations à Uniformation. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat formation au 01.55.87.26.92.



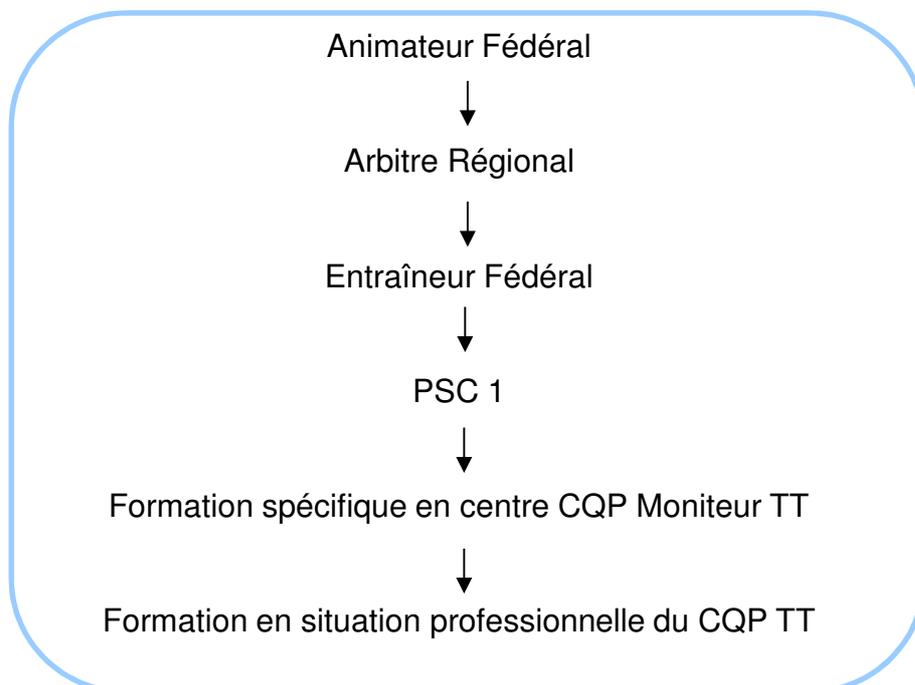
Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Les étapes pour arriver en commission de validation

Suite à la modification du CQP, nous sommes dans l'attente de précisions.

Pour la **validation issue de certification**, il faut obtenir les diplômes/formations suivants



Une fois tout cela obtenu, un dossier complet est à adresser à
Ligue Ile de France de Tennis de Table

Commission de validation (2 fois / an)
FFTT – CPNEF Sport
Jury national

Avec le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur TT, vous avez la possibilité d'entraîner/animer en toute légalité, en étant rémunéré (mais pas à temps complet), et en ayant la possibilité d'obtenir un BPJEPS TT en ayant capitalisé 1 UC (création du BPJEPS TT en 2018-2019).

Attention ! 1 seule formation organisée pour la saison 2017-2018
pour cette 1^{ère} année de mise en place

Dates – Horaires et Lieu de formation	du Mardi 17 au Samedi 21 Avril 2018 Au CREPS IDF de Châtenay-Malabry
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFTT -Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) -Titulaire du grade d'Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) -Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral -Titulaire du PSC 1
Nb de places disponibles	Minimum 5 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours + 10 h de FOAD
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT Lucie COULON + intervenants de la FTTT
Contenu de la formation	Bloc1 (BF1) : Projet de club : Le club, son environnement Bloc 2 (BF2) : Pédagogie et publics Bloc 3 (BF3) : Entraînement: Physio/biomécanique, tactique et technique, Panier de balles, histoire du TT
Coût de la formation	400 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Animateur TT
Date limite d'inscription Après de	Le 3 Avril 2018 À la Ligue IDF TT (dates de réception)
Modalités de Validation	Présence complète à la formation et délivrance d'une attestation donnant l'accès à la dernière formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT



Formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	Formation tutorée en appui sur une semaine de stage jeune : selon disponibilité sur les vacances scolaires d'Octobre 2017 / Février 2018 / Avril 2018 et début juillet 2018 (étude au cas par cas)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFTT -Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) -Titulaire du diplôme Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) -Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral -Titulaire du PSC1 -Attestation de Formation spécifique en centre du CQP Moniteur TT
Nb de places disponibles	Maximum 2 stagiaires par stage départemental ou régional
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT
Contenu de la formation	<p>Découpée en 4 blocs</p> <p><u>Bloc 1</u> : Etre capable de mener une séance collective</p> <p><u>Bloc 2</u> : Etre capable de s'adapter à la demande du pratiquant</p> <p><u>Bloc 3</u> : Etre capable de gérer l'aspect administratif et réglementaire d'un club</p> <p><u>Bloc 4</u> : Etre capable de situer le contexte environnemental</p>
Coût de la formation	600 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Animateur TT
Date limite d'inscription Auprès de	1 mois ou 2 en amont des stages jeunes À la Ligue IDF TT
Modalités de Validation	Soumis à évaluation par le formateur par le biais de grilles d'évaluation (mise en situation pédagogique, cycle de séances et entretien). Un rapport écrit devra être rédigé par le stagiaire (cycle des séances) ainsi qu'une séance écrite lors de l'évaluation pédagogique.



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table

Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table

1 ° - Le BPJEPS Activité Physique pour Tous

Différents organismes de formation dispensent cette formation, comme APS, ARFA, GRETA, CAMPUS LEOLAGRANGE, TRANS-FAIRE, IPMS ...

Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou titre équivalent ▶ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois à l'entrée en formation ▶ Présenter une attestation de réussite aux exigences préalables liées à la pratique personnelle du candidat délivrée par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ▶ Tests de sélection
Volume de formation	<p>Volume horaire global, 1180 heures de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •600 heures en centre de formation •580 heures en structure de stage <p>Peut se dérouler sur 1 an ou sur 2 ans selon le statut</p>
Contenu de la formation	<p>10 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ▶ UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ▶ UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ▶ UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité ▶ UC 5 : être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités physiques pour tous ▶ UC 6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous ▶ UC 7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous ▶ UC 8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous ▶ UC 9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous concernées ▶ UC 10 : visant l'adaptation à l'emploi
Coût de la formation	Variable en fonction de l'organisme de formation et du statut du candidat
Date limite d'inscription Auprès de	Variable en fonction des organismes de formation



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table

Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table

2 ° - Certification de Spécialisation Tennis de Table

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Devenir animateur «professionnel» de tennis de table ▶ Acquérir les compétences et obtenir un diplôme permettant d'animer le tennis de table contre rémunération ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ▶ Elaboration et réalisation d'un projet d'animation et de développement dans l'activité tennis de table ▶ Conduite autonome de séances d'entraînement pour différents publics
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être titulaire (ou en cours de possession) du BPJEPS « Activités Physiques pour Tous » (ou du BPJEPS « Activités Gymniques, de la Forme et de la Force » ou « Activités Sports Collectifs » ou tout autre diplôme admis en équivalence) ▶ Tests de sélection
1 seul lieu de formation possible	<p>Centre Nord Pas de Calais : CREPS de Wattignies (contact : Catherine MORTELETTE)</p>
Volume de formation	<p>La formation du CS TT peut être effectuée parallèlement à la formation du BPJEPS APT Centre Nord Pas de Calais</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation en centre de formation (CREPS) : 120 heures + 5h certification ▶ Formation en entreprise : 75 heures
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ UC 1 : Réaliser un projet d'animation et de développement de tennis de table ▶ UC 2 : Encadrer de manière autonome une séance d'entraînement en tennis de table
Coût de la formation	Variable en fonction du statut du candidat
Date limite d'inscription auprès de	Dépôt dossier d'inscription : Voir avec le CREPS



Dates – Horaires et Lieu de formation	Du 4 Septembre 2017 au 29 Juin 2018 (hors tests de sélection et test de positionnement) Au CREPS de Châtenay-Malabry (pour la partie commune et spécifique Tennis de Table)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFFT -Avoir 18 ans minimum -Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 -Être titulaire du Certificat de Participation à la journée Défense et citoyenneté -Etre capable de justifier: <ul style="list-style-type: none"> - d'une expérience d'encadrement en tennis de table de 250 h au minimum durant au moins une saison sportive dans les 5 dernières années - d'une expérience de pratiquant de tennis de table durant au moins 3 saisons sportives au cours des 5 dernières années - démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité <p>Satisfaire aux épreuves de sélection</p>
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	700 heures en centre et 500 heures dans la structure employeur + 7 heures de positionnement
Intervenants	Intervenants du CREPS IDF Clémence BOUTEFEU – Coordinatrice IDF TT
Contenu de la formation	<p>4 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> -UC1 : concevoir un projet d'action -UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action -UC3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif dans le TT -UC4 : encadrer le TT en toute sécurité
Coût de la formation	Coût pédagogique maximum : 7 700,00 € pour 1207 h (possibilité de prise en charge totale ou partielle selon le statut)
Date limite d'inscription Après de	Le 31 Mai 2017 Au CREPS Ile de France VOIR LA BROCHURE SPECIFIQUE AU DEJEPS

Les inscriptions de cette formation sont closes pour la saison 2017-2018.
Elle figure dans ce catalogue pour information.



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le DEJEPS TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	-Entre 3 demi-journées et 3 jours d'entretien -Suivi individualisé par mail et par téléphone
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Pas de prérequis spécifique
Nb de places disponibles	Accompagnement individualisé => pas de limitation
Volume de formation	Entre 12 et 20 heures (selon les besoins)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT ou Sébastien HURE – BEES 2ème ° TT
Contenu de la formation	-Aide méthodologique essentielle sur le plan pédagogique, cette prestation a pour objet d'aider les candidats à décrire et à analyser leurs activités qu'ils présenteront dans le dossier qu'ils doivent adresser au jury, et le cas échéant de préparer l'entretien. L'accompagnement ne peut débuter qu'à compter de la décision de recevabilité.
Validation	Le dossier passe devant un jury (demande d'entretien avec le jury possible)
Coût de la formation	600 €
Date limite d'inscription Auprès de	Néant



Formation PSC 1

Prévention et Secours Civiques 1



Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 12 Novembre 2017 à Saint Denis De 9h00 à 17h30
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-A partir de 10 ans -Ouvert également aux personnes non licenciées TT
Nb de places disponibles	5 minimum - 10 maximum (priorité aux licenciés TT en IDF)
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur de la Protection Civile, titulaire du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours, et secouriste actif
Contenu de la formation	Découpée en 8 parties : 1. Malaises et alerte 2. Plaies et protection 3. Les brûlures 4. Les traumatismes 5. Les hémorragies externes 6. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger 7. Perte de connaissance 8. Arrêt cardiaque et alerte . Alerte aux populations
Coût de la formation	80 € (repas du midi inclus)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Lundi 23 Octobre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Le PSC 1er niveau est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage . Délivrance par la Protection Civile d'une attestation de formation PSC 1 et d'un diplôme (par mail)



Dates et Lieu de formation	Du Samedi 2 au Lundi 4 Juin 2018 au siège de la Ligue IDF TT et au Gymnase « La Raquette » à Saint Denis
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Être licencié FFTT en IDF (form. ouverte à d'autres départements limitrophes mais non prioritaires) -Être minimum Animateur Fédéral -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	7 minimum - 15 maximum (priorité aux salariés)
Volume de formation	<p>20 heures sur 3 jours réparti comme suit :</p> <p>Dimanche : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Mardi : 9h00-12h00 et 13h30-16h30</p>
Objectifs	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des séances Sport Santé de type Prévention, Remise en forme et Bien-être -Aide à la reprise d'une activité physique sportive après blessure ou longue période d'arrêt -Prévention des maladies liées au vieillissement et à la sédentarité en aidant à la surveillance médicale et diététique -Maîtrise des bases techniques spécifiques au Bien-être : relaxation / yoga / Fit Ping
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> -Audrey MATTENET : Directrice du stage, Professeur de sport, DESJEPS Performance TT, marraine du Fit Ping Tonic, ancienne joueuse internationale et de l'Equipe de France -Sylvie SELLIEZ : Médecin Fédéral Régional / National FFTT -Adrien MATTENET : Sportif de Haut Niveau, membre de l'Equipe de France



<p>Contenu de la formation <i>sous réserve de modifications</i></p>	<p>Contenus médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bienfaits de l'activité physique sur le vieillissement et sur un certain nombre de maladies (risque coronarien, métabolique,...) -Bonnes pratiques : le suivi médical des pratiques vétérans -L'évolution CMNI et les questionnaires santé -Décret sur le sport santé sur prescription pour les ALD (Affection Longue Durée) -Les points de vigilance et les éléments d'alerte à surveiller lors d'une séance <p>Contenus diététiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exposé sur la diététique du sportif du Haut niveau à l'amateur (cf conférence de la diététicienne INSEP) -Gestion des compétitions <p>Contenus techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fit ping avec apprentissage chorégraphiques -Exercices par thématique, avec et sans matériel (renforcements musculaires, gainage, proprio-ception, équi-libre....) -yoga -Relaxation -Préparation physique
<p>Coût de la formation</p>	<p>-400 € (repas des 3 midis inclus)</p> <p>-Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salaré et le club à jour de ses cotisations à Uniformation</p>
<p>Moyens pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'apports de contenus théoriques et de contenus pratiques • Exercices individuels et en groupe • Analyse de pratique • Pratique d'activité physique • Supports écrits et numériques • Mise en situations pédagogiques • Les stagiaires repartiront avec une clé USB comprenant tous les supports numériques utiles pour la mise en place de leurs séances
<p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</p>	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue</p>
<p>Date limite d'inscription Auprès de</p>	<p>Le en fonction des dates de formations (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation</p>
<p>Modalité de Validation</p>	<p>Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.</p>



Dates et Lieu de formation	Les Jeudi 16 et Vendredi 17 Novembre 2017 à la Halle Georges Carpentier – 81 bd. Masséna 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Être licencié FTTT en Ile de France - Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) - Réservée aux personnes Junior et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 25 maximum (tous statuts confondus)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Proposer une organisation et un entraînement (contenus) physique adapté à la pratique du Tennis de Table - Proposer une progression aux athlètes, en fonction des âges et des besoins, - Être capable d'évaluer et d'ajuster les progrès réalisés par les pongistes dans les domaines des qualités physiques à développer
Intervenants	- Mathias CERLATI : C.T.N., Préparateur Physique de l'INSEP - Virgil GANDON : Préparateur Physique chez les Jeunes
Contenu de la formation	<i>Communiquer prochainement</i>
Coût de la formation	- 160 € (repas des 2 midis inclus / documentations et supports) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Mardi 3 Octobre 2017 (date de réception) à la Ligue IDF TT TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



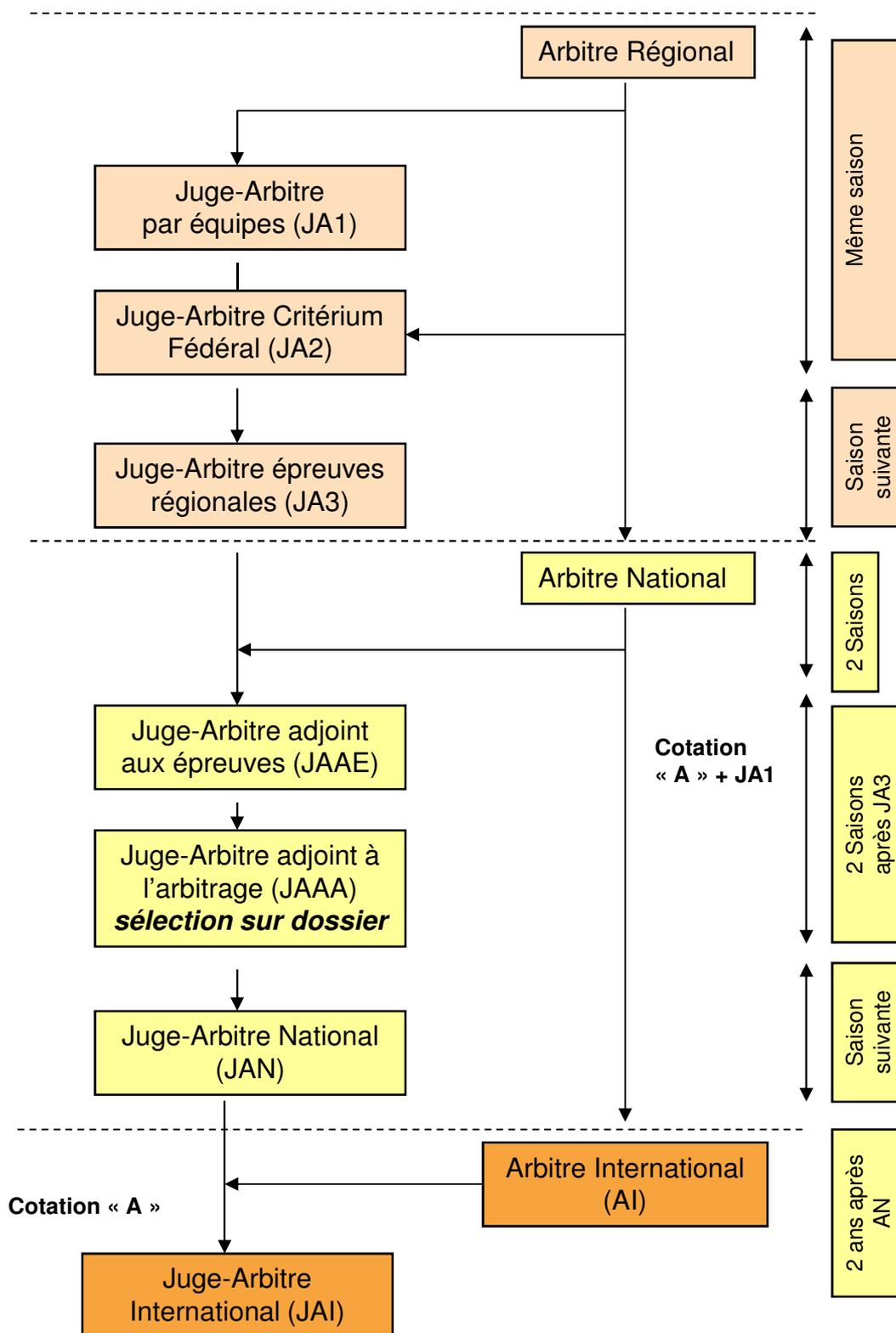
Dates et Lieu de formation	Les 22 et 23 Mars 2018 à la salle spécifique de la Halle Georges Carpentier - Paris 13ème
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FTTT -Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 20 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures 30 sur 2 jours réparti comme suit : -Jeudi 22 mars de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 -Vendredi 23 mars de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Mettre en place différentes techniques de préparation mentale, - Comprendre et maîtriser le stress en compétition et le gestion des émotions
Intervenants	-Philippe MOLODZOFF: Conseiller Technique Sportif National
Contenu de la formation	Communiqué ultérieurement
Coût de la formation	- 224 € (repas des 2 midis, documentation compris) -Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Mardi 6 Février 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Dates et Lieu de formation	Les 31 Mai et 1^{er} juin 2018 au siège de la FFTT 3 rue Dieudonné Costes - 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Être licencié FFTT - Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) - Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 25 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - D'appréhender les temps de passage sur la route du Haut Niveau, - Connaître la filière du Haut Niveau fédéral et les différentes structures, - D'identifier le Haut Niveau International Jeunes - Les spécificité du jeu féminin.
Intervenants	- Isabelle THIBAUT : Responsable du secteur Performance Jeunes - David JOHNSTON : Entraîneur national de l'équipe de France Juniors garçons - Autres intervenants communiqués ultérieurement ...
Contenu de la formation	Communiquer ultérieurement
Coût de la formation	- Coût communiqué ultérieurement (repas des 2 midis, documentation compris) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Vendredi 13 Avril 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Les parcours de formation



Pourquoi s'orienter vers l'arbitrage

- Connaître les règles du jeu,
- Pouvoir arbitrer ou Juge-Arbitrer des rencontres pour son club et au service du Tennis de Table (sans Arbitre, ni Juge-Arbitre => pas de compétitions)
- Valider des diplômes conduisant à obtenir des compétences pour être bénévole dans son club ou accéder aux compétitions les plus prestigieuses

Nous vous attendons nombreux pour qu'ensuite, les compétitions de vos clubs, comités et ligue soient mieux organisées et répondent aux exigences réglementaires



Comment sont délivrés les grades ?

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3ème degré, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO ARB/JA ou FO JA2/JA3.



Arbitre Régional



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 1^{er} Octobre 2017 à St Denis de 09h00 à 19h00</p> <p>Formation n°2 : Samedi 10 Mars 2018 à Saint Denis de 09h00 à 19h00</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FTTT
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque OU à la date d'inscription sur le site internet)
Volume de formation	8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FTTT</p> <p>Formation n°1 : André CRETOT</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> -Connaître les règles du jeu -La gestuelle de l'arbitrage -Gestion d'une partie : avant – pendant – après par l'arbitre -Se mettre à la disposition du Juge-Arbitre <p style="text-align: center;"><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'examen écrit qu'une seule fois par saison sportive</i></p>
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p style="text-align: center; color: red;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Lundi 25 Septembre 2017</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 2 Mars 2018</p> <p>(dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Obtention après réussite à l'examen écrit (mini 24/30) et de l'examen pratique sur une compétition par équipe</p> <p>Par un Certificat de Capacité Arbitre Régional (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 1er degré

Epreuve par équipe

Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 8 Octobre 2017 de 09h00 à 19h00 à Saint Denis</p> <p>Formation n°2 : Dimanche 11 Mars 2018 de 09h00 à 19h00 à Saint Denis</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>- Licencié traditionnel FFTT</p> <p>- Être Arbitre Régional (ou en formation)</p> <p>- Avoir 18 ans</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque OU à la date d'inscription sur le site internet)</p>
Volume de formation	<p>8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)</p>
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FFTT</p> <p>Formation n°1 : André CRETOT</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<p>Objectifs : Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire)</p> <p>Contenu : Connaître les règlements du championnat par équipes tous niveaux / Le rôle et les missions du juge-arbitre / Le remplissage de la feuille de rencontre / Les problématiques du juge-arbitre</p>
Coût de la formation	<p>80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)</p>
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p>Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 29 Septembre 2017</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 2 Mars 2018 (dates de réception)</p> <p>À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Passage de 2 UV écrites et obtenir au moins 34/40 à UV1 et 30/40 à UV2</p> <p><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i></p> <p>-Passage de l'UV pratique et obtenir au moins 34/40 sur une compétition régional par équipe</p> <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1er degré (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 2ème degré Critérium Fédéral



Dates – Horaires et Lieu de formation	Le samedi 25 Novembre 2017 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 26 Novembre 2017 (de 09h00 à 18h00) Et le dimanche 10 Décembre 2017 (1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis + examen pratique sur le 3 ^{ème} ou 4 ^{ème} tour du Critérium Fédéral
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Être Arbitre Régional - Avoir 18 ans
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)
Volume de formation	16 heures (+ ½ journée pour l'UV écrit + 1 journée sur un tour de Critérium Fédéral)
Intervenants	Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Christophe HEYMAN et Gaëtan GOUBERT
Contenu de la formation	Objectifs : -Connaissance du règlement du Critérium Fédéral -Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du CF) -Utilisation basique de SPID-Déconnecté
Coût de la formation	160 euros (documentation, 2 repas du midi, examen écrit et pratique)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.
Date limite d'inscription Auprès de	Le Mercredi 15 Novembre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	- Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage - Passer l'UV 1 sur place et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> - Passer l'UV pratique et obtenir au moins 15/20. Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 2ème degré (envoyé uniquement par mail)

Juge-Arbitre 3ème degré Epreuves Régionales

Dates – Horaires et Lieu de formation	Le samedi 2 Juin 2018 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 3 Juin 2018 (de 09h00 à 19h00) Et 1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis + examen pratique sur une épreuve régionale
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Être Juge-Arbitre 1^{er} degré - Être Juge-Arbitre 2ème degré
Nb de places disponibles	Minimum 2 – Maximum 6 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)
Volume de formation	18 heures réparties sur 2 jours (+ ½ journée examen écrit + 1 jour pour l'examen pratique sur une épreuve régionale)
Intervenants	Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Frédéric FOUCHARD + Christophe HEYMAN
Contenu de la formation	-Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales -Gestion sportive, mise en œuvre de différentes techniques (poules, tableaux, tirages au sort) -Organisation d'une compétition (horaire, plan de salle et plan d'occupation des tables ...) -Notions de conduite d'une compétition et de psychologie du juge-arbitrage
Coût de la formation	160 euros (documentation, 2 repas du midi et examen écrit et pratique compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.
Date limite d'inscription Auprès de	Le Jeudi 17 Mai 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	-Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage et 6/10 aux départages et 6/10 à la mise en poules -Passage de l'UV 1 et renvoyer le dossier dans les délais impartis et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> -Passer l'UV pratique et obtenir au moins 150/200. Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 3ème degré (envoyé uniquement par mail)



Préparation à l'examen d'Arbitre National



(sur sélection IDF)

Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>-Journées de sélection : Théorie : le 18 Novembre 2017 à St Denis Pratique : le 3 Décembre 2017 (sur le Tournoi Régional Féminin) -Journée de préparation en cas de réussite à la pré sélection FTTT : indéterminé et en fonction des résultats</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FTTT - Être Arbitre Régional en activité depuis au moins 2 ans - Maximum 2 présentations à la pré sélection IDF
Nb de places disponibles	Minimum 2 ou 3 – Maximum 6 sur sélection
Volume de formation	6 heures (dont la journée de préparation en cas de sélection IDF)
Intervenants	Véronique BEAUSSART (formatrice FO ARB/JA)
Contenu de la formation	<p>-<u>Une journée de sélection IDF</u> pour se présenter à la Pré sélection à l'examen d'Arbitre National (sur les CFR 2018 + examen final)</p> <p>Présentation du principe de la pré sélection FTTT, Principe de l'examen AN, UV Arbitre Régional, Mise en condition AN et conseils sur la pratique.</p> <p>-En cas de sélection par la FTTT, <u>1 journée de préparation sur la pratique et éventuellement l'oral</u> pour l'examen AN</p>
Coût de la préparation	50 euros
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage



SPID-Déconnecté



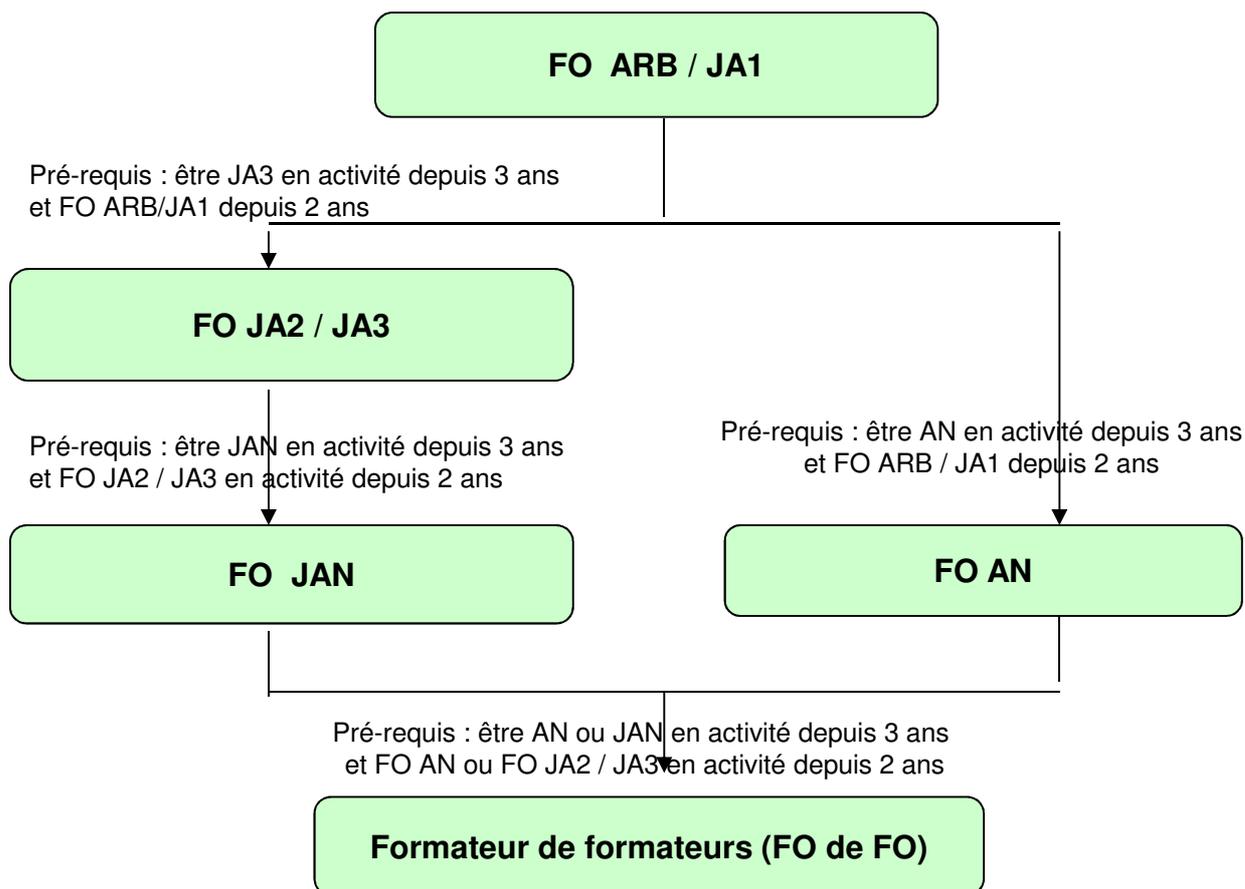
Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 12 Novembre 2017 à Saint-Denis De 9h00 à 18h00
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Destinée aux JA2, JA3, JAN, membres des Comités Départementaux, personnes en charge de la préparation et de la gestion informatiques des épreuves
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 8
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur habilité FO JA2-JA3 par la FFTT Gaëtan GOUBERT
Contenu de la formation	-Préparation d'une épreuve avec SPID-D -Gestion d'une épreuve avec SPID-D -Remontée des résultats vers SPID Les stagiaires devront amener un ordinateur portable avec Windows 2000 ou Windows Me ou Windows XP ou SEVEN ou VISTA ainsi qu'Excel installés. (W98 n'est pas compatible)
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi compris)
Inscription directe via le site Internet de la Ligue => Rubrique Inscription	Inscription via le site internet de la Ligue (Rubrique Inscription) avec paiement en Carte Bancaire
Date limite d'inscription Après de	Le Lundi 30 Octobre 2017 via le site Internet de la Ligue
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.

Devenir Formateur Arbitrage

Quelques informations

Le dispositif de formations et diplômes de formateurs en Arbitrage et Juge-Arbitrage
Les nouvelles appellations

Pré-requis : être Juge-Arbitre par équipes (JA1) en activité depuis 2 ans



Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez le service Formation Estelle LONDICHE au 01.53.94.50.29 ou estelle.londiche@fftt.com



Calendrier des formations organisées par les Com. Départementaux + FFTT saison 2017 / 2018



Action	Date	Lieu	Organisateur
Formation Arbitre Régional (<i>uniquement les clubs en obligation</i>)	Dimanche 3 Septembre 2017	Saint-Denis	CD 92
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	9/09/17 + 17/09/17 + 23/09/17 + 01/10/17	Bondoufle	CD 91
Formation Arbitre Régional	Samedi 23 Septembre 2017	Eaubonne	CD 95
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 24 Septembre 2017	Eaubonne	CD 95
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	24/09/17 + 08/10/17 + 26/11/17 + 21/01/18 + 04/02/18	Jouars-Pontchartrains	CD 78
Formation Arbitre Régional	Samedi 14 Octobre 2017	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 15 Octobre 2017	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Formation Arbitre Régional	Samedi 21 Octobre 2017	Noisiel	CD 77
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 22 Octobre 2017	Noisiel	CD 77
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	23 au 27 Octobre 2017 En externat	Dans département du 92	CD 92
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	23 au 27 Octobre 2017	Salbris (41)	CD 94
Formation Arbitre Régional	Samedi 4 Novembre 2017	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 5 Novembre 2017	Créteil	CD 94
Formation Arbitre Régional	Dimanche 12 Novembre 2017	Lieu non communiqué	CD 91
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Samedi 2 Décembre 2017	Saint-Denis	CD 92
Formation Arbitre Régional	Samedi 17 Février 2018	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 18 Février 2018	Créteil	CD 94
Formation Arbitre Régional	Samedi 31 Mars 2018	Saint-Denis	CD 92
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 1 ^{er} Avril 2018	Saint-Denis	CD 92
Formation Arbitre Régional	Samedi 7 Avril 2018	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 8 Avril 2018	Créteil	CD 94
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	22 au 27 Avril 2018	Salbris (41)	CD 94
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	7 au 13 Juillet 2018 En internat	Sables d'Olonnes	CD 92



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



Selon votre situation, vous pouvez faire financer, tout ou partie, de votre formation (frais pédagogiques, administratifs, voire d'hébergement et de restauration).



uniformalog

www.uniformalog.fr

Tous les employeurs sont tenus de participer au financement de la formation professionnelle continue de leurs salariés, quel que soit le volume horaire travaillé.

Depuis 2016, cette participation prend la forme d'une contribution unique qui doit être versée par l'employeur à son OPCA (Organisme Partenaire Collecteur Agréé) avant le 1^{er} mars de l'année en cours (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale).

L'employeur doit remplir un seul bordereau de versement regroupant les contributions liées au Plan de Formation, à la professionnalisation et au CIF (Congé Individuel de Formation), le renvoyer et procéder au versement auprès de son OPCA (obligatoirement Uniformalog pour la branche sport depuis le 1^{er} Sept. 2015).

Cette contribution **permet ensuite à l'employeur d'obtenir des financements pour les actions de formations engagées au bénéfice :**

- de ses **salariés** en priorités,
- de ses bénévoles, dès lors que ces actions de formation s'adressent à

des dirigeants bénévoles de structures employeuses et qu'elles sont **en lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure** (membres du Bureau de l'association : Président, Trésorier, Secrétaire Général ou Vice-Président).

Plan de Formation

A l'initiative de l'employeur, il précise les actions de formation à mettre en place en fonction des besoins de sa structure et des demandes du salarié et des dirigeants bénévoles. Ce plan de formation doit permettre au salarié de s'adapter, d'évoluer, de se maintenir dans l'emploi ou de développer ses compétences.

Contrat de Professionnalisation

Contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux. Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



Période de Professionnalisation

Cette période vise au maintien du salarié dans son emploi via l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par des actions de formation alternant enseignements théoriques et pratiques.

Congé Individuel de Formation

Il permet à tout travailleur, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le Plan de Formation de sa structure.

Compte Personnel d'Activité (depuis le 1^{er} janvier 2017)

Il doit aider les actifs à mieux gérer leur vie professionnelle : anticiper les transitions subies ou choisies, préparer leur avenir professionnel, rebondir dans un nouvel emploi, créer une entreprise, etc. tout en conservant la protection de leurs droits.

Le compte personnel d'activité est accessible sur le portail numérique moncompteactivite.gouv.fr. Chacun dispose d'un tableau de bord personnel lui permettant de visualiser sur un même espace un état des lieux de ses trois comptes : le compte personnel

de formation (**CPF**), le compte personnel de prévention de la pénibilité (**C3P**) et le compte d'engagement citoyen (**CEC**)

- LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) créé en 2015

Chaque salarié est crédité automatiquement en heures de formation ; pour les salariés à temps complet à raison de 24h/an jusqu'à 120 heures, puis de 12h/an jusqu'à un maximum de 150 heures.

- LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN (CEC)

Il recense les activités de bénévolat ou de volontariat du bénéficiaire. Certaines d'entre elles permettent en effet l'acquisition d'heures sur le CPF, jusqu'à 20h/an et par nature d'activité, dans la limite de 60 heures. La durée minimale nécessaire à l'acquisition de 20 heures sur le CPF est de 6 mois continus pour le service civique et de 200 heures, avec au moins 100 heures dans une association, pour les activités de bénévolat associatif. Les activités concernées sont : le service civique, la réserve militaire, la réserve sanitaire, la réserve communale de sécurité civile, le bénévolat associatif, l'activité de maître d'apprentissage, les volontaires dans les armées et les sapeurs pompiers volontaires.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



- LE COMPTE PERSONNEL DE PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ (C3P)

Il est ouvert pour les salariés du privé dès la première déclaration d'exposition à l'un des facteurs de risque de pénibilité. Les points attribués au bénéficiaire en raison de son exposition à ceux-ci y sont comptabilisés. Le compte est plafonné à 100 points pour l'ensemble de la carrière d'un salarié. Chaque personne concernée décide de l'utilisation de ses points. Trois possibilités s'offrent à elle : augmenter ses droits à la formation, se mettre à temps partiel à partir de 55 ans en recevant un complément de rémunération ou partir plus tôt à la retraite. 4 points de pénibilité peuvent être convertis en 100 heures de formation sur le CPF.

Pour en savoir plus sur tout ces dispositifs, vous pouvez consulter le site internet www.moncompteformation.gouv.fr sur lequel vous trouverez une présentation détaillée du CPF entre autre, de son fonctionnement ainsi que la documentation utile et les réponses aux questions les plus fréquentes.



PÔLE EMPLOI

Si vous êtes demandeur d'emploi, consulter votre conseiller Pôle Emploi avant d'entamer toutes démarches et pour valider votre dossier de formation. Il étudiera votre situation personnelle et votre projet professionnel avec vous.

Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités. Il convient de distinguer 2 éléments ; le **coût de la formation** et celui de la **rémunération du bénéficiaire de la formation**. Certains dispositifs prévoient ainsi la prise en charge des 2, d'autres que l'un des 2, et certaines formations ne sont pas du tout prise en charge.



ESPACE PÔLE EMPLOI « JE ME FORME »

AUTRES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT GENERAUX

En fonction des politiques locales, il peut exister d'autres possibilités de financement de formation, pour les bénévoles et/ou les salariés, par une demande du stagiaire ou par le biais d'une demande de financement du club auprès des organismes suivants : Conseil Régional ou Départemental, Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI), Mairie, DDCS.



Conditions Générales liées aux formations de l'IREF Ile de France

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table (LIDFTT). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IREF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du règlement du montant de la formation (chèque à l'ordre de la Ligue IDF TT). Elle est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaire renvoie, par tous moyens, le bulletin d'inscription rempli.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard jusqu'à la date de clôture indiquée sur le Bulletin de la formation concernée.

L'IREF remet ensuite successivement au participant avec le cas échéant copie à la structure, la confirmation d'inscription accompagnée du Livret d'accueil du stagiaire comprenant, entre autre, le Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation, les modes d'accès au lieu de formation, les objectifs, le programme, les intervenants, les modalités de validation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le chèque correspondant ou l'attestation de prise en charge de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de tout autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, le Bulletin d'inscription accompagné du règlement vous sera retourné par la poste. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

3. Convocation et attestation de formation

Une convocation est adressée au participant, avec copie à la structure (si besoin), au minimum 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure.

Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation.

Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques, les supports remis aux participants et les frais d'hébergement et de restauration (sauf cas particuliers dûment spécifiés sur les supports d'informations). Les frais de déplacement sont à la charge de la structure/du participant.

5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation sur demande.

En cas de prise en charge du coût de la formation par un OPCA (en l'occurrence UNIFORMATION pour le TT), il appartient au bénéficiaire d'effectuer la demande de prise en charge en amont et d'envoyer l'accord et numéro de dossier à l'organisme de formation avec les coordonnées de l'OPCA (accord de prise en charge), ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission des pièces justificatives pour paiement et reste en tout état de cause responsable du paiement notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

Pour les formations faites à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis avec le bulletin d'inscription avec une réception avant la clôture des inscriptions,
- encaissement du chèque entre la date de clôture et le début de la formation.

6. Annulation / Interruption

* Annulation par le participant/la structure : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive, au-delà de la date de clôture des inscriptions et sans justification par un certificat médical, le chèque sera conservé et encaissé intégralement par la Ligue IDF TT, sinon seuls les frais déjà engagés seront refacturés.

* Annulation par l'IREF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de nombre de stagiaires insuffisants. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum une semaine avant la date prévue du début de la formation, et la Ligue IDF TT retournera le chèque des frais d'inscription ou effectuera le remboursement.

7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IREF.

Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IREF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

8. Litige éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Bobigny (93) sera le seul compétent pour régler le litige.

Les partenaires de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table





LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE

1-3 rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS



- POUR LA RENTRÉE -

JE PRENDS MA LICENCE DANS UN CLUB FFTT

- ☑ POUR LA FIERTÉ D'APPARTENANCE
À LA FAMILLE DU TENNIS DE TABLE
- ☑ POUR UN ENCADREMENT DE QUALITÉ
- ☑ POUR LE PARTAGE DE VALEURS
- ☑ POUR UNE PRATIQUE ASSURÉE
- ☑ POUR LA VOLONTÉ DE PROGRESSER



WACK
www.wsport.com

f i t @FFTTofficiel
WWW.FFTT.COM

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table



Centre de Formation Ligue d'Ile de France de Tennis de Table



Direction régionale et départementale
de Paris - Ile-de-France

Catalogue des Formations

2017 – 2018





- 
— **Les Formations Fédérales – entraîneur « bénévole »** **4**
 - animateur Fédéral / Jeune animateur Fédéral
 - Entraîneur Fédéral

- 
— **Les Formations Professionnelles** **8**
 - Les modifications du nouveau « CQP Moniteur TT »
 - Formation et stage de face à face péd. de 35 h
 - Informations sur le BPJEPS APT CS TT
 - Formation DEJEPS TT
 - Accompagnement à la VAE pour l'obtention du DEJEPS

- 
— **Les Formations Continues** **17**
 - Prévention et Secours Civique 1er niveau (PSC 1)
 - Forme et Santé par le Ping
 - La Préparation Physique au Tennis de Table
 - La Préparation Mentale
 - Haut Niveau Jeunes



 — Les Formations Arbitrage	23
<ul style="list-style-type: none">- Arbitre Régional- Juge-Arbitre 1er degré (Compétition par équipe)- Juge-Arbitre 2ème degré (Critérium Fédéral)- Juge-Arbitre 3ème degré (Tournoi)- Accompagnement vers Arbitre National (sur sélection IDF)- SPID-Déconnecté	
 — Calendrier des formations des Comités / FFTT 17-18	32
 — Financement de votre formation	33
 — Conditions générales liées aux formations IREF	36
 — Partenaires de la Ligue IDF TT	37

Retrouvez toutes ces informations sur www.fftt-idf.com
Rubrique Formation



Vous avez une question

Renseignements au secrétariat Formation :

- Stéphanie LEREBOURS

Institut **R**égional de l'**E**mloi et de la **F**ormation

Tél : 01.55.87.26.92

permanence téléphonique : tous les jours 9h30 à 12h00
et 14h00 à 16h00

Mail : formation@fft-idf.com

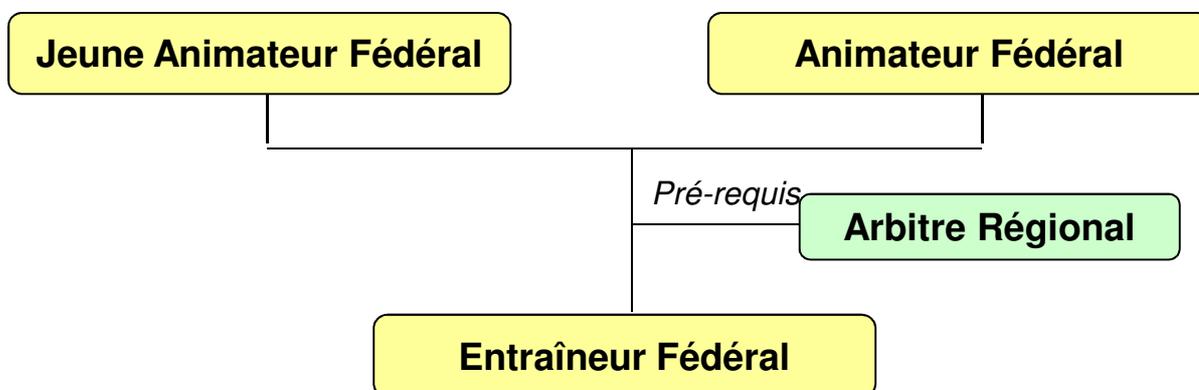
Pour s'inscrire à une formation

Nous retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (voir les liens et rubriques sur chaque page concernée et dans les bulletins Formation / Technique) dûment rempli et accompagné du règlement, dans les délais impartis à

Ligue d'Ile de France de Tennis de Table
1-3 Rue de la Poterie
93200 SAINT DENIS



Organigramme des Formations d'entraîneur et d'éducateur sportif



Entraîneur « bénévole »

Certificat de Qualification Professionnel (**CQP**)
Moniteur Tennis de Table (maximum 360 h / an de travail)

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports (**BPJEPS**) Niveau 4
Certificat de Spécialisation Tennis de Table (CSTT)

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (**DEJEPS**) Niveau 3
Spécialité « Perfectionnement Sportif », mention Tennis de Table

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (**DESJEPS**) Niveau 2
option Tennis de Table (TT)

Entraîneur salarié



Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral



Une formation de 28 heures + un stage pratique d'encadrement obligatoire de 12 heures

Objectifs	Etre capable : -D'adapter ses interventions en fonction des publics, -Animer des séances pour tous les publics -Assister un entraîneur (EF,CQP,BE,DE) lors de la conduite de séances d'entraînement
Dates – Horaires et Lieu de formation	du Lundi 23 Octobre au Jeudi 26 Octobre 2017 à Courbevoie (en internat obligatoirement) + 12 h de stage
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Licencié traditionnel FFTT -Catégorie d'âge Senior pour diplôme Animateur Fédéral et catégorie Junior pour Jeune Animateur Fédéral
Nb de places disponibles	Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque ou via internet + paiement Carte Bancaire)
Volume de formation	40 heures dont 12 heures de stage pratique d'encadrement (cf. conditions de réalisation)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT - 15 ans d'expérience
Contenu de la formation	<p>TECHNIQUE : -Les fondamentaux techniques (prise de raquette / actions sur la balle, trajectoires, rotations / Relâchement, posture et équilibre) / Remettre / Servir / Le Revers / Le Coup Droit / Jouer en mouvement / Le panier de balles (introduction)</p> <p>PEDAGOGIE : Animer, gérer sa séance, son groupe / Introduction et principes généraux d'entraînement / Incertitudes, opposition, paramètres/ Organisation, communication, animation / Construire une séance, un exercice / La compétition et les différentes formes de comptage/ Les différents publics / L'entraînement des enfants, principes Programme Détection : cultiver le côté malin, combatif</p> <p>L'ENTRAÎNEUR : -Qui suis-je ? Quelles valeurs ? Quelles casquettes ?/ La relation avec les parents</p> <p>EDUCATION PHYSIQUE : -L'échauffement physique et les étirements / L'hygiène de vie (sommeil, repas, boisson)</p> <p>EDUCATION MENTALE : -Développer l'autonomie</p> <p>DIVERS : -Fonctionnement du club et de l'environnement de l'entraîneur / Logique interne, historique / Présentation des différentes compétitions existantes</p> <p>+ STAGE PRATIQUE DE 12H00 => L'objectif de ce stage est que le stagiaire soit actif et encadre réellement sur le terrain. Ces 12h peuvent se faire successivement au sein d'un Club ou d'un Comité Départemental (organisation à voir au cas par cas), comprenant au minimum 2 h de travail individualisé au panier de balles</p> <p><i>Modalités de validation du stage pratique :</i> -Qualité de la séance sur papier (architecture, présentation, choix des situations) / Qualité de la menée de séance (évaluation de la forme supérieure à celle du fond) / Qualité des interventions techniques lors de la séances individuelle (leçon ou panier)</p> <p>A la fin du stage, présentation au Responsable de la Formation des séances écrites, du bilan global de l'ensemble des heures d'encadrement, une attestation validée par le dirigeant de l'association</p>
Coût de la formation	350 € (tout compris) à l'ordre de la Ligue IDF TT
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Animateur Fédéral OU inscription via le site internet de la Ligue Rubrique Inscription (avec paiement par CB)
Date limite d'inscription - Auprès de	Vendredi 6 Octobre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT



Proposition d'un Package AF/JAF + Arbitre Régional



Jeune Animateur Fédéral (JAF) / Animateur Fédéral (AF) + Arbitre Régional

Dates – Horaires et Lieu de formation	Du Dimanche 18 au Vendredi 23 Février 2018 à Courbevoie (en internat obligatoirement) - formation non fractionnable -
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Juniors et moins de 18 ans pour diplôme JAF - Minimum Senior pour diplôme AF
Nb de places disponibles	Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	AF/JAF => 40 heures dont 12 h de stage pratique d'encadrement + 8 heures pour la formation Arbitre Régional + env. 4/5 heures pour examens écrit et pratique d'Arbitre
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT André CRETOT (formateur Arbitre Régional)
Contenu de la formation	Composée de 2 modules : Technique avec le programme Jeune Animateur Fédéral / Animateur Fédéral (voir le programme page 5) + 12 h de stage pratique à effectuer impérativement avant le 30 Juin 2018 (cf. modalités de réalisation sur le site) Arbitre Régional : pré requis obligatoire pour poursuivre le cursus de formation d'entraîneur bénévole et professionnel (=> Entraîneur Fédéral, CQP Moniteur TT, ...) Formation + examens écrit et pratique inclus
Coût de la formation	400 € (Arbitre Régional inclus) Internat obligatoire
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Animateur Fédéral
Date limite d'inscription Auprès de	Le Vendredi 19 Janvier 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Par le diplôme Jeune Animateur Fédéral (pour les – de 18 ans) et Animateur Fédéral (pour les + de 18 ans) -présence intégrale obligatoire à la formation + 12 h stage encadrement à effectuer obligatoirement avant le 30 juin 2018 ou avant l'inscription à la formation Entraîneur Fédéral) + Certificat de Capacité Arbitre Régional sous condition de réussite à l'examen écrit et pratique)



Entraîneur Fédéral



2 formations proposées

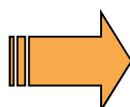
Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : du Lundi 26 au Vendredi 30 Décembre 2017 (à Saint-Denis - obligatoirement en internat) Examen n°1 : 11 Mars 2018</p> <p>Formation n°2 : du Lundi 16 au Vendredi 20 Avril 2018 (à Saint-Denis - internat obligatoire) Examen n°2 : 3 juin 2018</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>-Licencié traditionnel FFTT -Être minimum Junior pour la formation <u>mais obligatoirement être majeur pour l'examen</u> -Titulaire du Diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) ET Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) - Être ou avoir été classé 11 (Fille) ou 13 (garçon) pour se présenter à l'examen (anciennement 50)</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)</p>
Volume de formation	<p>48 heures dont 13 heures de stage pratique d'encadrement à effectuer après la formation et à valider maximum 1 semaine avant la date de l'examen (+ examen)</p>
Intervenants	<p>François PICARD –BEES 2ème ° TT / 15 ans d'expérience + Jury pour l'examen</p>
Contenu de la formation	<p>-TECHNIQUE : Les coups techniques (coup d'attaque, de contre, les remises, les services, ...), panier de balles - TACTIQUE : les principes de base, coaching - SEANCE : les différents types de séance, la planification - LE PHYSIQUE : les qualités spécifiques : la vitesse, la force, le gainage ... - MENTAL : éducation mentale, relation entraînement / compétition - DIVERS : le double, matériel, actions techniques fédérales (plan DTN, PES) Préparation à l'examen + 13 heures de stage pratique d'encadrement à réaliser et valider 1 sem. avant la date de l'examen EF</p>
Coût de la formation	<p>Formation n°1 : 400 € obligatoirement en internat Formation n°2 : 400 € obligatoirement en internat</p> <p>Examen : 50 euros</p>
Formulaire d'inscription + intention de réalisation de vos 13 h de stage à télécharger sur le site internet	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Entraîneur Fédéral</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 24 Novembre 2017 Formation n°2 : Jeudi 15 Mars 2018 (dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalités de Validation	<p>Une fois les 13 heures de stage pratique d'encadrement validées + réussite à l'examen (obtention avec une moyenne de 10/20). Délivrance du diplôme Entraîneur Fédéral</p>



Quelques informations

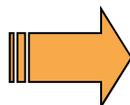
Vous souhaitez être rémunérés pour ...

Encadrer et animer
l'activité TT
*(volume horaire max.
de 360h/an)*



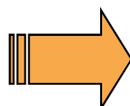
Certificat de Qualification
Professionnelle (CQP)

Animer, développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)



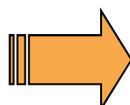
Brevet Professionnel (BPJEPS
APT CS TT - niveau Bac)

Entraîner, former et
concevoir un projet



Diplôme d'Etat (DEJEPS TT
- niveau Bac + 2)

Entraîner le haut
niveau, former des
cadres techniques
et des formateurs



Diplôme d'Etat Supérieur
(DESJEPS TT - niveau Bac + 3)



Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Le titulaire du CQP exerce **son activité de manière autonome**, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de la structure et sous l'autorité du Président (ou de son représentant). Ce n'est pas un diplôme d'Etat mais il est reconnu et permet après **son obtention d'être rémunéré pour l'encadrement et l'animation du Tennis de Table dans un volume maximum de 360 heures par an.**



Pour pouvoir exercer contre rémunération au sein d'associations sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table, le titulaire du CQP Moniteur Tennis de Table doit préalablement posséder une **carte professionnelle** qu'il peut obtenir en effectuant une déclaration auprès de la Préfecture du département dans lequel il compte exercer son activité (possible via internet).

Ce diplôme s'inscrit dans une **logique de parcours de formation et facilite l'accès à une certification d'Etat**, en se dirigeant vers le BPJEPS TT (future passerelle en 2018-2019 avec des équivalence de 1 UC capitalisable) ou le DEJEPS **s'il souhaite en faire son métier à temps complet.**



Le CQP Moniteur Tennis de Table est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et est donc, à ce titre, **éligible au Compte Personnel de Formation** (CPF). **Il peut être entièrement pris en charge par Uniformation** si vous êtes salarié, si votre club est adhérent et à jour de ses cotisations à Uniformation. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat formation au 01.55.87.26.92.



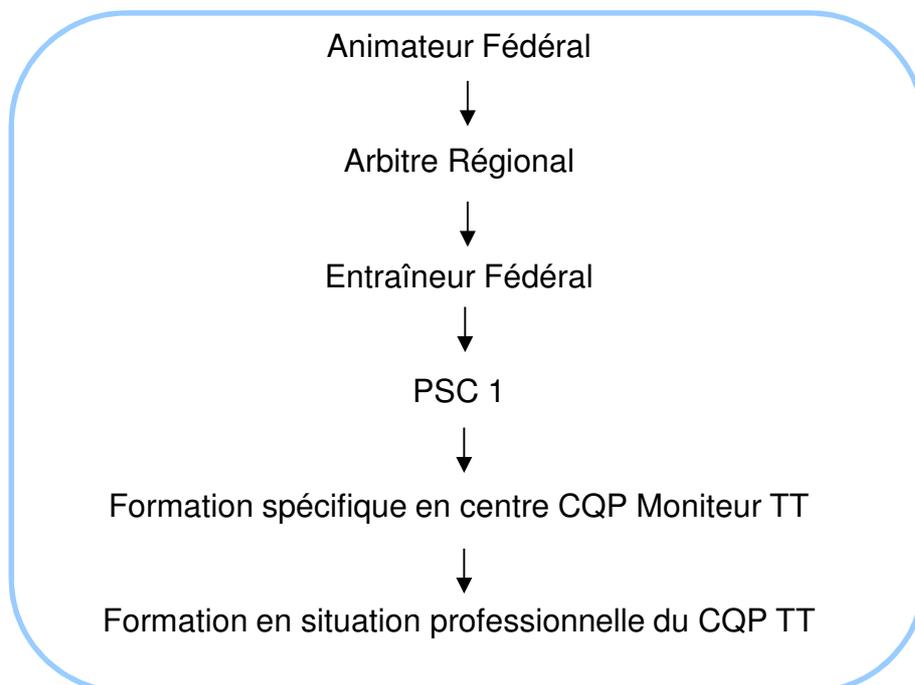
Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Les étapes pour arriver en commission de validation

Suite à la modification du CQP, nous sommes dans l'attente de précisions.

Pour la **validation issue de certification**, il faut obtenir les diplômes/formations suivants



Une fois tout cela obtenu, un dossier complet est à adresser à
Ligue Ile de France de Tennis de Table

Commission de validation (2 fois / an)
FFTT – CPNEF Sport
Jury national

Avec le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur TT, vous avez la possibilité d'entraîner/animer en toute légalité, en étant rémunéré (mais pas à temps complet), et en ayant la possibilité d'obtenir un BPJEPS TT en ayant capitalisé 1 UC (création du BPJEPS TT en 2018-2019).

Attention ! 1 seule formation organisée pour la saison 2017-2018
pour cette 1^{ère} année de mise en place

Dates – Horaires et Lieu de formation	du Mardi 17 au Samedi 21 Avril 2018 Au CREPS IDF de Châtenay-Malabry
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFTT -Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) -Titulaire du grade d'Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) -Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral -Titulaire du PSC 1
Nb de places disponibles	Minimum 5 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours + 10 h de FOAD
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT Lucie COULON + intervenants de la FFTT
Contenu de la formation	Bloc1 (BF1) : Projet de club : Le club, son environnement Bloc 2 (BF2) : Pédagogie et publics Bloc 3 (BF3) : Entraînement: Physio/biomécanique, tactique et technique, Panier de balles, histoire du TT
Coût de la formation	400 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Animateur TT
Date limite d'inscription Après de	Le 3 Avril 2018 À la Ligue IDF TT (dates de réception)
Modalités de Validation	Présence complète à la formation et délivrance d'une attestation donnant l'accès à la dernière formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT



Formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	Formation tutorée en appui sur une semaine de stage jeune : selon disponibilité sur les vacances scolaires d'Octobre 2017 / Février 2018 / Avril 2018 et début juillet 2018 (étude au cas par cas)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FFTT - Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) - Titulaire du diplôme Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) - Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral - Titulaire du PSC1 - Attestation de Formation spécifique en centre du CQP Moniteur TT
Nb de places disponibles	Maximum 2 stagiaires par stage départemental ou régional
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT
Contenu de la formation	<p>Découpée en 4 blocs</p> <p><u>Bloc 1</u> : Etre capable de mener une séance collective</p> <p><u>Bloc 2</u> : Etre capable de s'adapter à la demande du pratiquant</p> <p><u>Bloc 3</u> : Etre capable de gérer l'aspect administratif et réglementaire d'un club</p> <p><u>Bloc 4</u> : Etre capable de situer le contexte environnemental</p>
Coût de la formation	600 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Animateur TT
Date limite d'inscription Auprès de	1 mois ou 2 en amont des stages jeunes À la Ligue IDF TT
Modalités de Validation	Soumis à évaluation par le formateur par le biais de grilles d'évaluation (mise en situation pédagogique, cycle de séances et entretien). Un rapport écrit devra être rédigé par le stagiaire (cycle des séances) ainsi qu'une séance écrite lors de l'évaluation pédagogique.



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table

Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table

1 ° - Le BPJEPS Activité Physique pour Tous

Différents organismes de formation dispensent cette formation, comme APS, ARFA, GRETA, CAMPUS LEOLAGRANGE, TRANS-FAIRE, IPMS ...

Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou titre équivalent ▶ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois à l'entrée en formation ▶ Présenter une attestation de réussite aux exigences préalables liées à la pratique personnelle du candidat délivrée par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ▶ Tests de sélection
Volume de formation	<p>Volume horaire global, 1180 heures de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •600 heures en centre de formation •580 heures en structure de stage <p>Peut se dérouler sur 1 an ou sur 2 ans selon le statut</p>
Contenu de la formation	<p>10 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ▶ UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ▶ UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ▶ UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité ▶ UC 5 : être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités physiques pour tous ▶ UC 6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous ▶ UC 7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous ▶ UC 8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous ▶ UC 9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous concernées ▶ UC 10 : visant l'adaptation à l'emploi
Coût de la formation	Variable en fonction de l'organisme de formation et du statut du candidat
Date limite d'inscription Auprès de	Variable en fonction des organismes de formation



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table

Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table

2 ° - Certification de Spécialisation Tennis de Table

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Devenir animateur «professionnel» de tennis de table ▶ Acquérir les compétences et obtenir un diplôme permettant d'animer le tennis de table contre rémunération ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ▶ Elaboration et réalisation d'un projet d'animation et de développement dans l'activité tennis de table ▶ Conduite autonome de séances d'entraînement pour différents publics
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être titulaire (ou en cours de possession) du BPJEPS « Activités Physiques pour Tous » (ou du BPJEPS « Activités Gymniques, de la Forme et de la Force » ou « Activités Sports Collectifs » ou tout autre diplôme admis en équivalence) ▶ Tests de sélection
1 seul lieu de formation possible	<p>Centre Nord Pas de Calais : CREPS de Wattignies (contact : Catherine MORTELETTE)</p>
Volume de formation	<p>La formation du CS TT peut être effectuée parallèlement à la formation du BPJEPS APT Centre Nord Pas de Calais</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation en centre de formation (CREPS) : 120 heures + 5h certification ▶ Formation en entreprise : 75 heures
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ UC 1 : Réaliser un projet d'animation et de développement de tennis de table ▶ UC 2 : Encadrer de manière autonome une séance d'entraînement en tennis de table
Coût de la formation	Variable en fonction du statut du candidat
Date limite d'inscription auprès de	Dépôt dossier d'inscription : Voir avec le CREPS



Dates – Horaires et Lieu de formation	Du 4 Septembre 2017 au 29 Juin 2018 (hors tests de sélection et test de positionnement) Au CREPS de Châtenay-Malabry (pour la partie commune et spécifique Tennis de Table)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FTTT -Avoir 18 ans minimum -Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 -Être titulaire du Certificat de Participation à la journée Défense et citoyenneté -Etre capable de justifier: <ul style="list-style-type: none"> - d'une expérience d'encadrement en tennis de table de 250 h au minimum durant au moins une saison sportive dans les 5 dernières années - d'une expérience de pratiquant de tennis de table durant au moins 3 saisons sportives au cours des 5 dernières années - démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité <p>Satisfaire aux épreuves de sélection</p>
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	700 heures en centre et 500 heures dans la structure employeur + 7 heures de positionnement
Intervenants	Intervenants du CREPS IDF Clémence BOUTEFEU – Coordinatrice IDF TT
Contenu de la formation	<p>4 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> -UC1 : concevoir un projet d'action -UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action -UC3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif dans le TT -UC4 : encadrer le TT en toute sécurité
Coût de la formation	Coût pédagogique maximum : 7 700,00 € pour 1207 h (possibilité de prise en charge totale ou partielle selon le statut)
Date limite d'inscription Après de	Le 31 Mai 2017 Au CREPS Ile de France VOIR LA BROCHURE SPECIFIQUE AU DEJEPS

Les inscriptions de cette formation sont closes pour la saison 2017-2018.
Elle figure dans ce catalogue pour information.



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le DEJEPS TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	-Entre 3 demi-journées et 3 jours d'entretien -Suivi individualisé par mail et par téléphone
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Pas de prérequis spécifique
Nb de places disponibles	Accompagnement individualisé => pas de limitation
Volume de formation	Entre 12 et 20 heures (selon les besoins)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT ou Sébastien HURE – BEES 2ème ° TT
Contenu de la formation	-Aide méthodologique essentielle sur le plan pédagogique, cette prestation a pour objet d'aider les candidats à décrire et à analyser leurs activités qu'ils présenteront dans le dossier qu'ils doivent adresser au jury, et le cas échéant de préparer l'entretien. L'accompagnement ne peut débuter qu'à compter de la décision de recevabilité.
Validation	Le dossier passe devant un jury (demande d'entretien avec le jury possible)
Coût de la formation	600 €
Date limite d'inscription Auprès de	Néant



Formation PSC 1

Prévention et Secours Civiques 1



Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 12 Novembre 2017 à Saint Denis De 9h00 à 17h30
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-A partir de 10 ans -Ouvert également aux personnes non licenciées TT
Nb de places disponibles	5 minimum - 10 maximum (priorité aux licenciés TT en IDF)
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur de la Protection Civile, titulaire du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours, et secouriste actif
Contenu de la formation	Découpée en 8 parties : <ol style="list-style-type: none"> 1. Malaises et alerte 2. Plaies et protection 3. Les brûlures 4. Les traumatismes 5. Les hémorragies externes 6. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger 7. Perte de connaissance 8. Arrêt cardiaque et alerte . Alerte aux populations
Coût de la formation	80 € (repas du midi inclus)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Lundi 23 Octobre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Le PSC 1er niveau est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage . Délivrance par la Protection Civile d'une attestation de formation PSC 1 et d'un diplôme (par mail)



Dates et Lieu de formation	Du Samedi 2 au Lundi 4 Juin 2018 au siège de la Ligue IDF TT et au Gymnase « La Raquette » à Saint Denis
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Être licencié FFTT en IDF (form. ouverte à d'autres départements limitrophes mais non prioritaires) -Être minimum Animateur Fédéral -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	7 minimum - 15 maximum (priorité aux salariés)
Volume de formation	<p>20 heures sur 3 jours réparti comme suit :</p> <p>Dimanche : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Mardi : 9h00-12h00 et 13h30-16h30</p>
Objectifs	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des séances Sport Santé de type Prévention, Remise en forme et Bien-être -Aide à la reprise d'une activité physique sportive après blessure ou longue période d'arrêt -Prévention des maladies liées au vieillissement et à la sédentarité en aidant à la surveillance médicale et diététique -Maîtrise des bases techniques spécifiques au Bien-être : relaxation / yoga / Fit Ping
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> -Audrey MATTENET : Directrice du stage, Professeur de sport, DESJEPS Performance TT, marraine du Fit Ping Tonic, ancienne joueuse internationale et de l'Equipe de France -Sylvie SELLIEZ : Médecin Fédéral Régional / National FFTT -Adrien MATTENET : Sportif de Haut Niveau, membre de l'Equipe de France



<p>Contenu de la formation <i>sous réserve de modifications</i></p>	<p>Contenus médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bienfaits de l'activité physique sur le vieillissement et sur un certain nombre de maladies (risque coronarien, métabolique,...) -Bonnes pratiques : le suivi médical des pratiques vétérans -L'évolution CMNI et les questionnaires santé -Décret sur le sport santé sur prescription pour les ALD (Affection Longue Durée) -Les points de vigilance et les éléments d'alerte à surveiller lors d'une séance <p>Contenus diététiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exposé sur la diététique du sportif du Haut niveau à l'amateur (cf conférence de la diététicienne INSEP) -Gestion des compétitions <p>Contenus techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fit ping avec apprentissage chorégraphiques -Exercices par thématique, avec et sans matériel (renforcements musculaires, gainage, proprio-céption, équi-libre....) -yoga -Relaxation -Préparation physique
<p>Coût de la formation</p>	<p>-400 € (repas des 3 midis inclus)</p> <p>-Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salaré et le club à jour de ses cotisations à Uniformation</p>
<p>Moyens pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'apports de contenus théoriques et de contenus pratiques • Exercices individuels et en groupe • Analyse de pratique • Pratique d'activité physique • Supports écrits et numériques • Mise en situations pédagogiques • Les stagiaires repartiront avec une clé USB comprenant tous les supports numériques utiles pour la mise en place de leurs séances
<p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</p>	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue</p>
<p>Date limite d'inscription Auprès de</p>	<p>Le en fonction des dates de formations (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation</p>
<p>Modalité de Validation</p>	<p>Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.</p>



Dates et Lieu de formation	Les Jeudi 16 et Vendredi 17 Novembre 2017 à la Halle Georges Carpentier – 81 bd. Masséna 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Être licencié FTTT en Ile de France - Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) - Réservée aux personnes Junior et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 25 maximum (tous statuts confondus)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Proposer une organisation et un entraînement (contenus) physique adapté à la pratique du Tennis de Table - Proposer une progression aux athlètes, en fonction des âges et des besoins, - Être capable d'évaluer et d'ajuster les progrès réalisés par les pongistes dans les domaines des qualités physiques à développer
Intervenants	- Mathias CERLATI : C.T.N., Préparateur Physique de l'INSEP - Virgil GANDON : Préparateur Physique chez les Jeunes
Contenu de la formation	<i>Communiquer prochainement</i>
Coût de la formation	- 160 € (repas des 2 midis inclus / documentations et supports) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Mardi 3 Octobre 2017 (date de réception) à la Ligue IDF TT TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



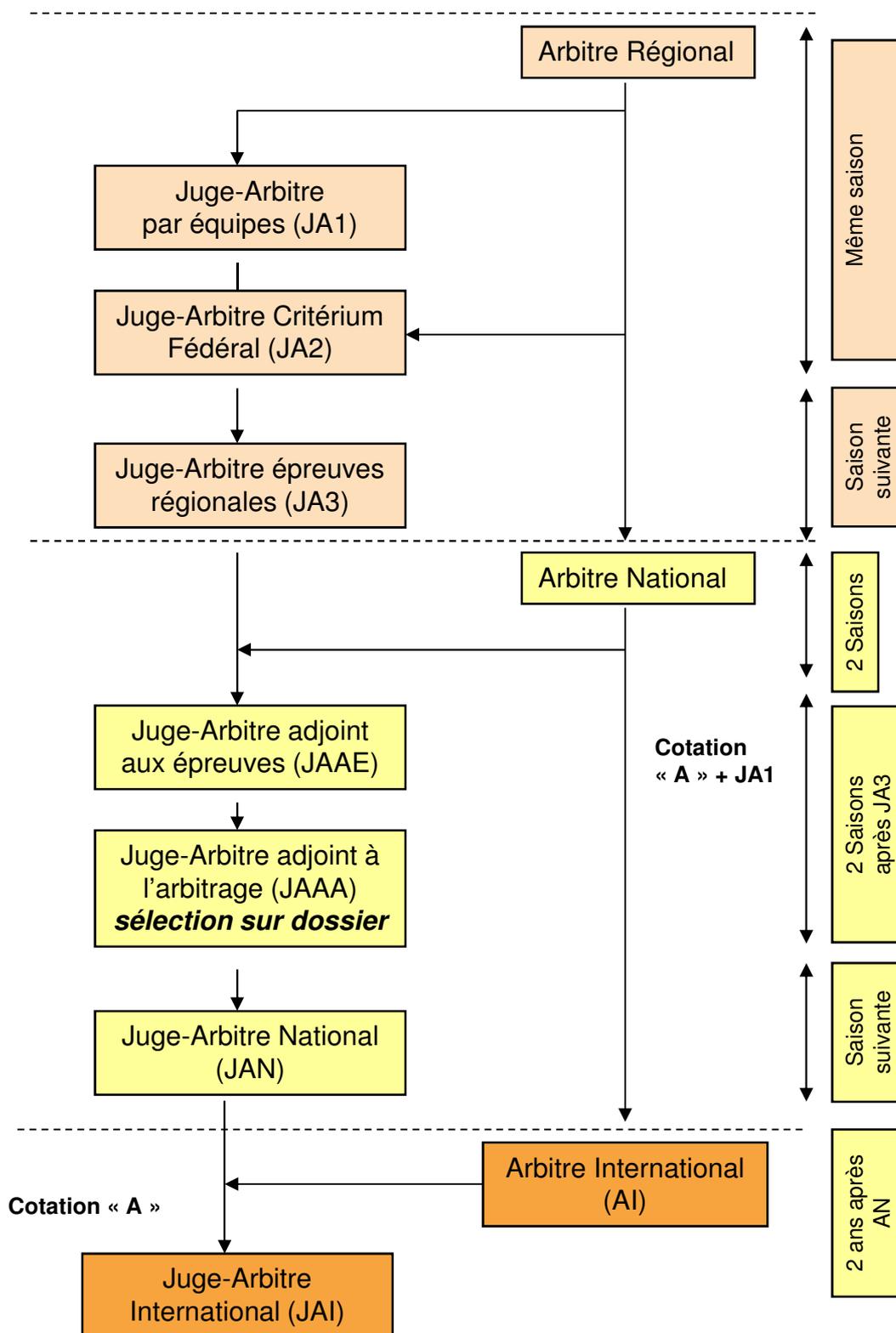
Dates et Lieu de formation	Les 22 et 23 Mars 2018 à la salle spécifique de la Halle Georges Carpentier - Paris 13ème
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FTTT -Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 20 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures 30 sur 2 jours réparti comme suit : -Jeudi 22 mars de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 -Vendredi 23 mars de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Mettre en place différentes techniques de préparation mentale, - Comprendre et maîtriser le stress en compétition et le gestion des émotions
Intervenants	-Philippe MOLODZOFF: Conseiller Technique Sportif National
Contenu de la formation	Communiqué ultérieurement
Coût de la formation	- 224 € (repas des 2 midis, documentation compris) -Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Mardi 6 Février 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Dates et Lieu de formation	Les 31 Mai et 1^{er} juin 2018 au siège de la FFTT 3 rue Dieudonné Costes - 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FFTT -Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 25 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : -D'appréhender les temps de passage sur la route du Haut Niveau, -Connaître la filière du Haut Niveau fédéral et les différentes structures, -D'identifier le Haut Niveau International Jeunes -Les spécificité du jeu féminin.
Intervenants	-Isabelle THIBAUT : Responsable du secteur Performance Jeunes -David JOHNSTON : Entraîneur national de l'équipe de France Juniors garçons -Autres intervenants communiqués ultérieurement ...
Contenu de la formation	Communiquer ultérieurement
Coût de la formation	- Coût communiqué ultérieurement (repas des 2 midis, documentation compris) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Vendredi 13 Avril 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Les parcours de formation



Pourquoi s'orienter vers l'arbitrage

- Connaître les règles du jeu,
- Pouvoir arbitrer ou Juge-Arbitrer des rencontres pour son club et au service du Tennis de Table (sans Arbitre, ni Juge-Arbitre => pas de compétitions)
- Valider des diplômes conduisant à obtenir des compétences pour être bénévole dans son club ou accéder aux compétitions les plus prestigieuses

Nous vous attendons nombreux pour qu'ensuite, les compétitions de vos clubs, comités et ligue soient mieux organisées et répondent aux exigences réglementaires



Comment sont délivrés les grades ?

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3ème degré, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO ARB/JA ou FO JA2/JA3.



Arbitre Régional



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 1^{er} Octobre 2017 à St Denis de 09h00 à 19h00</p> <p>Formation n°2 : Samedi 10 Mars 2018 à Saint Denis de 09h00 à 19h00</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FTTT
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque OU à la date d'inscription sur le site internet)
Volume de formation	8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FTTT</p> <p>Formation n°1 : André CRETOT</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> -Connaître les règles du jeu -La gestuelle de l'arbitrage -Gestion d'une partie : avant – pendant – après par l'arbitre -Se mettre à la disposition du Juge-Arbitre <p style="text-align: center;"><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'examen écrit qu'une seule fois par saison sportive</i></p>
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p style="text-align: center; color: red;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Lundi 25 Septembre 2017</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 2 Mars 2018</p> <p>(dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Obtention après réussite à l'examen écrit (mini 24/30) et de l'examen pratique sur une compétition par équipe</p> <p>Par un Certificat de Capacité Arbitre Régional (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 1er degré

Epreuve par équipe

Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 8 Octobre 2017 de 09h00 à 19h00 à Saint Denis</p> <p>Formation n°2 : Dimanche 11 Mars 2018 de 09h00 à 19h00 à Saint Denis</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>- Licencié traditionnel FFTT</p> <p>- Être Arbitre Régional (ou en formation)</p> <p>- Avoir 18 ans</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque OU à la date d'inscription sur le site internet)</p>
Volume de formation	<p>8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)</p>
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FFTT</p> <p>Formation n°1 : André CRETOT</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<p>Objectifs : Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire)</p> <p>Contenu : Connaître les règlements du championnat par équipes tous niveaux / Le rôle et les missions du juge-arbitre / Le remplissage de la feuille de rencontre / Les problématiques du juge-arbitre</p>
Coût de la formation	<p>80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)</p>
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p>Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 29 Septembre 2017</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 2 Mars 2018 (dates de réception)</p> <p>À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Passage de 2 UV écrites et obtenir au moins 34/40 à UV1 et 30/40 à UV2</p> <p><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i></p> <p>- Passage de l'UV pratique et obtenir au moins 34/40 sur une compétition régional par équipe</p> <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1er degré (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 2ème degré Critérium Fédéral



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Le samedi 25 Novembre 2017 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 26 Novembre 2017 (de 09h00 à 18h00) Et le dimanche 10 Décembre 2017 (1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis</p> <p>+ examen pratique sur le 3^{ème} ou 4^{ème} tour du Critérium Fédéral</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FFTT - Être Arbitre Régional - Avoir 18 ans
Nb de places disponibles	<p>Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)</p>
Volume de formation	<p>16 heures (+ ½ journée pour l'UV écrit + 1 journée sur un tour de Critérium Fédéral)</p>
Intervenants	<p>Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Christophe HEYMAN et Gaëtan GOUBERT</p>
Contenu de la formation	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaissance du règlement du Critérium Fédéral -Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du CF) -Utilisation basique de SPID-Déconnecté
Coût de la formation	<p>160 euros (documentation, 2 repas du midi, examen écrit et pratique)</p>
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage</p> <p style="color: red; text-align: center;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Le Mercredi 15 Novembre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<ul style="list-style-type: none"> -Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage -Passer l'UV 1 sur place et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> -Passer l'UV pratique et obtenir au moins 15/20. <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 2ème degré (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 3ème degré Epreuves Régionales

Dates – Horaires et Lieu de formation	Le samedi 2 Juin 2018 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 3 Juin 2018 (de 09h00 à 19h00) Et 1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis + examen pratique sur une épreuve régionale
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Être Juge-Arbitre 1^{er} degré - Être Juge-Arbitre 2ème degré
Nb de places disponibles	Minimum 2 – Maximum 6 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)
Volume de formation	18 heures réparties sur 2 jours (+ ½ journée examen écrit + 1 jour pour l'examen pratique sur une épreuve régionale)
Intervenants	Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Frédéric FOUCHARD + Christophe HEYMAN
Contenu de la formation	-Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales -Gestion sportive, mise en œuvre de différentes techniques (poules, tableaux, tirages au sort) -Organisation d'une compétition (horaire, plan de salle et plan d'occupation des tables ...) -Notions de conduite d'une compétition et de psychologie du juge-arbitrage
Coût de la formation	160 euros (documentation, 2 repas du midi et examen écrit et pratique compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.
Date limite d'inscription Auprès de	Le Jeudi 17 Mai 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	-Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage et 6/10 aux départages et 6/10 à la mise en poules -Passage de l'UV 1 et renvoyer le dossier dans les délais impartis et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> -Passer l'UV pratique et obtenir au moins 150/200. Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 3ème degré (envoyé uniquement par mail)



Préparation à l'examen d'Arbitre National



(sur sélection IDF)

Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>-Journées de sélection : Théorie : le 18 Novembre 2017 à St Denis Pratique : le 3 Décembre 2017 (sur le Tournoi Régional Féminin) -Journée de préparation en cas de réussite à la pré sélection FTTT : indéterminé et en fonction des résultats</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FTTT - Être Arbitre Régional en activité depuis au moins 2 ans - Maximum 2 présentations à la pré sélection IDF
Nb de places disponibles	Minimum 2 ou 3 – Maximum 6 sur sélection
Volume de formation	6 heures (dont la journée de préparation en cas de sélection IDF)
Intervenants	Véronique BEAUSSART (formatrice FO ARB/JA)
Contenu de la formation	<p>-<u>Une journée de sélection IDF</u> pour se présenter à la Pré sélection à l'examen d'Arbitre National (sur les CFR 2018 + examen final) Présentation du principe de la pré sélection FTTT, Principe de l'examen AN, UV Arbitre Régional, Mise en condition AN et conseils sur la pratique.</p> <p>-En cas de sélection par la FTTT, <u>1 journée de préparation sur la pratique et éventuellement l'oral</u> pour l'examen AN</p>
Coût de la préparation	50 euros
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage



SPID-Déconnecté



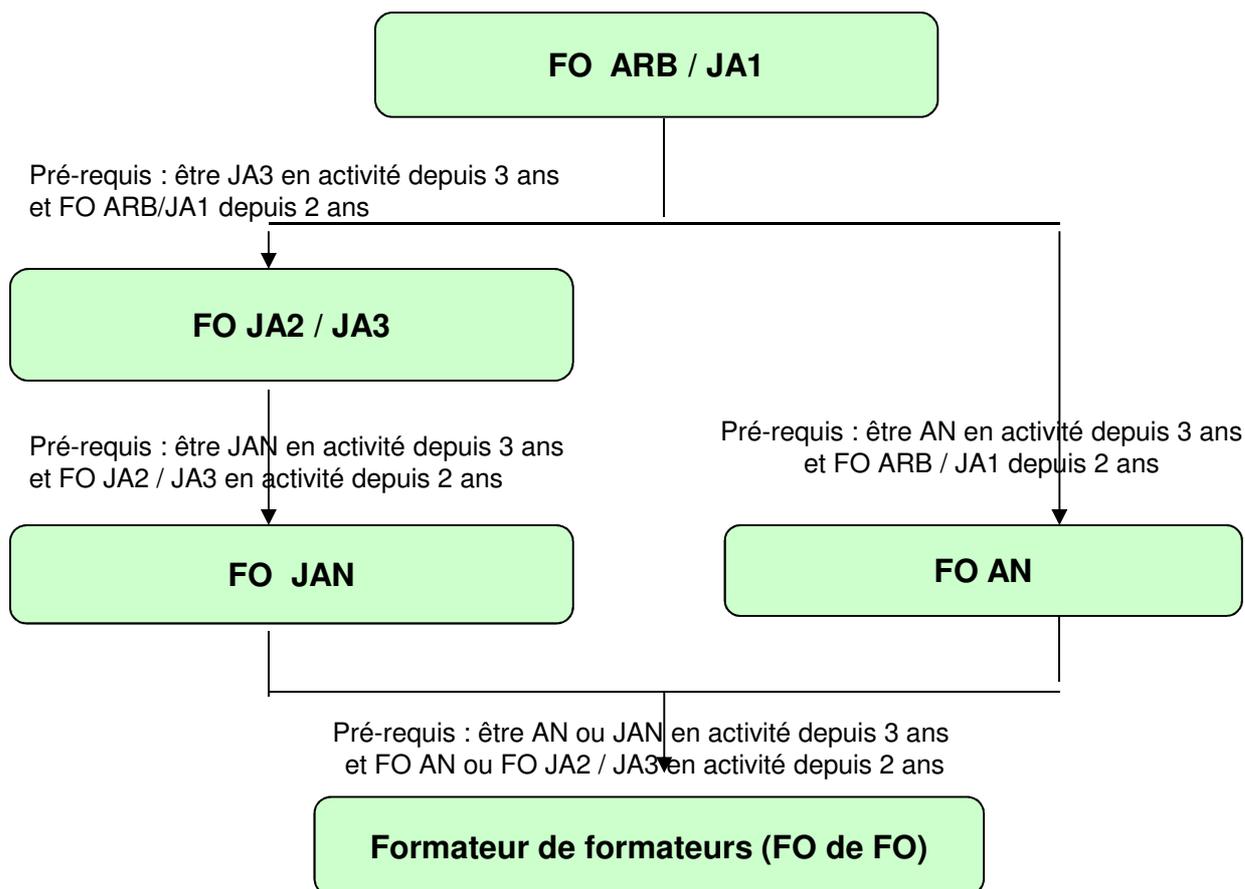
Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 12 Novembre 2017 à Saint-Denis De 9h00 à 18h00
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Destinée aux JA2, JA3, JAN, membres des Comités Départementaux, personnes en charge de la préparation et de la gestion informatiques des épreuves
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 8
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur habilité FO JA2-JA3 par la FFTT Gaëtan GOUBERT
Contenu de la formation	-Préparation d'une épreuve avec SPID-D -Gestion d'une épreuve avec SPID-D -Remontée des résultats vers SPID Les stagiaires devront amener un ordinateur portable avec Windows 2000 ou Windows Me ou Windows XP ou SEVEN ou VISTA ainsi qu'Excel installés. (W98 n'est pas compatible)
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi compris)
Inscription directe via le site Internet de la Ligue => Rubrique Inscription	Inscription via le site internet de la Ligue (Rubrique Inscription) avec paiement en Carte Bancaire
Date limite d'inscription Après de	Le Lundi 30 Octobre 2017 via le site Internet de la Ligue
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.

Devenir Formateur Arbitrage

Quelques informations

Le dispositif de formations et diplômes de formateurs en Arbitrage et Juge-Arbitrage
Les nouvelles appellations

Pré-requis : être Juge-Arbitre par équipes (JA1) en activité depuis 2 ans



Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez le service Formation Estelle LONDICHE au 01.53.94.50.29 ou estelle.londiche@fftt.com

Calendrier des formations organisées par les Com. Départementaux + FFT saison 2017 / 2018

Action	Date	Lieu	Organisateur
Formation Arbitre Régional (<i>uniquement les clubs en obligation</i>)	Dimanche 3 Septembre 2017	Saint-Denis	CD 92
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	9/09/17 + 17/09/17 + 23/09/17 + 01/10/17	Bondoufle	CD 91
Formation Arbitre Régional	Samedi 23 Septembre 2017	Eaubonne	CD 95
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 24 Septembre 2017	Eaubonne	CD 95
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	24/09/17 + 08/10/17 + 26/11/17 + 21/01/18 + 04/02/18	Jouars-Pontchartrains	CD 78
Formation Arbitre Régional	Samedi 14 Octobre 2017	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 15 Octobre 2017	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Formation Arbitre Régional	Samedi 21 Octobre 2017	Noisiel	CD 77
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 22 Octobre 2017	Noisiel	CD 77
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	23 au 27 Octobre 2017 En externat	Dans département du 92	CD 92
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	23 au 27 Octobre 2017	Salbris (41)	CD 94
Formation Arbitre Régional	Samedi 4 Novembre 2017	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 5 Novembre 2017	Créteil	CD 94
Formation Arbitre Régional	Dimanche 12 Novembre 2017	Lieu non communiqué	CD 91
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Samedi 2 Décembre 2017	Saint-Denis	CD 92
Formation Arbitre Régional	Samedi 17 Février 2018	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 18 Février 2018	Créteil	CD 94
Formation Arbitre Régional	Samedi 31 Mars 2018	Saint-Denis	CD 92
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 1 ^{er} Avril 2018	Saint-Denis	CD 92
Formation Arbitre Régional	Samedi 7 Avril 2018	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 8 Avril 2018	Créteil	CD 94
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	22 au 27 Avril 2018	Salbris (41)	CD 94
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	7 au 13 Juillet 2018 En internat	Sables d'Olonnes	CD 92



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



Selon votre situation, vous pouvez faire financer, tout ou partie, de votre formation (frais pédagogiques, administratifs, voire d'hébergement et de restauration).



uniformalog

www.uniformalog.fr

Tous les employeurs sont tenus de participer au financement de la formation professionnelle continue de leurs salariés, quel que soit le volume horaire travaillé.

Depuis 2016, cette participation prend la forme d'une contribution unique qui doit être versée par l'employeur à son OPCA (Organisme Partenaire Collecteur Agréé) avant le 1^{er} mars de l'année en cours (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale).

L'employeur doit remplir un seul bordereau de versement regroupant les contributions liées au Plan de Formation, à la professionnalisation et au CIF (Congé Individuel de Formation), le renvoyer et procéder au versement auprès de son OPCA (obligatoirement Uniformalog pour la branche sport depuis le 1^{er} Sept. 2015).

Cette contribution **permet ensuite à l'employeur d'obtenir des financements pour les actions de formations engagées au bénéfice :**

- de ses **salariés** en priorités,
- de ses bénévoles, dès lors que ces actions de formation s'adressent à

des dirigeants bénévoles de structures employeuses et qu'elles sont **en lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure** (membres du Bureau de l'association : Président, Trésorier, Secrétaire Général ou Vice-Président).

Plan de Formation

A l'initiative de l'employeur, il précise les actions de formation à mettre en place en fonction des besoins de sa structure et des demandes du salarié et des dirigeants bénévoles. Ce plan de formation doit permettre au salarié de s'adapter, d'évoluer, de se maintenir dans l'emploi ou de développer ses compétences.

Contrat de Professionnalisation

Contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux. Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



Période de Professionnalisation

Cette période vise au maintien du salarié dans son emploi via l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par des actions de formation alternant enseignements théoriques et pratiques.

Congé Individuel de Formation

Il permet à tout travailleur, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le Plan de Formation de sa structure.

Compte Personnel d'Activité (depuis le 1^{er} janvier 2017)

Il doit aider les actifs à mieux gérer leur vie professionnelle : anticiper les transitions subies ou choisies, préparer leur avenir professionnel, rebondir dans un nouvel emploi, créer une entreprise, etc. tout en conservant la protection de leurs droits.

Le compte personnel d'activité est accessible sur le portail numérique moncompteactivite.gouv.fr. Chacun dispose d'un tableau de bord personnel lui permettant de visualiser sur un même espace un état des lieux de ses trois comptes : le compte personnel

de formation (**CPF**), le compte personnel de prévention de la pénibilité (**C3P**) et le compte d'engagement citoyen (**CEC**)

- LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) créé en 2015

Chaque salarié est crédité automatiquement en heures de formation ; pour les salariés à temps complet à raison de 24h/an jusqu'à 120 heures, puis de 12h/an jusqu'à un maximum de 150 heures.

- LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN (CEC)

Il recense les activités de bénévolat ou de volontariat du bénéficiaire. Certaines d'entre elles permettent en effet l'acquisition d'heures sur le CPF, jusqu'à 20h/an et par nature d'activité, dans la limite de 60 heures. La durée minimale nécessaire à l'acquisition de 20 heures sur le CPF est de 6 mois continus pour le service civique et de 200 heures, avec au moins 100 heures dans une association, pour les activités de bénévolat associatif. Les activités concernées sont : le service civique, la réserve militaire, la réserve sanitaire, la réserve communale de sécurité civile, le bénévolat associatif, l'activité de maître d'apprentissage, les volontaires dans les armées et les sapeurs pompiers volontaires.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



- LE COMPTE PERSONNEL DE PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ (C3P)

Il est ouvert pour les salariés du privé dès la première déclaration d'exposition à l'un des facteurs de risque de pénibilité. Les points attribués au bénéficiaire en raison de son exposition à ceux-ci y sont comptabilisés. Le compte est plafonné à 100 points pour l'ensemble de la carrière d'un salarié. Chaque personne concernée décide de l'utilisation de ses points. Trois possibilités s'offrent à elle : augmenter ses droits à la formation, se mettre à temps partiel à partir de 55 ans en recevant un complément de rémunération ou partir plus tôt à la retraite. 4 points de pénibilité peuvent être convertis en 100 heures de formation sur le CPF.

Pour en savoir plus sur tout ces dispositifs, vous pouvez consulter le site internet www.moncompteformation.gouv.fr sur lequel vous trouverez une présentation détaillée du CPF entre autre, de son fonctionnement ainsi que la documentation utile et les réponses aux questions les plus fréquentes.



PÔLE EMPLOI

pôle emploi

Si vous êtes demandeur d'emploi, consulter votre conseiller Pôle Emploi avant d'entamer toutes démarches et pour valider votre dossier de formation. Il étudiera votre situation personnelle et votre projet professionnel avec vous.

Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités. Il convient de distinguer 2 éléments ; le **coût de la formation** et celui de la **rémunération du bénéficiaire de la formation**. Certains dispositifs prévoient ainsi la prise en charge des 2, d'autres que l'un des 2, et certaines formations ne sont pas du tout prise en charge.



ESPACE PÔLE EMPLOI « JE ME FORME »

AUTRES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT GENERAUX

En fonction des politiques locales, il peut exister d'autres possibilités de financement de formation, pour les bénévoles et/ou les salariés, par une demande du stagiaire ou par le biais d'une demande de financement du club auprès des organismes suivants : Conseil Régional ou Départemental, Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI), Mairie, DDCS.



Conditions Générales liées aux formations de l'IREF Ile de France

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table (LIDFTT). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IREF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du règlement du montant de la formation (chèque à l'ordre de la Ligue IDF TT). Elle est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaire renvoie, par tous moyens, le bulletin d'inscription rempli.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard jusqu'à la date de clôture indiquée sur le Bulletin de la formation concernée.

L'IREF remet ensuite successivement au participant avec le cas échéant copie à la structure, la confirmation d'inscription accompagnée du Livret d'accueil du stagiaire comprenant, entre autre, le Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation, les modes d'accès au lieu de formation, les objectifs, le programme, les intervenants, les modalités de validation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le chèque correspondant ou l'attestation de prise en charge de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de tout autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, le Bulletin d'inscription accompagné du règlement vous sera retourné par la poste. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

3. Convocation et attestation de formation

Une convocation est adressée au participant, avec copie à la structure (si besoin), au minimum 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure.

Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation.

Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques, les supports remis aux participants et les frais d'hébergement et de restauration (sauf cas particuliers dûment spécifiés sur les supports d'informations). Les frais de déplacement sont à la charge de la structure/du participant.

5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation sur demande.

En cas de prise en charge du coût de la formation par un OPCA (en l'occurrence UNIFORMATION pour le TT), il appartient au bénéficiaire d'effectuer la demande de prise en charge en amont et d'envoyer l'accord et numéro de dossier à l'organisme de formation avec les coordonnées de l'OPCA (accord de prise en charge), ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission des pièces justificatives pour paiement et reste en tout état de cause responsable du paiement notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

Pour les formations faites à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis avec le bulletin d'inscription avec une réception avant la clôture des inscriptions,
- encaissement du chèque entre la date de clôture et le début de la formation.

6. Annulation / Interruption

* Annulation par le participant/la structure : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive, au-delà de la date de clôture des inscriptions et sans justification par un certificat médical, le chèque sera conservé et encaissé intégralement par la Ligue IDF TT, sinon seuls les frais déjà engagés seront refacturés.

* Annulation par l'IREF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de nombre de stagiaires insuffisants. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum une semaine avant la date prévue du début de la formation, et la Ligue IDF TT retournera le chèque des frais d'inscription ou effectuera le remboursement.

7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IREF.

Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IREF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

8. Litige éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Bobigny (93) sera le seul compétent pour régler le litige.

Les partenaires de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table





LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE

1-3 rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS



- POUR LA RENTRÉE -

JE PRENDS MA LICENCE DANS UN CLUB FFTT

- ☑ POUR LA FIERTÉ D'APPARTENANCE
À LA FAMILLE DU TENNIS DE TABLE
- ☑ POUR UN ENCADREMENT DE QUALITÉ
- ☑ POUR LE PARTAGE DE VALEURS
- ☑ POUR UNE PRATIQUE ASSURÉE
- ☑ POUR LA VOLONTÉ DE PROGRESSER



WACK
www.wsport.com

f i t @FFTTofficiel
WWW.FFTT.COM

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table



Centre de Formation Ligue d'Ile de France de Tennis de Table



Direction régionale et départementale
de Paris - Ile-de-France

Catalogue des Formations

2017 – 2018





- 
— **Les Formations Fédérales – entraîneur « bénévole »** **4**
 - animateur Fédéral / Jeune animateur Fédéral
 - Entraîneur Fédéral

- 
— **Les Formations Professionnelles** **8**
 - Les modifications du nouveau « CQP Moniteur TT »
 - Formation et stage de face à face péd. de 35 h
 - Informations sur le BPJEPS APT CS TT
 - Formation DEJEPS TT
 - Accompagnement à la VAE pour l'obtention du DEJEPS

- 
— **Les Formations Continues** **17**
 - Prévention et Secours Civique 1er niveau (PSC 1)
 - Forme et Santé par le Ping
 - La Préparation Physique au Tennis de Table
 - La Préparation Mentale
 - Haut Niveau Jeunes



 — Les Formations Arbitrage	23
<ul style="list-style-type: none">- Arbitre Régional- Juge-Arbitre 1er degré (Compétition par équipe)- Juge-Arbitre 2ème degré (Critérium Fédéral)- Juge-Arbitre 3ème degré (Tournoi)- Accompagnement vers Arbitre National (sur sélection IDF)- SPID-Déconnecté	
 — Calendrier des formations des Comités / FFTT 17-18	32
 — Financement de votre formation	33
 — Conditions générales liées aux formations IREF	36
 — Partenaires de la Ligue IDF TT	37

Retrouvez toutes ces informations sur www.fftt-idf.com
Rubrique Formation



Vous avez une question

Renseignements au secrétariat Formation :

- Stéphanie LEREBOURS

Institut Régional de l'Emploi et de la Formation

Tél : 01.55.87.26.92

permanence téléphonique : tous les jours 9h30 à 12h00
et 14h00 à 16h00

Mail : formation@fft-idf.com

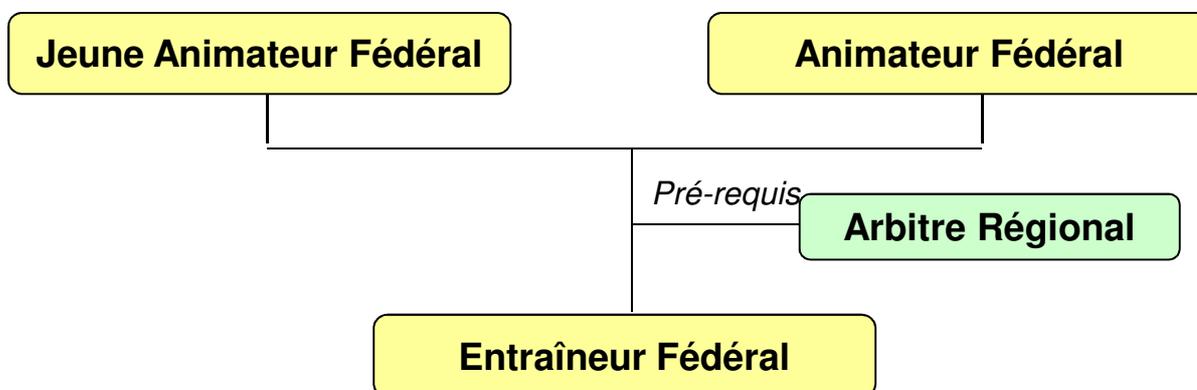
Pour s'inscrire à une formation

Nous retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (voir les liens et rubriques sur chaque page concernée et dans les bulletins Formation / Technique) dûment rempli et accompagné du règlement, dans les délais impartis à

Ligue d'Ile de France de Tennis de Table
1-3 Rue de la Poterie
93200 SAINT DENIS



Organigramme des Formations d'entraîneur et d'éducateur sportif



Entraîneur « bénévole »

Certificat de Qualification Professionnel (CQP)
Moniteur Tennis de Table (maximum 360 h / an de travail)

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS) Niveau 4
Certificat de Spécialisation Tennis de Table (CSTT)

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS) Niveau 3
Spécialité « Perfectionnement Sportif », mention Tennis de Table

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DESJEPS) Niveau 2
option Tennis de Table (TT)

Entraîneur salarié



Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral



Une formation de 28 heures + un stage pratique d'encadrement obligatoire de 12 heures

Objectifs	Etre capable : -D'adapter ses interventions en fonction des publics, -Animer des séances pour tous les publics -Assister un entraîneur (EF,CQP,BE,DE) lors de la conduite de séances d'entraînement
Dates – Horaires et Lieu de formation	du Lundi 23 Octobre au Jeudi 26 Octobre 2017 à Courbevoie (en internat obligatoirement) + 12 h de stage
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Licencié traditionnel FFTT -Catégorie d'âge Senior pour diplôme Animateur Fédéral et catégorie Junior pour Jeune Animateur Fédéral
Nb de places disponibles	Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque ou via internet + paiement Carte Bancaire)
Volume de formation	40 heures dont 12 heures de stage pratique d'encadrement (cf. conditions de réalisation)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT - 15 ans d'expérience
Contenu de la formation	<p>TECHNIQUE : -Les fondamentaux techniques (prise de raquette / actions sur la balle, trajectoires, rotations / Relâchement, posture et équilibre) / Remettre / Servir / Le Revers / Le Coup Droit / Jouer en mouvement / Le panier de balles (introduction)</p> <p>PEDAGOGIE : Animer, gérer sa séance, son groupe / Introduction et principes généraux d'entraînement / Incertitudes, opposition, paramètres/ Organisation, communication, animation / Construire une séance, un exercice / La compétition et les différentes formes de comptage/ Les différents publics / L'entraînement des enfants, principes Programme Détection : cultiver le côté malin, combatif</p> <p>L'ENTRAÎNEUR : -Qui suis-je ? Quelles valeurs ? Quelles casquettes ? / La relation avec les parents</p> <p>EDUCATION PHYSIQUE : -L'échauffement physique et les étirements / L'hygiène de vie (sommeil, repas, boisson)</p> <p>EDUCATION MENTALE : -Développer l'autonomie</p> <p>DIVERS : -Fonctionnement du club et de l'environnement de l'entraîneur / Logique interne, historique / Présentation des différentes compétitions existantes</p> <p>+ STAGE PRATIQUE DE 12H00 => L'objectif de ce stage est que le stagiaire soit actif et encadre réellement sur le terrain. Ces 12h peuvent se faire successivement au sein d'un Club ou d'un Comité Départemental (organisation à voir au cas par cas), comprenant au minimum 2 h de travail individualisé au panier de balles</p> <p><i>Modalités de validation du stage pratique :</i> -Qualité de la séance sur papier (architecture, présentation, choix des situations) / Qualité de la menée de séance (évaluation de la forme supérieure à celle du fond) / Qualité des interventions techniques lors de la séances individuelle (leçon ou panier)</p> <p>A la fin du stage, présentation au Responsable de la Formation des séances écrites, du bilan global de l'ensemble des heures d'encadrement, une attestation validée par le dirigeant de l'association</p>
Coût de la formation	350 € (tout compris) à l'ordre de la Ligue IDF TT
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Animateur Fédéral OU inscription via le site internet de la Ligue Rubrique Inscription (avec paiement par CB)
Date limite d'inscription - Auprès de	Vendredi 6 Octobre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT



Proposition d'un Package AF/JAF + Arbitre Régional



Jeune Animateur Fédéral (JAF) / Animateur Fédéral (AF) + Arbitre Régional

Dates – Horaires et Lieu de formation	Du Dimanche 18 au Vendredi 23 Février 2018 à Courbevoie (en internat obligatoirement) - formation non fractionnable -
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Juniors et moins de 18 ans pour diplôme JAF - Minimum Senior pour diplôme AF
Nb de places disponibles	Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	AF/JAF => 40 heures dont 12 h de stage pratique d'encadrement + 8 heures pour la formation Arbitre Régional + env. 4/5 heures pour examens écrit et pratique d'Arbitre
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT André CRETOT (formateur Arbitre Régional)
Contenu de la formation	Composée de 2 modules : Technique avec le programme Jeune Animateur Fédéral / Animateur Fédéral (voir le programme page 5) + 12 h de stage pratique à effectuer impérativement avant le 30 Juin 2018 (cf. modalités de réalisation sur le site) Arbitre Régional : pré requis obligatoire pour poursuivre le cursus de formation d'entraîneur bénévole et professionnel (=> Entraîneur Fédéral, CQP Moniteur TT, ...) Formation + examens écrit et pratique inclus
Coût de la formation	400 € (Arbitre Régional inclus) Internat obligatoire
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Animateur Fédéral
Date limite d'inscription Auprès de	Le Vendredi 19 Janvier 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Par le diplôme Jeune Animateur Fédéral (pour les – de 18 ans) et Animateur Fédéral (pour les + de 18 ans) -présence intégrale obligatoire à la formation + 12 h stage encadrement à effectuer obligatoirement avant le 30 juin 2018 ou avant l'inscription à la formation Entraîneur Fédéral) + Certificat de Capacité Arbitre Régional sous condition de réussite à l'examen écrit et pratique)



Entraîneur Fédéral



2 formations proposées

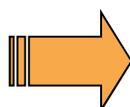
Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : du Lundi 26 au Vendredi 30 Décembre 2017 (à Saint-Denis - obligatoirement en internat) Examen n°1 : 11 Mars 2018</p> <p>Formation n°2 : du Lundi 16 au Vendredi 20 Avril 2018 (à Saint-Denis - internat obligatoire) Examen n°2 : 3 juin 2018</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>-Licencié traditionnel FFTT -Être minimum Junior pour la formation <u>mais obligatoirement être majeur pour l'examen</u> -Titulaire du Diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) ET Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) - Être ou avoir été classé 11 (Fille) ou 13 (garçon) pour se présenter à l'examen (anciennement 50)</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)</p>
Volume de formation	<p>48 heures dont 13 heures de stage pratique d'encadrement à effectuer après la formation et à valider maximum 1 semaine avant la date de l'examen (+ examen)</p>
Intervenants	<p>François PICARD –BEES 2ème ° TT / 15 ans d'expérience + Jury pour l'examen</p>
Contenu de la formation	<p>-TECHNIQUE : Les coups techniques (coup d'attaque, de contre, les remises, les services, ...), panier de balles - TACTIQUE : les principes de base, coaching - SEANCE : les différents types de séance, la planification - LE PHYSIQUE : les qualités spécifiques : la vitesse, la force, le gainage ... - MENTAL : éducation mentale, relation entraînement / compétition - DIVERS : le double, matériel, actions techniques fédérales (plan DTN, PES) Préparation à l'examen + 13 heures de stage pratique d'encadrement à réaliser et valider 1 sem. avant la date de l'examen EF</p>
Coût de la formation	<p>Formation n°1 : 400 € obligatoirement en internat Formation n°2 : 400 € obligatoirement en internat</p> <p>Examen : 50 euros</p>
Formulaire d'inscription + intention de réalisation de vos 13 h de stage à télécharger sur le site internet	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Entraîneur Fédéral</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 24 Novembre 2017 Formation n°2 : Jeudi 15 Mars 2018 (dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalités de Validation	<p>Une fois les 13 heures de stage pratique d'encadrement validées + réussite à l'examen (obtention avec une moyenne de 10/20). Délivrance du diplôme Entraîneur Fédéral</p>



Quelques informations

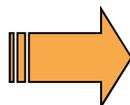
Vous souhaitez être rémunérés pour ...

Encadrer et animer
l'activité TT
*(volume horaire max.
de 360h/an)*



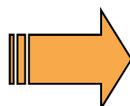
Certificat de Qualification
Professionnelle (CQP)

Animer, développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)



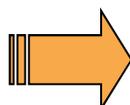
Brevet Professionnel (BPJEPS
APT CS TT - niveau Bac)

Entraîner, former et
concevoir un projet



Diplôme d'Etat (DEJEPS TT
- niveau Bac + 2)

Entraîner le haut
niveau, former des
cadres techniques
et des formateurs



Diplôme d'Etat Supérieur
(DESJEPS TT - niveau Bac + 3)



Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Le titulaire du CQP exerce **son activité de manière autonome**, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de la structure et sous l'autorité du Président (ou de son représentant). Ce n'est pas un diplôme d'Etat mais il est reconnu et permet après **son obtention d'être rémunéré pour l'encadrement et l'animation du Tennis de Table dans un volume maximum de 360 heures par an.**



Pour pouvoir exercer contre rémunération au sein d'associations sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table, le titulaire du CQP Moniteur Tennis de Table doit préalablement posséder une **carte professionnelle** qu'il peut obtenir en effectuant une déclaration auprès de la Préfecture du département dans lequel il compte exercer son activité (possible via internet).

Ce diplôme s'inscrit dans une **logique de parcours de formation et facilite l'accès à une certification d'Etat**, en se dirigeant vers le BPJEPS TT (future passerelle en 2018-2019 avec des équivalence de 1 UC capitalisable) ou le DEJEPS **s'il souhaite en faire son métier à temps complet.**



Le CQP Moniteur Tennis de Table est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et est donc, à ce titre, **éligible au Compte Personnel de Formation** (CPF). **Il peut être entièrement pris en charge par Uniformation** si vous êtes salarié, si votre club est adhérent et à jour de ses cotisations à Uniformation. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat formation au 01.55.87.26.92.



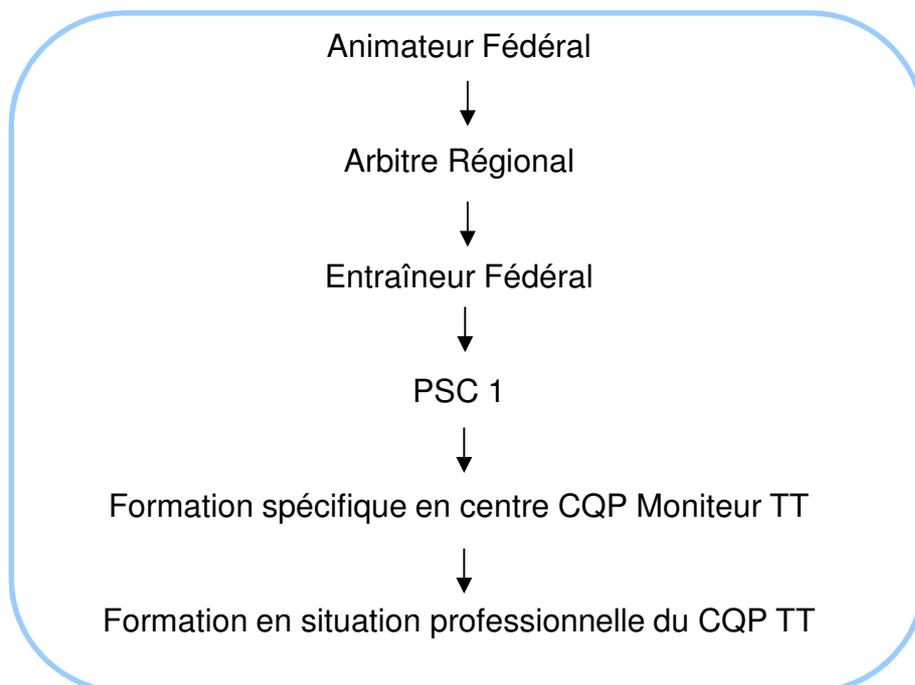
Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Les étapes pour arriver en commission de validation

Suite à la modification du CQP, nous sommes dans l'attente de précisions.

Pour la **validation issue de certification**, il faut obtenir les diplômes/formations suivants



Une fois tout cela obtenu, un dossier complet est à adresser à
Ligue Ile de France de Tennis de Table

Commission de validation (2 fois / an)
FFTT – CPNEF Sport
Jury national

Avec le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur TT, vous avez la possibilité d'entraîner/animer en toute légalité, en étant rémunéré (mais pas à temps complet), et en ayant la possibilité d'obtenir un BPJEPS TT en ayant capitalisé 1 UC (création du BPJEPS TT en 2018-2019).

Attention ! 1 seule formation organisée pour la saison 2017-2018
pour cette 1^{ère} année de mise en place

Dates – Horaires et Lieu de formation	du Mardi 17 au Samedi 21 Avril 2018 Au CREPS IDF de Châtenay-Malabry
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT -Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) -Titulaire du grade d'Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) -Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral -Titulaire du PSC 1
Nb de places disponibles	Minimum 5 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours + 10 h de FOAD
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT Lucie COULON + intervenants de la FFTT
Contenu de la formation	Bloc1 (BF1) : Projet de club : Le club, son environnement Bloc 2 (BF2) : Pédagogie et publics Bloc 3 (BF3) : Entraînement: Physio/biomécanique, tactique et technique, Panier de balles, histoire du TT
Coût de la formation	400 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Animateur TT
Date limite d'inscription Après de	Le 3 Avril 2018 À la Ligue IDF TT (dates de réception)
Modalités de Validation	Présence complète à la formation et délivrance d'une attestation donnant l'accès à la dernière formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT



Formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	Formation tutorée en appui sur une semaine de stage jeune : selon disponibilité sur les vacances scolaires d'Octobre 2017 / Février 2018 / Avril 2018 et début juillet 2018 (étude au cas par cas)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFTT -Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) -Titulaire du diplôme Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) -Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral -Titulaire du PSC1 -Attestation de Formation spécifique en centre du CQP Moniteur TT
Nb de places disponibles	Maximum 2 stagiaires par stage départemental ou régional
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT
Contenu de la formation	<p>Découpée en 4 blocs</p> <p><u>Bloc 1</u> : Etre capable de mener une séance collective</p> <p><u>Bloc 2</u> : Etre capable de s'adapter à la demande du pratiquant</p> <p><u>Bloc 3</u> : Etre capable de gérer l'aspect administratif et réglementaire d'un club</p> <p><u>Bloc 4</u> : Etre capable de situer le contexte environnemental</p>
Coût de la formation	600 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Animateur TT
Date limite d'inscription Auprès de	1 mois ou 2 en amont des stages jeunes À la Ligue IDF TT
Modalités de Validation	Soumis à évaluation par le formateur par le biais de grilles d'évaluation (mise en situation pédagogique, cycle de séances et entretien). Un rapport écrit devra être rédigé par le stagiaire (cycle des séances) ainsi qu'une séance écrite lors de l'évaluation pédagogique.



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table

Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table

1 ° - Le BPJEPS Activité Physique pour Tous

Différents organismes de formation dispensent cette formation, comme APS, ARFA, GRETA, CAMPUS LEOLAGRANGE, TRANS-FAIRE, IPMS ...

Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou titre équivalent ▶ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois à l'entrée en formation ▶ Présenter une attestation de réussite aux exigences préalables liées à la pratique personnelle du candidat délivrée par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ▶ Tests de sélection
Volume de formation	<p>Volume horaire global, 1180 heures de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •600 heures en centre de formation •580 heures en structure de stage <p>Peut se dérouler sur 1 an ou sur 2 ans selon le statut</p>
Contenu de la formation	<p>10 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ▶ UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ▶ UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ▶ UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité ▶ UC 5 : être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités physiques pour tous ▶ UC 6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous ▶ UC 7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous ▶ UC 8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous ▶ UC 9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous concernées ▶ UC 10 : visant l'adaptation à l'emploi
Coût de la formation	Variable en fonction de l'organisme de formation et du statut du candidat
Date limite d'inscription Auprès de	Variable en fonction des organismes de formation



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table

Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table

2 ° - Certification de Spécialisation Tennis de Table

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Devenir animateur «professionnel» de tennis de table ▶ Acquérir les compétences et obtenir un diplôme permettant d'animer le tennis de table contre rémunération ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ▶ Elaboration et réalisation d'un projet d'animation et de développement dans l'activité tennis de table ▶ Conduite autonome de séances d'entraînement pour différents publics
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être titulaire (ou en cours de possession) du BPJEPS « Activités Physiques pour Tous » (ou du BPJEPS « Activités Gymniques, de la Forme et de la Force » ou « Activités Sports Collectifs » ou tout autre diplôme admis en équivalence) ▶ Tests de sélection
1 seul lieu de formation possible	Centre Nord Pas de Calais : CREPS de Wattignies (contact : Catherine MORTELETTE)
Volume de formation	<p>La formation du CS TT peut être effectuée parallèlement à la formation du BPJEPS APT</p> <p>Centre Nord Pas de Calais</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation en centre de formation (CREPS) : 120 heures + 5h certification ▶ Formation en entreprise : 75 heures
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ UC 1 : Réaliser un projet d'animation et de développement de tennis de table ▶ UC 2 : Encadrer de manière autonome une séance d'entraînement en tennis de table
Coût de la formation	Variable en fonction du statut du candidat
Date limite d'inscription auprès de	Dépôt dossier d'inscription : Voir avec le CREPS



Dates – Horaires et Lieu de formation	Du 4 Septembre 2017 au 29 Juin 2018 (hors tests de sélection et test de positionnement) Au CREPS de Châtenay-Malabry (pour la partie commune et spécifique Tennis de Table)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFTT -Avoir 18 ans minimum -Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 -Être titulaire du Certificat de Participation à la journée Défense et citoyenneté -Etre capable de justifier: <ul style="list-style-type: none"> - d'une expérience d'encadrement en tennis de table de 250 h au minimum durant au moins une saison sportive dans les 5 dernières années - d'une expérience de pratiquant de tennis de table durant au moins 3 saisons sportives au cours des 5 dernières années - démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité <p>Satisfaire aux épreuves de sélection</p>
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	700 heures en centre et 500 heures dans la structure employeur + 7 heures de positionnement
Intervenants	Intervenants du CREPS IDF Clémence BOUTEFEU – Coordinatrice IDF TT
Contenu de la formation	<p>4 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> -UC1 : concevoir un projet d'action -UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action -UC3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif dans le TT -UC4 : encadrer le TT en toute sécurité
Coût de la formation	Coût pédagogique maximum : 7 700,00 € pour 1207 h (possibilité de prise en charge totale ou partielle selon le statut)
Date limite d'inscription Après de	Le 31 Mai 2017 Au CREPS Ile de France VOIR LA BROCHURE SPECIFIQUE AU DEJEPS

Les inscriptions de cette formation sont closes pour la saison 2017-2018.
Elle figure dans ce catalogue pour information.



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le DEJEPS TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	-Entre 3 demi-journées et 3 jours d'entretien -Suivi individualisé par mail et par téléphone
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Pas de prérequis spécifique
Nb de places disponibles	Accompagnement individualisé => pas de limitation
Volume de formation	Entre 12 et 20 heures (selon les besoins)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT ou Sébastien HURE – BEES 2ème ° TT
Contenu de la formation	-Aide méthodologique essentielle sur le plan pédagogique, cette prestation a pour objet d'aider les candidats à décrire et à analyser leurs activités qu'ils présenteront dans le dossier qu'ils doivent adresser au jury, et le cas échéant de préparer l'entretien. L'accompagnement ne peut débuter qu'à compter de la décision de recevabilité.
Validation	Le dossier passe devant un jury (demande d'entretien avec le jury possible)
Coût de la formation	600 €
Date limite d'inscription Auprès de	Néant



Formation PSC 1

Prévention et Secours Civiques 1



Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 12 Novembre 2017 à Saint Denis De 9h00 à 17h30
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-A partir de 10 ans -Ouvert également aux personnes non licenciées TT
Nb de places disponibles	5 minimum - 10 maximum (priorité aux licenciés TT en IDF)
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur de la Protection Civile, titulaire du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours, et secouriste actif
Contenu de la formation	Découpée en 8 parties : 1. Malaises et alerte 2. Plaies et protection 3. Les brûlures 4. Les traumatismes 5. Les hémorragies externes 6. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger 7. Perte de connaissance 8. Arrêt cardiaque et alerte . Alerte aux populations
Coût de la formation	80 € (repas du midi inclus)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Lundi 23 Octobre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Le PSC 1er niveau est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage . Délivrance par la Protection Civile d'une attestation de formation PSC 1 et d'un diplôme (par mail)



Dates et Lieu de formation	Du Samedi 2 au Lundi 4 Juin 2018 au siège de la Ligue IDF TT et au Gymnase « La Raquette » à Saint Denis
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Être licencié FFTT en IDF (form. ouverte à d'autres départements limitrophes mais non prioritaires) -Être minimum Animateur Fédéral -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	7 minimum - 15 maximum (priorité aux salariés)
Volume de formation	<p>20 heures sur 3 jours réparti comme suit :</p> <p>Dimanche : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Mardi : 9h00-12h00 et 13h30-16h30</p>
Objectifs	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des séances Sport Santé de type Prévention, Remise en forme et Bien-être -Aide à la reprise d'une activité physique sportive après blessure ou longue période d'arrêt -Prévention des maladies liées au vieillissement et à la sédentarité en aidant à la surveillance médicale et diététique -Maîtrise des bases techniques spécifiques au Bien-être : relaxation / yoga / Fit Ping
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> -Audrey MATTENET : Directrice du stage, Professeur de sport, DESJEPS Performance TT, marraine du Fit Ping Tonic, ancienne joueuse internationale et de l'Equipe de France -Sylvie SELLIEZ : Médecin Fédéral Régional / National FFTT -Adrien MATTENET : Sportif de Haut Niveau, membre de l'Equipe de France



<p>Contenu de la formation <i>sous réserve de modifications</i></p>	<p>Contenus médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bienfaits de l'activité physique sur le vieillissement et sur un certain nombre de maladies (risque coronarien, métabolique,...) -Bonnes pratiques : le suivi médical des pratiques vétérans -L'évolution CMNI et les questionnaires santé -Décret sur le sport santé sur prescription pour les ALD (Affection Longue Durée) -Les points de vigilance et les éléments d'alerte à surveiller lors d'une séance <p>Contenus diététiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exposé sur la diététique du sportif du Haut niveau à l'amateur (cf conférence de la diététicienne INSEP) -Gestion des compétitions <p>Contenus techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fit ping avec apprentissage chorégraphiques -Exercices par thématique, avec et sans matériel (renforcements musculaires, gainage, proprio-céption, équi-libre....) -yoga -Relaxation -Préparation physique
<p>Coût de la formation</p>	<p>-400 € (repas des 3 midis inclus)</p> <p>-Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salaré et le club à jour de ses cotisations à Uniformation</p>
<p>Moyens pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'apports de contenus théoriques et de contenus pratiques • Exercices individuels et en groupe • Analyse de pratique • Pratique d'activité physique • Supports écrits et numériques • Mise en situations pédagogiques • Les stagiaires repartiront avec une clé USB comprenant tous les supports numériques utiles pour la mise en place de leurs séances
<p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</p>	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue</p>
<p>Date limite d'inscription Auprès de</p>	<p>Le en fonction des dates de formations (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation</p>
<p>Modalité de Validation</p>	<p>Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.</p>



Dates et Lieu de formation	Les Jeudi 16 et Vendredi 17 Novembre 2017 à la Halle Georges Carpentier – 81 bd. Masséna 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Être licencié FTTT en Ile de France - Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) - Réservée aux personnes Junior et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 25 maximum (tous statuts confondus)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Proposer une organisation et un entraînement (contenus) physique adapté à la pratique du Tennis de Table - Proposer une progression aux athlètes, en fonction des âges et des besoins, - Être capable d'évaluer et d'ajuster les progrès réalisés par les pongistes dans les domaines des qualités physiques à développer
Intervenants	- Mathias CERLATI : C.T.N., Préparateur Physique de l'INSEP - Virgil GANDON : Préparateur Physique chez les Jeunes
Contenu de la formation	<i>Communiquer prochainement</i>
Coût de la formation	- 160 € (repas des 2 midis inclus / documentations et supports) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Mardi 3 Octobre 2017 (date de réception) à la Ligue IDF TT TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



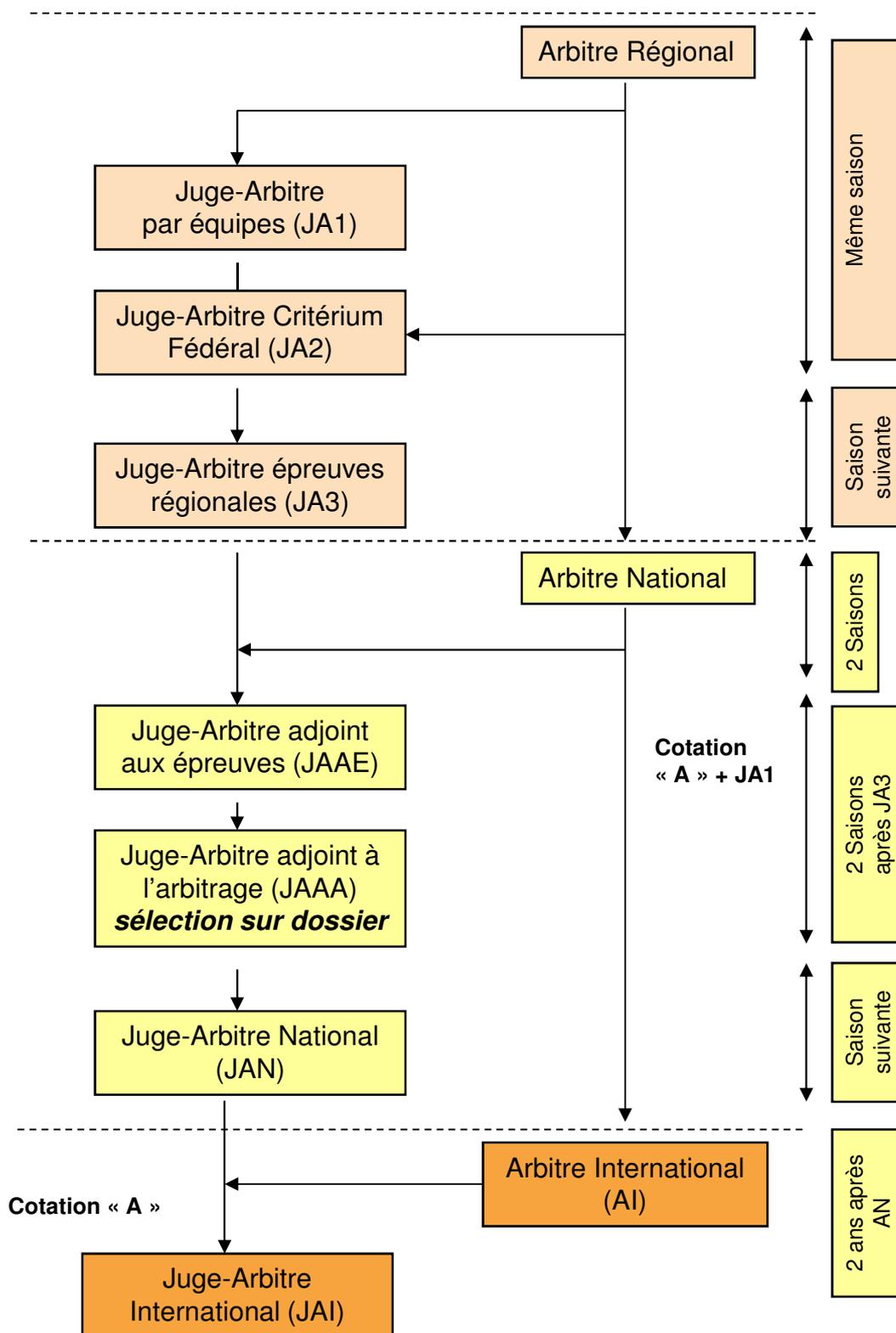
Dates et Lieu de formation	Les 22 et 23 Mars 2018 à la salle spécifique de la Halle Georges Carpentier - Paris 13ème
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FTTT -Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 20 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures 30 sur 2 jours réparti comme suit : -Jeudi 22 mars de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 -Vendredi 23 mars de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Mettre en place différentes techniques de préparation mentale, - Comprendre et maîtriser le stress en compétition et le gestion des émotions
Intervenants	-Philippe MOLODZOFF: Conseiller Technique Sportif National
Contenu de la formation	Communiqué ultérieurement
Coût de la formation	- 224 € (repas des 2 midis, documentation compris) -Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fttt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Mardi 6 Février 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Dates et Lieu de formation	Les 31 Mai et 1^{er} juin 2018 au siège de la FFTT 3 rue Dieudonné Costes - 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FFTT -Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 25 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : -D'appréhender les temps de passage sur la route du Haut Niveau, -Connaître la filière du Haut Niveau fédéral et les différentes structures, -D'identifier le Haut Niveau International Jeunes -Les spécificité du jeu féminin.
Intervenants	-Isabelle THIBAUT : Responsable du secteur Performance Jeunes -David JOHNSTON : Entraîneur national de l'équipe de France Juniors garçons -Autres intervenants communiqués ultérieurement ...
Contenu de la formation	Communiquer ultérieurement
Coût de la formation	- Coût communiqué ultérieurement (repas des 2 midis, documentation compris) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Vendredi 13 Avril 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Les parcours de formation



Pourquoi s'orienter vers l'arbitrage

- Connaître les règles du jeu,
- Pouvoir arbitrer ou Juge-Arbitrer des rencontres pour son club et au service du Tennis de Table (sans Arbitre, ni Juge-Arbitre => pas de compétitions)
- Valider des diplômes conduisant à obtenir des compétences pour être bénévole dans son club ou accéder aux compétitions les plus prestigieuses

Nous vous attendons nombreux pour qu'ensuite, les compétitions de vos clubs, comités et ligue soient mieux organisées et répondent aux exigences réglementaires



Comment sont délivrés les grades ?

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3ème degré, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO ARB/JA ou FO JA2/JA3.



Arbitre Régional



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 1^{er} Octobre 2017 à St Denis de 09h00 à 19h00</p> <p>Formation n°2 : Samedi 10 Mars 2018 à Saint Denis de 09h00 à 19h00</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FTTT
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque OU à la date d'inscription sur le site internet)
Volume de formation	8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FTTT</p> <p>Formation n°1 : André CRETOT</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> -Connaître les règles du jeu -La gestuelle de l'arbitrage -Gestion d'une partie : avant – pendant – après par l'arbitre -Se mettre à la disposition du Juge-Arbitre <p style="text-align: center;"><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'examen écrit qu'une seule fois par saison sportive</i></p>
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p style="text-align: center; color: red;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Lundi 25 Septembre 2017</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 2 Mars 2018</p> <p>(dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Obtention après réussite à l'examen écrit (mini 24/30) et de l'examen pratique sur une compétition par équipe</p> <p>Par un Certificat de Capacité Arbitre Régional (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 1er degré

Epreuve par équipe

Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 8 Octobre 2017 de 09h00 à 19h00 à Saint Denis</p> <p>Formation n°2 : Dimanche 11 Mars 2018 de 09h00 à 19h00 à Saint Denis</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>- Licencié traditionnel FFTT</p> <p>-Être Arbitre Régional (ou en formation)</p> <p>-Avoir 18 ans</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque OU à la date d'inscription sur le site internet)</p>
Volume de formation	<p>8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)</p>
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FFTT</p> <p>Formation n°1 : André CRETOT</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<p>Objectifs : Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire)</p> <p>Contenu : Connaître les règlements du championnat par équipes tous niveaux / Le rôle et les missions du juge-arbitre / Le remplissage de la feuille de rencontre / Les problématiques du juge-arbitre</p>
Coût de la formation	<p>80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)</p>
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p style="text-align: center;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 29 Septembre 2017</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 2 Mars 2018 (dates de réception)</p> <p>À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Passage de 2 UV écrites et obtenir au moins 34/40 à UV1 et 30/40 à UV2</p> <p><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i></p> <p>-Passage de l'UV pratique et obtenir au moins 34/40 sur une compétition régional par équipe</p> <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1er degré (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 2ème degré Critérium Fédéral



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Le samedi 25 Novembre 2017 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 26 Novembre 2017 (de 09h00 à 18h00) Et le dimanche 10 Décembre 2017 (1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis</p> <p>+ examen pratique sur le 3^{ème} ou 4^{ème} tour du Critérium Fédéral</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FFTT - Être Arbitre Régional - Avoir 18 ans
Nb de places disponibles	<p>Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)</p>
Volume de formation	<p>16 heures (+ ½ journée pour l'UV écrit + 1 journée sur un tour de Critérium Fédéral)</p>
Intervenants	<p>Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Christophe HEYMAN et Gaëtan GOUBERT</p>
Contenu de la formation	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaissance du règlement du Critérium Fédéral -Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du CF -Utilisation basique de SPID-Déconnecté
Coût de la formation	<p>160 euros (documentation, 2 repas du midi, examen écrit et pratique)</p>
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage</p> <p style="color: red; text-align: center;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Le Mercredi 15 Novembre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<ul style="list-style-type: none"> -Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage -Passer l'UV 1 sur place et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> -Passer l'UV pratique et obtenir au moins 15/20. <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 2ème degré (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 3ème degré Epreuves Régionales

Dates – Horaires et Lieu de formation	Le samedi 2 Juin 2018 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 3 Juin 2018 (de 09h00 à 19h00) Et 1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis + examen pratique sur une épreuve régionale
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Être Juge-Arbitre 1^{er} degré - Être Juge-Arbitre 2ème degré
Nb de places disponibles	Minimum 2 – Maximum 6 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)
Volume de formation	18 heures réparties sur 2 jours (+ ½ journée examen écrit + 1 jour pour l'examen pratique sur une épreuve régionale)
Intervenants	Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Frédéric FOUCHARD + Christophe HEYMAN
Contenu de la formation	-Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales -Gestion sportive, mise en œuvre de différentes techniques (poules, tableaux, tirages au sort) -Organisation d'une compétition (horaire, plan de salle et plan d'occupation des tables ...) -Notions de conduite d'une compétition et de psychologie du juge-arbitrage
Coût de la formation	160 euros (documentation, 2 repas du midi et examen écrit et pratique compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.
Date limite d'inscription Auprès de	Le Jeudi 17 Mai 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	-Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage et 6/10 aux départages et 6/10 à la mise en poules -Passage de l'UV 1 et renvoyer le dossier dans les délais impartis et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> -Passer l'UV pratique et obtenir au moins 150/200. Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 3ème degré (envoyé uniquement par mail)



Préparation à l'examen d'Arbitre National



(sur sélection IDF)

Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>-Journées de sélection : Théorie : le 18 Novembre 2017 à St Denis Pratique : le 3 Décembre 2017 (sur le Tournoi Régional Féminin) -Journée de préparation en cas de réussite à la pré sélection FTTT : indéterminé et en fonction des résultats</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FTTT - Être Arbitre Régional en activité depuis au moins 2 ans - Maximum 2 présentations à la pré sélection IDF
Nb de places disponibles	Minimum 2 ou 3 – Maximum 6 sur sélection
Volume de formation	6 heures (dont la journée de préparation en cas de sélection IDF)
Intervenants	Véronique BEAUSSART (formatrice FO ARB/JA)
Contenu de la formation	<p>-<u>Une journée de sélection IDF</u> pour se présenter à la Pré sélection à l'examen d'Arbitre National (sur les CFR 2018 + examen final)</p> <p>Présentation du principe de la pré sélection FTTT, Principe de l'examen AN, UV Arbitre Régional, Mise en condition AN et conseils sur la pratique.</p> <p>-En cas de sélection par la FTTT, <u>1 journée de préparation sur la pratique et éventuellement l'oral</u> pour l'examen AN</p>
Coût de la préparation	50 euros
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage



SPID-Déconnecté



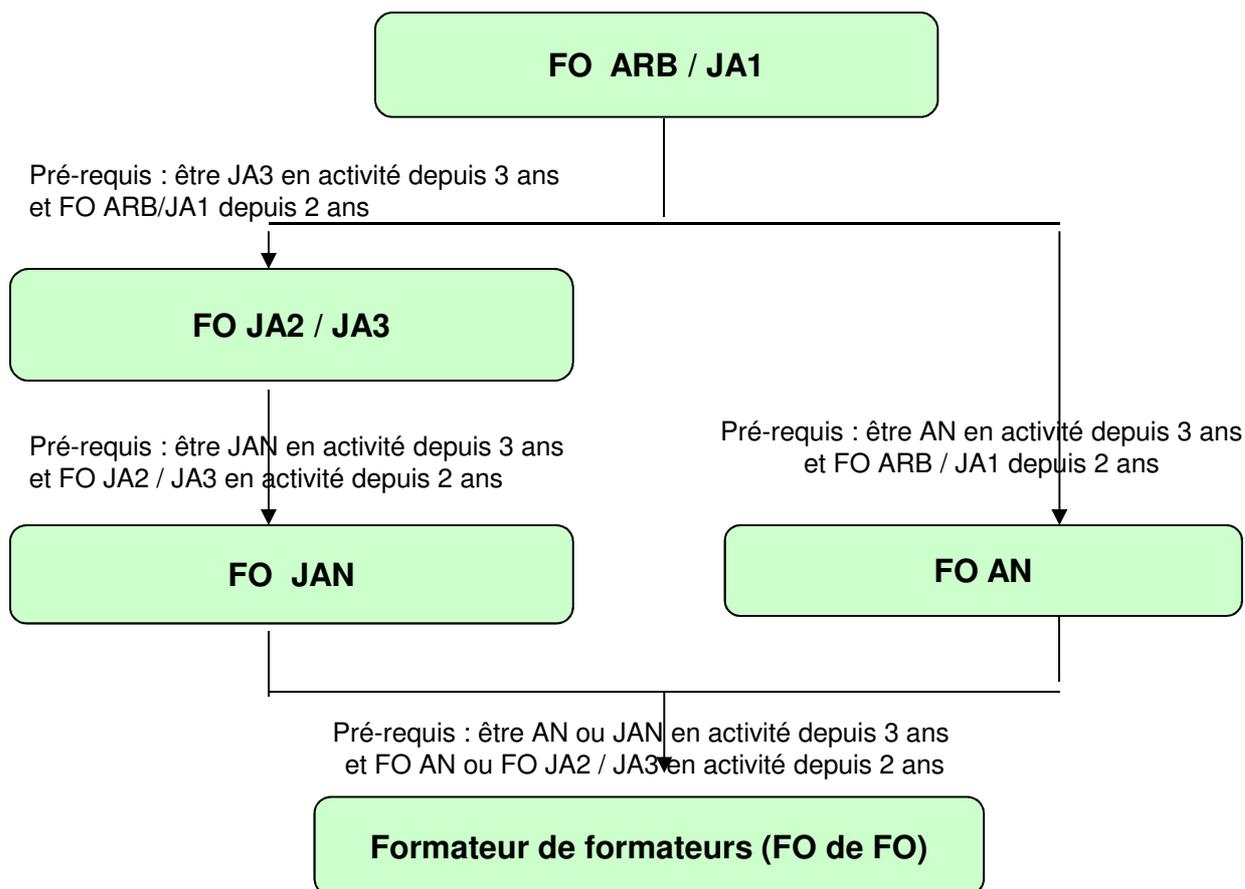
Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 12 Novembre 2017 à Saint-Denis De 9h00 à 18h00
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Destinée aux JA2, JA3, JAN, membres des Comités Départementaux, personnes en charge de la préparation et de la gestion informatiques des épreuves
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 8
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur habilité FO JA2-JA3 par la FFTT Gaëtan GOUBERT
Contenu de la formation	-Préparation d'une épreuve avec SPID-D -Gestion d'une épreuve avec SPID-D -Remontée des résultats vers SPID Les stagiaires devront amener un ordinateur portable avec Windows 2000 ou Windows Me ou Windows XP ou SEVEN ou VISTA ainsi qu'Excel installés. (W98 n'est pas compatible)
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi compris)
Inscription directe via le site Internet de la Ligue => Rubrique Inscription	Inscription via le site internet de la Ligue (Rubrique Inscription) avec paiement en Carte Bancaire
Date limite d'inscription Après de	Le Lundi 30 Octobre 2017 via le site Internet de la Ligue
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.

Devenir Formateur Arbitrage

Quelques informations

Le dispositif de formations et diplômes de formateurs en Arbitrage et Juge-Arbitrage
Les nouvelles appellations

Pré-requis : être Juge-Arbitre par équipes (JA1) en activité depuis 2 ans



Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez le service Formation Estelle LONDICHE au 01.53.94.50.29 ou estelle.londiche@fftt.com



Calendrier des formations organisées par les Com. Départementaux + FFTT saison 2017 / 2018



Action	Date	Lieu	Organisateur
Formation Arbitre Régional (<i>uniquement les clubs en obligation</i>)	Dimanche 3 Septembre 2017	Saint-Denis	CD 92
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	9/09/17 + 17/09/17 + 23/09/17 + 01/10/17	Bondoufle	CD 91
Formation Arbitre Régional	Samedi 23 Septembre 2017	Eaubonne	CD 95
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 24 Septembre 2017	Eaubonne	CD 95
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	24/09/17 + 08/10/17 + 26/11/17 + 21/01/18 + 04/02/18	Jouars-Pontchartrains	CD 78
Formation Arbitre Régional	Samedi 14 Octobre 2017	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 15 Octobre 2017	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Formation Arbitre Régional	Samedi 21 Octobre 2017	Noisiel	CD 77
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 22 Octobre 2017	Noisiel	CD 77
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	23 au 27 Octobre 2017 En externat	Dans département du 92	CD 92
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	23 au 27 Octobre 2017	Salbris (41)	CD 94
Formation Arbitre Régional	Samedi 4 Novembre 2017	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 5 Novembre 2017	Créteil	CD 94
Formation Arbitre Régional	Dimanche 12 Novembre 2017	Lieu non communiqué	CD 91
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Samedi 2 Décembre 2017	Saint-Denis	CD 92
Formation Arbitre Régional	Samedi 17 Février 2018	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 18 Février 2018	Créteil	CD 94
Formation Arbitre Régional	Samedi 31 Mars 2018	Saint-Denis	CD 92
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 1 ^{er} Avril 2018	Saint-Denis	CD 92
Formation Arbitre Régional	Samedi 7 Avril 2018	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 8 Avril 2018	Créteil	CD 94
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	22 au 27 Avril 2018	Salbris (41)	CD 94
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	7 au 13 Juillet 2018 En internat	Sables d'Olonnes	CD 92



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



Selon votre situation, vous pouvez faire financer, tout ou partie, de votre formation (frais pédagogiques, administratifs, voire d'hébergement et de restauration).



uniformalog

www.uniformalog.fr

Tous les employeurs sont tenus de participer au financement de la formation professionnelle continue de leurs salariés, quel que soit le volume horaire travaillé.

Depuis 2016, cette participation prend la forme d'une contribution unique qui doit être versée par l'employeur à son OPCA (Organisme Partenaire Collecteur Agréé) avant le 1^{er} mars de l'année en cours (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale).

L'employeur doit remplir un seul bordereau de versement regroupant les contributions liées au Plan de Formation, à la professionnalisation et au CIF (Congé Individuel de Formation), le renvoyer et procéder au versement auprès de son OPCA (obligatoirement Uniformalog pour la branche sport depuis le 1^{er} Sept. 2015).

Cette contribution **permet ensuite à l'employeur d'obtenir des financements pour les actions de formations engagées au bénéfice :**

- de ses **salariés** en priorités,
- de ses bénévoles, dès lors que ces actions de formation s'adressent à

des dirigeants bénévoles de structures employeuses et qu'elles sont **en lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure** (membres du Bureau de l'association : Président, Trésorier, Secrétaire Général ou Vice-Président).

Plan de Formation

A l'initiative de l'employeur, il précise les actions de formation à mettre en place en fonction des besoins de sa structure et des demandes du salarié et des dirigeants bénévoles. Ce plan de formation doit permettre au salarié de s'adapter, d'évoluer, de se maintenir dans l'emploi ou de développer ses compétences.

Contrat de Professionnalisation

Contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux. Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



Période de Professionnalisation

Cette période vise au maintien du salarié dans son emploi via l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par des actions de formation alternant enseignements théoriques et pratiques.

Congé Individuel de Formation

Il permet à tout travailleur, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le Plan de Formation de sa structure.

Compte Personnel d'Activité (depuis le 1^{er} janvier 2017)

Il doit aider les actifs à mieux gérer leur vie professionnelle : anticiper les transitions subies ou choisies, préparer leur avenir professionnel, rebondir dans un nouvel emploi, créer une entreprise, etc. tout en conservant la protection de leurs droits.

Le compte personnel d'activité est accessible sur le portail numérique moncompteactivite.gouv.fr. Chacun dispose d'un tableau de bord personnel lui permettant de visualiser sur un même espace un état des lieux de ses trois comptes : le compte personnel

de formation (**CPF**), le compte personnel de prévention de la pénibilité (**C3P**) et le compte d'engagement citoyen (**CEC**)

- LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) créé en 2015

Chaque salarié est crédité automatiquement en heures de formation ; pour les salariés à temps complet à raison de 24h/an jusqu'à 120 heures, puis de 12h/an jusqu'à un maximum de 150 heures.

- LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN (CEC)

Il recense les activités de bénévolat ou de volontariat du bénéficiaire. Certaines d'entre elles permettent en effet l'acquisition d'heures sur le CPF, jusqu'à 20h/an et par nature d'activité, dans la limite de 60 heures. La durée minimale nécessaire à l'acquisition de 20 heures sur le CPF est de 6 mois continus pour le service civique et de 200 heures, avec au moins 100 heures dans une association, pour les activités de bénévolat associatif. Les activités concernées sont : le service civique, la réserve militaire, la réserve sanitaire, la réserve communale de sécurité civile, le bénévolat associatif, l'activité de maître d'apprentissage, les volontaires dans les armées et les sapeurs pompiers volontaires.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



- LE COMPTE PERSONNEL DE PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ (C3P)

Il est ouvert pour les salariés du privé dès la première déclaration d'exposition à l'un des facteurs de risque de pénibilité. Les points attribués au bénéficiaire en raison de son exposition à ceux-ci y sont comptabilisés. Le compte est plafonné à 100 points pour l'ensemble de la carrière d'un salarié. Chaque personne concernée décide de l'utilisation de ses points. Trois possibilités s'offrent à elle : augmenter ses droits à la formation, se mettre à temps partiel à partir de 55 ans en recevant un complément de rémunération ou partir plus tôt à la retraite. 4 points de pénibilité peuvent être convertis en 100 heures de formation sur le CPF.

Pour en savoir plus sur tout ces dispositifs, vous pouvez consulter le site internet www.moncompteformation.gouv.fr sur lequel vous trouverez une présentation détaillée du CPF entre autre, de son fonctionnement ainsi que la documentation utile et les réponses aux questions les plus fréquentes.



PÔLE EMPLOI

pôle emploi

Si vous êtes demandeur d'emploi, consulter votre conseiller Pôle Emploi avant d'entamer toutes démarches et pour valider votre dossier de formation. Il étudiera votre situation personnelle et votre projet professionnel avec vous.

Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités. Il convient de distinguer 2 éléments ; le **coût de la formation** et celui de la **rémunération du bénéficiaire de la formation**. Certains dispositifs prévoient ainsi la prise en charge des 2, d'autres que l'un des 2, et certaines formations ne sont pas du tout prise en charge.



ESPACE PÔLE EMPLOI « JE ME FORME »

AUTRES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT GENERAUX

En fonction des politiques locales, il peut exister d'autres possibilités de financement de formation, pour les bénévoles et/ou les salariés, par une demande du stagiaire ou par le biais d'une demande de financement du club auprès des organismes suivants : Conseil Régional ou Départemental, Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), Mairie, DDCS.



Conditions Générales liées aux formations de l'IREF Ile de France

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table (LIDFTT). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IREF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du règlement du montant de la formation (chèque à l'ordre de la Ligue IDF TT). Elle est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaire renvoie, par tous moyens, le bulletin d'inscription rempli.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard jusqu'à la date de clôture indiquée sur le Bulletin de la formation concernée.

L'IREF remet ensuite successivement au participant avec le cas échéant copie à la structure, la confirmation d'inscription accompagnée du Livret d'accueil du stagiaire comprenant, entre autre, le Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation, les modes d'accès au lieu de formation, les objectifs, le programme, les intervenants, les modalités de validation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le chèque correspondant ou l'attestation de prise en charge de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de tout autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, le Bulletin d'inscription accompagné du règlement vous sera retourné par la poste. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

3. Convocation et attestation de formation

Une convocation est adressée au participant, avec copie à la structure (si besoin), au minimum 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure.

Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation.

Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques, les supports remis aux participants et les frais d'hébergement et de restauration (sauf cas particuliers dûment spécifiés sur les supports d'informations). Les frais de déplacement sont à la charge de la structure/du participant.

5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation sur demande.

En cas de prise en charge du coût de la formation par un OPCA (en l'occurrence UNIFORMATION pour le TT), il appartient au bénéficiaire d'effectuer la demande de prise en charge en amont et d'envoyer l'accord et numéro de dossier à l'organisme de formation avec les coordonnées de l'OPCA (accord de prise en charge), ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission des pièces justificatives pour paiement et reste en tout état de cause responsable du paiement notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

Pour les formations faites à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis avec le bulletin d'inscription avec une réception avant la clôture des inscriptions,
- encaissement du chèque entre la date de clôture et le début de la formation.

6. Annulation / Interruption

* Annulation par le participant/la structure : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive, au-delà de la date de clôture des inscriptions et sans justification par un certificat médical, le chèque sera conservé et encaissé intégralement par la Ligue IDF TT, sinon seuls les frais déjà engagés seront refacturés.

* Annulation par l'IREF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de nombre de stagiaires insuffisants. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum une semaine avant la date prévue du début de la formation, et la Ligue IDF TT retournera le chèque des frais d'inscription ou effectuera le remboursement.

7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IREF.

Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IREF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

8. Litige éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Bobigny (93) sera le seul compétent pour régler le litige.

Les partenaires de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table





LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE

1-3 rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS



- POUR LA RENTRÉE -

JE PRENDS MA LICENCE DANS UN CLUB FFTT

- ☑ POUR LA FIERTÉ D'APPARTENANCE
À LA FAMILLE DU TENNIS DE TABLE
- ☑ POUR UN ENCADREMENT DE QUALITÉ
- ☑ POUR LE PARTAGE DE VALEURS
- ☑ POUR UNE PRATIQUE ASSURÉE
- ☑ POUR LA VOLONTÉ DE PROGRESSER



WACK
www.wsport.com

f i t @FFTTofficiel
WWW.FFTT.COM

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table



Centre de Formation Ligue d'Ile de France de Tennis de Table



Catalogue des Formations

2017 – 2018





- 
— **Les Formations Fédérales – entraîneur « bénévole »** **4**
 - animateur Fédéral / Jeune animateur Fédéral
 - Entraîneur Fédéral

- 
— **Les Formations Professionnelles** **8**
 - Les modifications du nouveau « CQP Moniteur TT »
 - Formation et stage de face à face péd. de 35 h
 - Informations sur le BPJEPS APT CS TT
 - Formation DEJEPS TT
 - Accompagnement à la VAE pour l'obtention du DEJEPS

- 
— **Les Formations Continues** **17**
 - Prévention et Secours Civique 1er niveau (PSC 1)
 - Forme et Santé par le Ping
 - La Préparation Physique au Tennis de Table
 - La Préparation Mentale
 - Haut Niveau Jeunes



 — Les Formations Arbitrage	23
<ul style="list-style-type: none">- Arbitre Régional- Juge-Arbitre 1er degré (Compétition par équipe)- Juge-Arbitre 2ème degré (Critérium Fédéral)- Juge-Arbitre 3ème degré (Tournoi)- Accompagnement vers Arbitre National (sur sélection IDF)- SPID-Déconnecté	
 — Calendrier des formations des Comités / FFTT 17-18	32
 — Financement de votre formation	33
 — Conditions générales liées aux formations IREF	36
 — Partenaires de la Ligue IDF TT	37

Retrouvez toutes ces informations sur www.fftt-idf.com
Rubrique Formation



Vous avez une question

Renseignements au secrétariat Formation :

- Stéphanie LEREBOURS

Institut **R**égional de l'**E**mploi et de la **F**ormation

Tél : 01.55.87.26.92

permanence téléphonique : tous les jours 9h30 à 12h00
et 14h00 à 16h00

Mail : formation@fft-idf.com

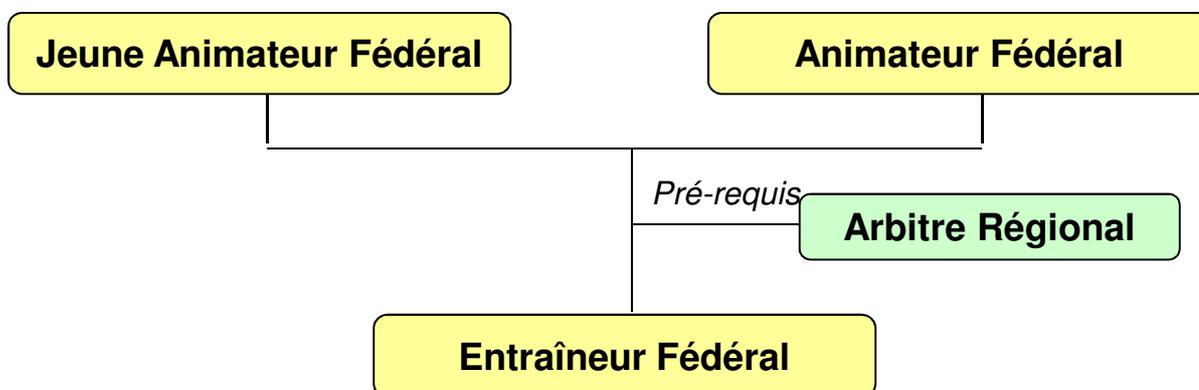
Pour s'inscrire à une formation

Nous retourner le formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet (voir les liens et rubriques sur chaque page concernée et dans les bulletins Formation / Technique) dûment rempli et accompagné du règlement, dans les délais impartis à

Ligue d'Ile de France de Tennis de Table
1-3 Rue de la Poterie
93200 SAINT DENIS



Organigramme des Formations d'entraîneur et d'éducateur sportif



Entraîneur « bénévole »

Certificat de Qualification Professionnel (CQP)
Moniteur Tennis de Table (maximum 360 h / an de travail)

Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports (BPJEPS) Niveau 4
Certificat de Spécialisation Tennis de Table (CSTT)

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS) Niveau 3
Spécialité « Perfectionnement Sportif », mention Tennis de Table

Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DESJEPS) Niveau 2
option Tennis de Table (TT)

Entraîneur salarié



Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral



Une formation de 28 heures + un stage pratique d'encadrement obligatoire de 12 heures

Objectifs	Etre capable : -D'adapter ses interventions en fonction des publics, -Animer des séances pour tous les publics -Assister un entraîneur (EF,CQP,BE,DE) lors de la conduite de séances d'entraînement
Dates – Horaires et Lieu de formation	du Lundi 23 Octobre au Jeudi 26 Octobre 2017 à Courbevoie (en internat obligatoirement) + 12 h de stage
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Licencié traditionnel FFTT -Catégorie d'âge Senior pour diplôme Animateur Fédéral et catégorie Junior pour Jeune Animateur Fédéral
Nb de places disponibles	Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque ou via internet + paiement Carte Bancaire)
Volume de formation	40 heures dont 12 heures de stage pratique d'encadrement (cf. conditions de réalisation)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT - 15 ans d'expérience
Contenu de la formation	<p>TECHNIQUE : -Les fondamentaux techniques (prise de raquette / actions sur la balle, trajectoires, rotations / Relâchement, posture et équilibre) / Remettre / Servir / Le Revers / Le Coup Droit / Jouer en mouvement / Le panier de balles (introduction)</p> <p>PEDAGOGIE : Animer, gérer sa séance, son groupe / Introduction et principes généraux d'entraînement / Incertitudes, opposition, paramètres/ Organisation, communication, animation / Construire une séance, un exercice / La compétition et les différentes formes de comptage/ Les différents publics / L'entraînement des enfants, principes Programme Détection : cultiver le côté malin, combatif</p> <p>L'ENTRAÎNEUR : -Qui suis-je ? Quelles valeurs ? Quelles casquettes ? / La relation avec les parents</p> <p>EDUCATION PHYSIQUE : -L'échauffement physique et les étirements / L'hygiène de vie (sommeil, repas, boisson)</p> <p>EDUCATION MENTALE : -Développer l'autonomie</p> <p>DIVERS : -Fonctionnement du club et de l'environnement de l'entraîneur / Logique interne, historique / Présentation des différentes compétitions existantes</p> <p>+ STAGE PRATIQUE DE 12H00 => L'objectif de ce stage est que le stagiaire soit actif et encadre réellement sur le terrain. Ces 12h peuvent se faire successivement au sein d'un Club ou d'un Comité Départemental (organisation à voir au cas par cas), comprenant au minimum 2 h de travail individualisé au panier de balles</p> <p><i>Modalités de validation du stage pratique :</i> -Qualité de la séance sur papier (architecture, présentation, choix des situations) / Qualité de la menée de séance (évaluation de la forme supérieure à celle du fond) / Qualité des interventions techniques lors de la séances individuelle (leçon ou panier)</p> <p>A la fin du stage, présentation au Responsable de la Formation des séances écrites, du bilan global de l'ensemble des heures d'encadrement, une attestation validée par le dirigeant de l'association</p>
Coût de la formation	350 € (tout compris) à l'ordre de la Ligue IDF TT
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Animateur Fédéral OU inscription via le site internet de la Ligue Rubrique Inscription (avec paiement par CB)
Date limite d'inscription - Auprès de	Vendredi 6 Octobre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT



Proposition d'un Package AF/JAF + Arbitre Régional



Jeune Animateur Fédéral (JAF) / Animateur Fédéral (AF) + Arbitre Régional

Dates – Horaires et Lieu de formation	Du Dimanche 18 au Vendredi 23 Février 2018 à Courbevoie (en internat obligatoirement) - formation non fractionnable -
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Juniors et moins de 18 ans pour diplôme JAF - Minimum Senior pour diplôme AF
Nb de places disponibles	Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	AF/JAF => 40 heures dont 12 h de stage pratique d'encadrement + 8 heures pour la formation Arbitre Régional + env. 4/5 heures pour examens écrit et pratique d'Arbitre
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT André CRETOT (formateur Arbitre Régional)
Contenu de la formation	Composée de 2 modules : Technique avec le programme Jeune Animateur Fédéral / Animateur Fédéral (voir le programme page 5) + 12 h de stage pratique à effectuer impérativement avant le 30 Juin 2018 (cf. modalités de réalisation sur le site) Arbitre Régional : pré requis obligatoire pour poursuivre le cursus de formation d'entraîneur bénévole et professionnel (=> Entraîneur Fédéral, CQP Moniteur TT, ...) Formation + examens écrit et pratique inclus
Coût de la formation	400 € (Arbitre Régional inclus) Internat obligatoire
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Animateur Fédéral
Date limite d'inscription Auprès de	Le Vendredi 19 Janvier 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Par le diplôme Jeune Animateur Fédéral (pour les – de 18 ans) et Animateur Fédéral (pour les + de 18 ans) -présence intégrale obligatoire à la formation + 12 h stage encadrement à effectuer obligatoirement avant le 30 juin 2018 ou avant l'inscription à la formation Entraîneur Fédéral) + Certificat de Capacité Arbitre Régional sous condition de réussite à l'examen écrit et pratique)



Entraîneur Fédéral



2 formations proposées

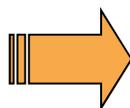
Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : du Lundi 26 au Vendredi 30 Décembre 2017 (à Saint-Denis - obligatoirement en internat) Examen n°1 : 11 Mars 2018</p> <p>Formation n°2 : du Lundi 16 au Vendredi 20 Avril 2018 (à Saint-Denis - internat obligatoire) Examen n°2 : 3 juin 2018</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>-Licencié traditionnel FFTT -Être minimum Junior pour la formation <u>mais obligatoirement être majeur pour l'examen</u> -Titulaire du Diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) ET Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) - Être ou avoir été classé 11 (Fille) ou 13 (garçon) pour se présenter à l'examen (anciennement 50)</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 7 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)</p>
Volume de formation	<p>48 heures dont 13 heures de stage pratique d'encadrement à effectuer après la formation et à valider maximum 1 semaine avant la date de l'examen (+ examen)</p>
Intervenants	<p>François PICARD –BEES 2ème ° TT / 15 ans d'expérience + Jury pour l'examen</p>
Contenu de la formation	<p>-TECHNIQUE : Les coups techniques (coup d'attaque, de contre, les remises, les services, ...), panier de balles - TACTIQUE : les principes de base, coaching - SEANCE : les différents types de séance, la planification - LE PHYSIQUE : les qualités spécifiques : la vitesse, la force, le gainage ... - MENTAL : éducation mentale, relation entraînement / compétition - DIVERS : le double, matériel, actions techniques fédérales (plan DTN, PES) Préparation à l'examen + 13 heures de stage pratique d'encadrement à réaliser et valider 1 sem. avant la date de l'examen EF</p>
Coût de la formation	<p>Formation n°1 : 400 € obligatoirement en internat Formation n°2 : 400 € obligatoirement en internat</p> <p>Examen : 50 euros</p>
Formulaire d'inscription + intention de réalisation de vos 13 h de stage à télécharger sur le site internet	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation d'entraîneurs/Entraîneur Fédéral</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 24 Novembre 2017 Formation n°2 : Jeudi 15 Mars 2018 (dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalités de Validation	<p>Une fois les 13 heures de stage pratique d'encadrement validées + réussite à l'examen (obtention avec une moyenne de 10/20). Délivrance du diplôme Entraîneur Fédéral</p>



Quelques informations

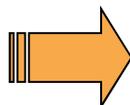
Vous souhaitez être rémunérés pour ...

Encadrer et animer
l'activité TT
*(volume horaire max.
de 360h/an)*



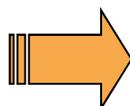
Certificat de Qualification
Professionnelle (CQP)

Animer, développer
et fidéliser le TT
(sans restriction)



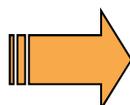
Brevet Professionnel (BPJEPS
APT CS TT - niveau Bac)

Entraîner, former et
concevoir un projet



Diplôme d'Etat (DEJEPS TT
- niveau Bac + 2)

Entraîner le haut
niveau, former des
cadres techniques
et des formateurs



Diplôme d'Etat Supérieur
(DESJEPS TT - niveau Bac + 3)



Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Le titulaire du CQP exerce **son activité de manière autonome**, seul ou en équipe, en cohérence avec le projet global de la structure et sous l'autorité du Président (ou de son représentant). Ce n'est pas un diplôme d'Etat mais il est reconnu et permet après **son obtention d'être rémunéré pour l'encadrement et l'animation du Tennis de Table dans un volume maximum de 360 heures par an.**



Pour pouvoir exercer contre rémunération au sein d'associations sportives affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table, le titulaire du CQP Moniteur Tennis de Table doit préalablement posséder une **carte professionnelle** qu'il peut obtenir en effectuant une déclaration auprès de la Préfecture du département dans lequel il compte exercer son activité (possible via internet).

Ce diplôme s'inscrit dans une **logique de parcours de formation et facilite l'accès à une certification d'Etat**, en se dirigeant vers le BPJEPS TT (future passerelle en 2018-2019 avec des équivalence de 1 UC capitalisable) ou le DEJEPS **s'il souhaite en faire son métier à temps complet.**



Le CQP Moniteur Tennis de Table est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et est donc, à ce titre, **éligible au Compte Personnel de Formation** (CPF). **Il peut être entièrement pris en charge par Uniformation** si vous êtes salarié, si votre club est adhérent et à jour de ses cotisations à Uniformation. Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec le secrétariat formation au 01.55.87.26.92.



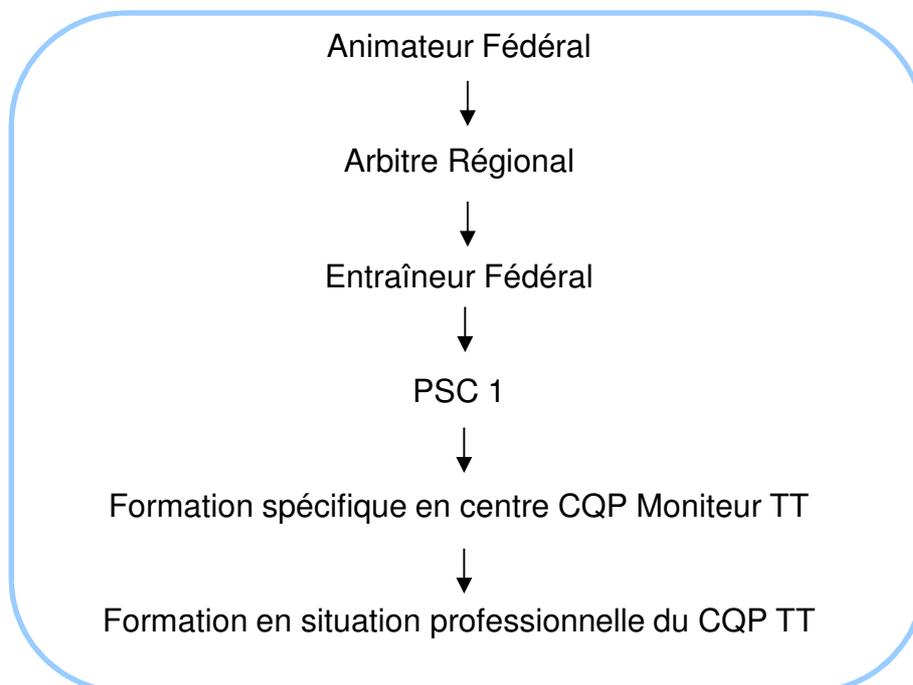
Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Moniteur Tennis de Table



Les étapes pour arriver en commission de validation

Suite à la modification du CQP, nous sommes dans l'attente de précisions.

Pour la **validation issue de certification**, il faut obtenir les diplômes/formations suivants



Une fois tout cela obtenu, un dossier complet est à adresser à
Ligue Ile de France de Tennis de Table

Commission de validation (2 fois / an)
FFTT – CPNEF Sport
Jury national

Avec le Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur TT, vous avez la possibilité d'entraîner/animer en toute légalité, en étant rémunéré (mais pas à temps complet), et en ayant la possibilité d'obtenir un BPJEPS TT en ayant capitalisé 1 UC (création du BPJEPS TT en 2018-2019).

Attention ! 1 seule formation organisée pour la saison 2017-2018
pour cette 1^{ère} année de mise en place

Dates – Horaires et Lieu de formation	du Mardi 17 au Samedi 21 Avril 2018 Au CREPS IDF de Châtenay-Malabry
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFFT -Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) -Titulaire du grade d'Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) -Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral -Titulaire du PSC 1
Nb de places disponibles	Minimum 5 – Maximum 15 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque)
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours + 10 h de FOAD
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT Lucie COULON + intervenants de la FFFT
Contenu de la formation	Bloc1 (BF1) : Projet de club : Le club, son environnement Bloc 2 (BF2) : Pédagogie et publics Bloc 3 (BF3) : Entraînement: Physio/biomécanique, tactique et technique, Panier de balles, histoire du TT
Coût de la formation	400 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Animateur TT
Date limite d'inscription Après de	Le 3 Avril 2018 À la Ligue IDF TT (dates de réception)
Modalités de Validation	Présence complète à la formation et délivrance d'une attestation donnant l'accès à la dernière formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT



Formation en situation professionnelle du CQP Moniteur TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	Formation tutorée en appui sur une semaine de stage jeune : selon disponibilité sur les vacances scolaires d'Octobre 2017 / Février 2018 / Avril 2018 et début juillet 2018 (étude au cas par cas)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFTT -Titulaire du diplôme Animateur Fédéral ou JAF (ou anc. Entr. Régional) -Titulaire du diplôme Arbitre Régional (ou Arb Rég Théorique) -Titulaire du diplôme Entraîneur Fédéral -Titulaire du PSC1 -Attestation de Formation spécifique en centre du CQP Moniteur TT
Nb de places disponibles	Maximum 2 stagiaires par stage départemental ou régional
Volume de formation	35 heures réparties sur 5 jours
Intervenants	Formateur Habilitation Nationale CQP TT
Contenu de la formation	<p>Découpée en 4 blocs</p> <p><u>Bloc 1</u> : Etre capable de mener une séance collective</p> <p><u>Bloc 2</u> : Etre capable de s'adapter à la demande du pratiquant</p> <p><u>Bloc 3</u> : Etre capable de gérer l'aspect administratif et réglementaire d'un club</p> <p><u>Bloc 4</u> : Etre capable de situer le contexte environnemental</p>
Coût de la formation	600 €
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/CQP Animateur TT
Date limite d'inscription Auprès de	1 mois ou 2 en amont des stages jeunes À la Ligue IDF TT
Modalités de Validation	Soumis à évaluation par le formateur par le biais de grilles d'évaluation (mise en situation pédagogique, cycle de séances et entretien). Un rapport écrit devra être rédigé par le stagiaire (cycle des séances) ainsi qu'une séance écrite lors de l'évaluation pédagogique.



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table

Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table

1 ° - Le BPJEPS Activité Physique pour Tous

Différents organismes de formation dispensent cette formation, comme APS, ARFA, GRETA, CAMPUS LEOLAGRANGE, TRANS-FAIRE, IPMS ...

Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou titre équivalent ▶ Présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de 3 mois à l'entrée en formation ▶ Présenter une attestation de réussite aux exigences préalables liées à la pratique personnelle du candidat délivrée par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) ▶ Tests de sélection
Volume de formation	<p>Volume horaire global, 1180 heures de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •600 heures en centre de formation •580 heures en structure de stage <p>Peut se dérouler sur 1 an ou sur 2 ans selon le statut</p>
Contenu de la formation	<p>10 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ UC 1 : être capable de communiquer dans les situations de la vie professionnelle ▶ UC 2 : être capable de prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative ▶ UC 3 : être capable de préparer un projet ainsi que son évaluation ▶ UC 4 : être capable de participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité ▶ UC 5 : être capable de préparer une action d'animation dans le cadre d'activités physiques pour tous ▶ UC 6 : être capable d'encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation d'activités physiques pour tous ▶ UC 7 : être capable de mobiliser les connaissances nécessaires à la pratique des activités physiques pour tous ▶ UC 8 : être capable de conduire une action éducative dans le champ des activités physiques pour tous ▶ UC 9 : être capable de maîtriser les outils ou techniques des activités physiques pour tous concernées ▶ UC 10 : visant l'adaptation à l'emploi
Coût de la formation	Variable en fonction de l'organisme de formation et du statut du candidat
Date limite d'inscription Auprès de	Variable en fonction des organismes de formation



Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport – Activité Physique pour Tous – Certificat de Spécialisation Tennis de Table

Un diplôme en 2 formations => Obtention du BPJEPS APT et de la spécialisation Tennis de Table

2 ° - Certification de Spécialisation Tennis de Table

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Devenir animateur «professionnel» de tennis de table ▶ Acquérir les compétences et obtenir un diplôme permettant d'animer le tennis de table contre rémunération ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 (Bac) ▶ Elaboration et réalisation d'un projet d'animation et de développement dans l'activité tennis de table ▶ Conduite autonome de séances d'entraînement pour différents publics
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Être titulaire (ou en cours de possession) du BPJEPS « Activités Physiques pour Tous » (ou du BPJEPS « Activités Gymniques, de la Forme et de la Force » ou « Activités Sports Collectifs » ou tout autre diplôme admis en équivalence) ▶ Tests de sélection
1 seul lieu de formation possible	Centre Nord Pas de Calais : CREPS de Wattignies (contact : Catherine MORTELETTE)
Volume de formation	La formation du CS TT peut être effectuée parallèlement à la formation du BPJEPS APT Centre Nord Pas de Calais <ul style="list-style-type: none"> ▶ Formation en centre de formation (CREPS) : 120 heures + 5h certification ▶ Formation en entreprise : 75 heures
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ UC 1 : Réaliser un projet d'animation et de développement de tennis de table ▶ UC 2 : Encadrer de manière autonome une séance d'entraînement en tennis de table
Coût de la formation	Variable en fonction du statut du candidat
Date limite d'inscription Auprès de	Dépôt dossier d'inscription : Voir avec le CREPS



Dates – Horaires et Lieu de formation	Du 4 Septembre 2017 au 29 Juin 2018 (hors tests de sélection et test de positionnement) Au CREPS de Châtenay-Malabry (pour la partie commune et spécifique Tennis de Table)
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Licencié traditionnel FFFT -Avoir 18 ans minimum -Être titulaire de l'AFPS ou du PSC1 -Être titulaire du Certificat de Participation à la journée Défense et citoyenneté -Etre capable de justifier: <ul style="list-style-type: none"> - d'une expérience d'encadrement en tennis de table de 250 h au minimum durant au moins une saison sportive dans les 5 dernières années - d'une expérience de pratiquant de tennis de table durant au moins 3 saisons sportives au cours des 5 dernières années - démontrer les différentes familles de gestes techniques de l'activité <p>Satisfaire aux épreuves de sélection</p>
Nb de places disponibles	15
Volume de formation	700 heures en centre et 500 heures dans la structure employeur + 7 heures de positionnement
Intervenants	Intervenants du CREPS IDF Clémence BOUTEFEU – Coordinatrice IDF TT
Contenu de la formation	<p>4 Unités Capitalisables constituent le contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> -UC1 : concevoir un projet d'action -UC2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action -UC3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif dans le TT -UC4 : encadrer le TT en toute sécurité
Coût de la formation	Coût pédagogique maximum : 7 700,00 € pour 1207 h (possibilité de prise en charge totale ou partielle selon le statut)
Date limite d'inscription Après de	Le 31 Mai 2017 Au CREPS Ile de France VOIR LA BROCHURE SPECIFIQUE AU DEJEPS

Les inscriptions de cette formation sont closes pour la saison 2017-2018.
Elle figure dans ce catalogue pour information.



Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le DEJEPS TT



Dates – Horaires et Lieu de formation	-Entre 3 demi-journées et 3 jours d'entretien -Suivi individualisé par mail et par téléphone
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Pas de prérequis spécifique
Nb de places disponibles	Accompagnement individualisé => pas de limitation
Volume de formation	Entre 12 et 20 heures (selon les besoins)
Intervenants	François PICARD – BEES 2ème ° TT ou Sébastien HURE – BEES 2ème ° TT
Contenu de la formation	-Aide méthodologique essentielle sur le plan pédagogique, cette prestation a pour objet d'aider les candidats à décrire et à analyser leurs activités qu'ils présenteront dans le dossier qu'ils doivent adresser au jury, et le cas échéant de préparer l'entretien. L'accompagnement ne peut débuter qu'à compter de la décision de recevabilité.
Validation	Le dossier passe devant un jury (demande d'entretien avec le jury possible)
Coût de la formation	600 €
Date limite d'inscription Auprès de	Néant



Formation PSC 1

Prévention et Secours Civiques 1



Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 12 Novembre 2017 à Saint Denis De 9h00 à 17h30
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-A partir de 10 ans -Ouvert également aux personnes non licenciées TT
Nb de places disponibles	5 minimum - 10 maximum (priorité aux licenciés TT en IDF)
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur de la Protection Civile, titulaire du Brevet National de Moniteur des Premiers Secours, et secouriste actif
Contenu de la formation	Découpée en 8 parties : <ol style="list-style-type: none"> 1. Malaises et alerte 2. Plaies et protection 3. Les brûlures 4. Les traumatismes 5. Les hémorragies externes 6. Obstruction des voies aériennes par un corps étranger 7. Perte de connaissance 8. Arrêt cardiaque et alerte . Alerte aux populations
Coût de la formation	80 € (repas du midi inclus)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Lundi 23 Octobre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	Le PSC 1er niveau est délivré aux personnes ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage . Délivrance par la Protection Civile d'une attestation de formation PSC 1 et d'un diplôme (par mail)



Dates et Lieu de formation	Du Samedi 2 au Lundi 4 Juin 2018 au siège de la Ligue IDF TT et au Gymnase « La Raquette » à Saint Denis
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> -Être licencié FFTT en IDF (form. ouverte à d'autres départements limitrophes mais non prioritaires) -Être minimum Animateur Fédéral -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	7 minimum - 15 maximum (priorité aux salariés)
Volume de formation	<p>20 heures sur 3 jours réparti comme suit :</p> <p>Dimanche : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30 Mardi : 9h00-12h00 et 13h30-16h30</p>
Objectifs	<p>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des séances Sport Santé de type Prévention, Remise en forme et Bien-être -Aide à la reprise d'une activité physique sportive après blessure ou longue période d'arrêt -Prévention des maladies liées au vieillissement et à la sédentarité en aidant à la surveillance médicale et diététique -Maîtrise des bases techniques spécifiques au Bien-être : relaxation / yoga / Fit Ping
Intervenants	<ul style="list-style-type: none"> -Audrey MATTENET : Directrice du stage, Professeur de sport, DESJEPS Performance TT, marraine du Fit Ping Tonic, ancienne joueuse internationale et de l'Equipe de France -Sylvie SELLIEZ : Médecin Fédéral Régional / National FFTT -Adrien MATTENET : Sportif de Haut Niveau, membre de l'Equipe de France



<p>Contenu de la formation <i>sous réserve de modifications</i></p>	<p>Contenus médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bienfaits de l'activité physique sur le vieillissement et sur un certain nombre de maladies (risque coronarien, métabolique,...) -Bonnes pratiques : le suivi médical des pratiques vétérans -L'évolution CMNI et les questionnaires santé -Décret sur le sport santé sur prescription pour les ALD (Affection Longue Durée) -Les points de vigilance et les éléments d'alerte à surveiller lors d'une séance <p>Contenus diététiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exposé sur la diététique du sportif du Haut niveau à l'amateur (cf conférence de la diététicienne INSEP) -Gestion des compétitions <p>Contenus techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Fit ping avec apprentissage chorégraphiques -Exercices par thématique, avec et sans matériel (renforcements musculaires, gainage, proprio-céption, équi-libre....) -yoga -Relaxation -Préparation physique
<p>Coût de la formation</p>	<p>-400 € (repas des 3 midis inclus)</p> <p>-Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salaré et le club à jour de ses cotisations à Uniformation</p>
<p>Moyens pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Alternance d'apports de contenus théoriques et de contenus pratiques • Exercices individuels et en groupe • Analyse de pratique • Pratique d'activité physique • Supports écrits et numériques • Mise en situations pédagogiques • Les stagiaires repartiront avec une clé USB comprenant tous les supports numériques utiles pour la mise en place de leurs séances
<p>Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet</p>	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue</p>
<p>Date limite d'inscription Auprès de</p>	<p>Le en fonction des dates de formations (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation</p>
<p>Modalité de Validation</p>	<p>Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.</p>



Dates et Lieu de formation	Les Jeudi 16 et Vendredi 17 Novembre 2017 à la Halle Georges Carpentier – 81 bd. Masséna 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Être licencié FTTT en Ile de France - Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) - Réservée aux personnes Junior et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 25 maximum (tous statuts confondus)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Proposer une organisation et un entraînement (contenus) physique adapté à la pratique du Tennis de Table - Proposer une progression aux athlètes, en fonction des âges et des besoins, - Être capable d'évaluer et d'ajuster les progrès réalisés par les pongistes dans les domaines des qualités physiques à développer
Intervenants	- Mathias CERLATI : C.T.N., Préparateur Physique de l'INSEP - Virgil GANDON : Préparateur Physique chez les Jeunes
Contenu de la formation	<i>Communiquer prochainement</i>
Coût de la formation	- 160 € (repas des 2 midis inclus / documentations et supports) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Mardi 3 Octobre 2017 (date de réception) à la Ligue IDF TT TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



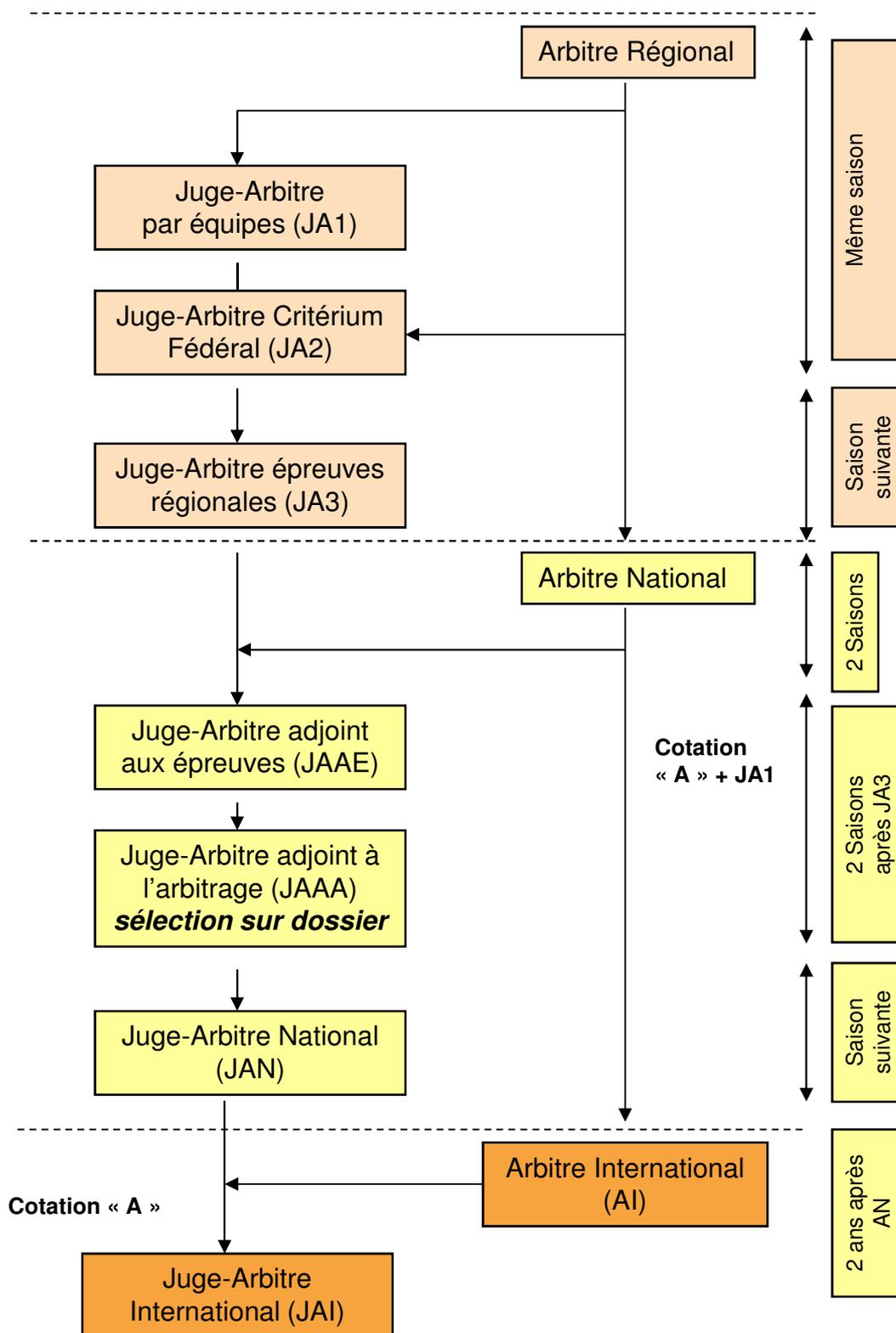
Dates et Lieu de formation	Les 22 et 23 Mars 2018 à la salle spécifique de la Halle Georges Carpentier - Paris 13ème
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FTTT -Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 20 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures 30 sur 2 jours réparti comme suit : -Jeudi 22 mars de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h30 -Vendredi 23 mars de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : - Mettre en place différentes techniques de préparation mentale, - Comprendre et maîtriser le stress en compétition et le gestion des émotions
Intervenants	-Philippe MOLODZOFF: Conseiller Technique Sportif National
Contenu de la formation	Communiqué ultérieurement
Coût de la formation	- 224 € (repas des 2 midis, documentation compris) -Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Mardi 6 Février 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Dates et Lieu de formation	Les 31 Mai et 1^{er} juin 2018 au siège de la FFTT 3 rue Dieudonné Costes - 75013 Paris
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	-Être licencié FFTT -Être entraîneur Professionnel ou Bénévole (priorité aux salariés) -Réservée aux personnes de 18 ans et plus
Nb de places disponibles	5 salariés minimum - 25 maximum (tout statut confondu)
Volume de formation	14 heures sur 2 jours réparti comme suit : de 9h00-12h00 et 13h00-17h00
Objectifs	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : -D'appréhender les temps de passage sur la route du Haut Niveau, -Connaître la filière du Haut Niveau fédéral et les différentes structures, -D'identifier le Haut Niveau International Jeunes -Les spécificité du jeu féminin.
Intervenants	-Isabelle THIBAUT : Responsable du secteur Performance Jeunes -David JOHNSTON : Entraîneur national de l'équipe de France Juniors garçons -Autres intervenants communiqués ultérieurement ...
Contenu de la formation	Communiquer ultérieurement
Coût de la formation	- Coût communiqué ultérieurement (repas des 2 midis, documentation compris) - Prise en charge collective possible par Uniformation si le stagiaire est salarié et le club à jour de ses cotisations à Uniformation
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Continue
Date limite d'inscription Après de	Le Vendredi 13 Avril 2018 (date de réception) à la Ligue IDF TT pour transmission du dossier de demande de prise en collective à Uniformation
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.



Les parcours de formation



Pourquoi s'orienter vers l'arbitrage

- Connaître les règles du jeu,
- Pouvoir arbitrer ou Juge-Arbitrer des rencontres pour son club et au service du Tennis de Table (sans Arbitre, ni Juge-Arbitre => pas de compétitions)
- Valider des diplômes conduisant à obtenir des compétences pour être bénévole dans son club ou accéder aux compétitions les plus prestigieuses

Nous vous attendons nombreux pour qu'ensuite, les compétitions de vos clubs, comités et ligue soient mieux organisées et répondent aux exigences réglementaires



Comment sont délivrés les grades ?

Pour les stages d'Arbitre Régional, JA1, JA2 et JA3ème degré, la validation s'effectue après la réussite de l'épreuve théorique (questionnaire d'évaluation en fin de formation ou examen écrit) et la réussite d'une épreuve pratique en situation lors d'une compétition officielle et en présence d'un formateur FO ARB/JA ou FO JA2/JA3.



Arbitre Régional



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 1^{er} Octobre 2017 à St Denis de 09h00 à 19h00</p> <p>Formation n°2 : Samedi 10 Mars 2018 à Saint Denis de 09h00 à 19h00</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FTTT
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque OU à la date d'inscription sur le site internet)
Volume de formation	8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FTTT</p> <p>Formation n°1 : André CRETOT</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> -Connaître les règles du jeu -La gestuelle de l'arbitrage -Gestion d'une partie : avant – pendant – après par l'arbitre -Se mettre à la disposition du Juge-Arbitre <p style="text-align: center;"><i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'examen écrit qu'une seule fois par saison sportive</i></p>
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p style="text-align: center; color: red;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Lundi 25 Septembre 2017</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 2 Mars 2018</p> <p>(dates de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Obtention après réussite à l'examen écrit (mini 24/30) et de l'examen pratique sur une compétition par équipe</p> <p>Par un Certificat de Capacité Arbitre Régional (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 1er degré Epreuve par équipe

Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Formation n°1 : Dimanche 8 Octobre 2017 de 09h00 à 19h00 à Saint Denis</p> <p>Formation n°2 : Dimanche 11 Mars 2018 de 09h00 à 19h00 à Saint Denis</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<p>- Licencié traditionnel FFTT</p> <p>- Être Arbitre Régional (ou en formation)</p> <p>- Avoir 18 ans</p>
Nb de places disponibles	<p>Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription + chèque OU à la date d'inscription sur le site internet)</p>
Volume de formation	<p>8 heures (+ 2 ½ journées pour l'examen)</p>
Intervenants	<p>Formateurs habilités par la FFTT</p> <p>Formation n°1 : André CRETOT</p> <p>Formation n°2 : Jérémy JOLLY</p>
Contenu de la formation	<p>Objectifs : Être capable de diriger les rencontres par équipes de Tennis de Table de tous niveaux (pour Pro A et Pro B, le grade supplémentaire Arbitre National est nécessaire)</p> <p>Contenu : Connaître les règlements du championnat par équipes tous niveaux / Le rôle et les missions du juge-arbitre / Le remplissage de la feuille de rencontre / Les problématiques du juge-arbitre</p>
Coût de la formation	<p>80 euros (documentation, repas du midi et examen compris)</p>
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>S'inscrire en nous retournant la feuille d'inscription téléchargeable sur www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage + les frais d'inscription</p> <p>Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Formation n°1 : Vendredi 29 Septembre 2017</p> <p>Formation n°2 : Vendredi 2 Mars 2018 (dates de réception)</p> <p>À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<p>Passage de 2 UV écrites et obtenir au moins 34/40 à UV1 et 30/40 à UV2 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i></p> <p>-Passage de l'UV pratique et obtenir au moins 34/40 sur une compétition régional par équipe</p> <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 1er degré (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 2ème degré Critérium Fédéral



Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>Le samedi 25 Novembre 2017 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 26 Novembre 2017 (de 09h00 à 18h00) Et le dimanche 10 Décembre 2017 (1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis</p> <p>+ examen pratique sur le 3^{ème} ou 4^{ème} tour du Critérium Fédéral</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FFTT - Être Arbitre Régional - Avoir 18 ans
Nb de places disponibles	<p>Minimum 4 – Maximum 12 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)</p>
Volume de formation	<p>16 heures (+ ½ journée pour l'UV écrit + 1 journée sur un tour de Critérium Fédéral)</p>
Intervenants	<p>Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Christophe HEYMAN et Gaëtan GOUBERT</p>
Contenu de la formation	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaissance du règlement du Critérium Fédéral -Apprentissage de la gestion sportive (mise en poule, classement des poules, élaboration et suivi des tableaux spécifiques du CF -Utilisation basique de SPID-Déconnecté
Coût de la formation	<p>160 euros (documentation, 2 repas du midi, examen écrit et pratique)</p>
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	<p>www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage</p> <p style="color: red; text-align: center;">Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.</p>
Date limite d'inscription Auprès de	<p>Le Mercredi 15 Novembre 2017 (date de réception) À la Ligue IDF TT</p>
Modalité de Validation	<ul style="list-style-type: none"> -Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage -Passer l'UV 1 sur place et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> -Passer l'UV pratique et obtenir au moins 15/20. <p>Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 2ème degré (envoyé uniquement par mail)</p>

Juge-Arbitre 3ème degré Epreuves Régionales

Dates – Horaires et Lieu de formation	Le samedi 2 Juin 2018 (de 09h00 à 19h00) Et le dimanche 3 Juin 2018 (de 09h00 à 19h00) Et 1/2 journée pour l'examen écrit) À Saint Denis + examen pratique sur une épreuve régionale
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Licencié traditionnel FFTT - Être Juge-Arbitre 1^{er} degré - Être Juge-Arbitre 2ème degré
Nb de places disponibles	Minimum 2 – Maximum 6 (prises dans l'ordre d'arrivée : inscription)
Volume de formation	18 heures réparties sur 2 jours (+ ½ journée examen écrit + 1 jour pour l'examen pratique sur une épreuve régionale)
Intervenants	Formateurs habilités FO JA2-JA3 par la FFTT Frédéric FOUCHARD + Christophe HEYMAN
Contenu de la formation	-Connaissance du règlement de toutes les compétitions régionales -Gestion sportive, mise en œuvre de différentes techniques (poules, tableaux, tirages au sort) -Organisation d'une compétition (horaire, plan de salle et plan d'occupation des tables ...) -Notions de conduite d'une compétition et de psychologie du juge-arbitrage
Coût de la formation	160 euros (documentation, 2 repas du midi et examen écrit et pratique compris)
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fft-idf.com/Formation/Formation Arbitrage Toute inscription reçue sans paiement ne sera pas prise en compte.
Date limite d'inscription Auprès de	Le Jeudi 17 Mai 2018 (date de réception) À la Ligue IDF TT
Modalité de Validation	-Obtenir au moins 8/12 au QCM arbitrage et 6/10 aux départages et 6/10 à la mise en poules -Passage de l'UV 1 et renvoyer le dossier dans les délais impartis et obtenir un total d'au moins 170 / 200 <i>Un stagiaire ne peut se présenter à l'UV1 qu'une seule fois par saison</i> -Passer l'UV pratique et obtenir au moins 150/200. Validation par un Certificat de Capacité Juge-Arbitre 3ème degré (envoyé uniquement par mail)



Préparation à l'examen d'Arbitre National



(sur sélection IDF)

Dates – Horaires et Lieu de formation	<p>-Journées de sélection : Théorie : le 18 Novembre 2017 à St Denis Pratique : le 3 Décembre 2017 (sur le Tournoi Régional Féminin) -Journée de préparation en cas de réussite à la pré sélection FTTT : indéterminé et en fonction des résultats</p>
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Licencié traditionnel FTTT - Être Arbitre Régional en activité depuis au moins 2 ans - Maximum 2 présentations à la pré sélection IDF
Nb de places disponibles	Minimum 2 ou 3 – Maximum 6 sur sélection
Volume de formation	6 heures (dont la journée de préparation en cas de sélection IDF)
Intervenants	Véronique BEAUSSART (formatrice FO ARB/JA)
Contenu de la formation	<p>-<u>Une journée de sélection IDF</u> pour se présenter à la Pré sélection à l'examen d'Arbitre National (sur les CFR 2018 + examen final) Présentation du principe de la pré sélection FTTT, Principe de l'examen AN, UV Arbitre Régional, Mise en condition AN et conseils sur la pratique.</p> <p>-En cas de sélection par la FTTT, <u>1 journée de préparation sur la pratique et éventuellement l'oral</u> pour l'examen AN</p>
Coût de la préparation	50 euros
Formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet	www.fftt-idf.com/Formation/Formation Arbitrage



SPID-Déconnecté



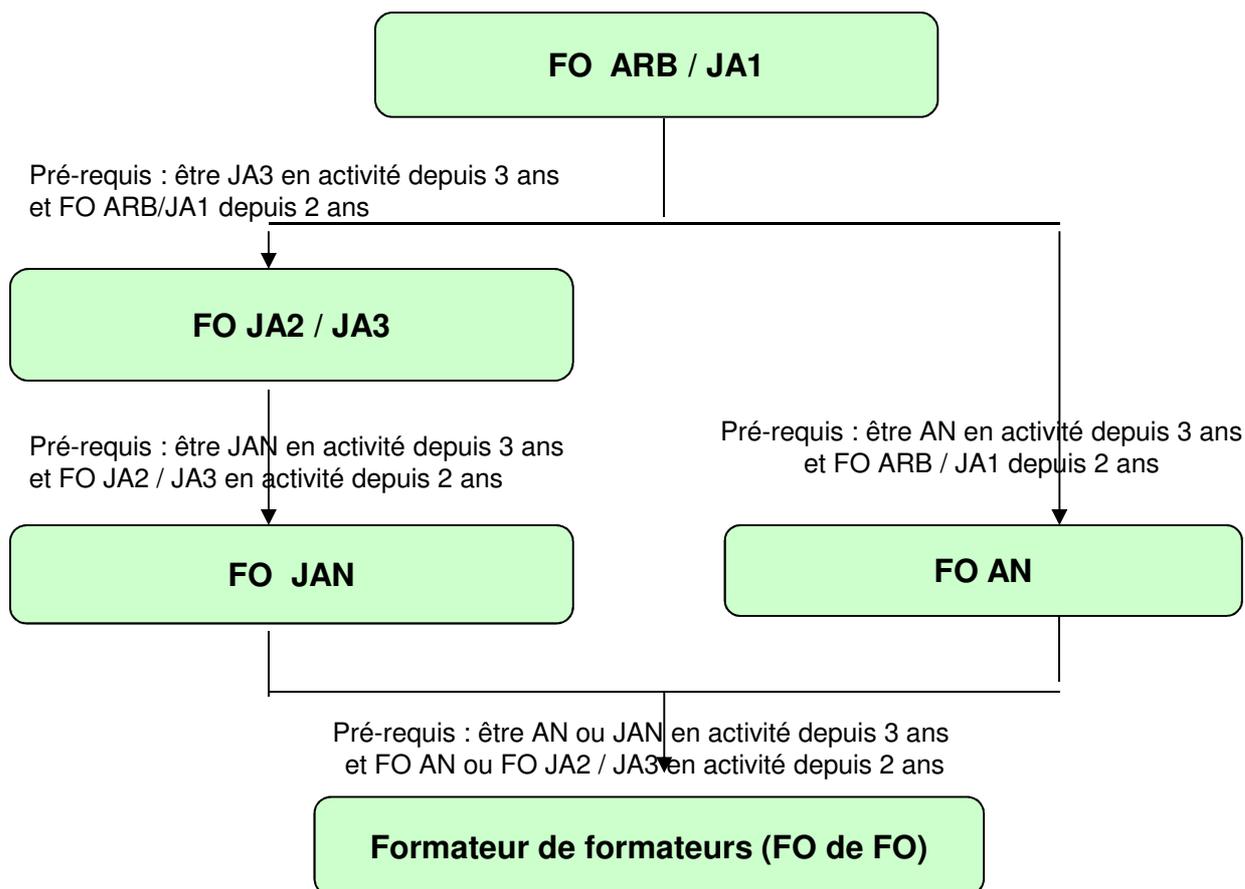
Dates – Horaires et Lieu de formation	Le Dimanche 12 Novembre 2017 à Saint-Denis De 9h00 à 18h00
Publics concernés et/ou prérequis obligatoires	- Destinée aux JA2, JA3, JAN, membres des Comités Départementaux, personnes en charge de la préparation et de la gestion informatiques des épreuves
Nb de places disponibles	Minimum 4 – Maximum 8
Volume de formation	7 heures
Intervenants	Formateur habilité FO JA2-JA3 par la FFTT Gaëtan GOUBERT
Contenu de la formation	-Préparation d'une épreuve avec SPID-D -Gestion d'une épreuve avec SPID-D -Remontée des résultats vers SPID Les stagiaires devront amener un ordinateur portable avec Windows 2000 ou Windows Me ou Windows XP ou SEVEN ou VISTA ainsi qu'Excel installés. (W98 n'est pas compatible)
Coût de la formation	80 euros (documentation, repas du midi compris)
Inscription directe via le site Internet de la Ligue => Rubrique Inscription	Inscription via le site internet de la Ligue (Rubrique Inscription) avec paiement en Carte Bancaire
Date limite d'inscription Auprès de	Le Lundi 30 Octobre 2017 via le site Internet de la Ligue
Modalité de Validation	Délivrance d'une attestation de formation à l'issue de celle-ci.

Devenir Formateur Arbitrage

Quelques informations

Le dispositif de formations et diplômes de formateurs en Arbitrage et Juge-Arbitrage Les nouvelles appellations

Pré-requis : être Juge-Arbitre par équipes (JA1) en activité depuis 2 ans



Formations dispensées par la FFTT, pour tout renseignement contactez le service Formation Estelle LONDICHE au 01.53.94.50.29 ou estelle.londiche@fftt.com



Calendrier des formations organisées par les Com. Départementaux + FFTT saison 2017 / 2018



Action	Date	Lieu	Organisateur
Formation Arbitre Régional (<i>uniquement les clubs en obligation</i>)	Dimanche 3 Septembre 2017	Saint-Denis	CD 92
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	9/09/17 + 17/09/17 + 23/09/17 + 01/10/17	Bondoufle	CD 91
Formation Arbitre Régional	Samedi 23 Septembre 2017	Eaubonne	CD 95
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 24 Septembre 2017	Eaubonne	CD 95
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	24/09/17 + 08/10/17 + 26/11/17 + 21/01/18 + 04/02/18	Jouars-Pontchartrains	CD 78
Formation Arbitre Régional	Samedi 14 Octobre 2017	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 15 Octobre 2017	Jouars-Pontchartrain	CD 78
Formation Arbitre Régional	Samedi 21 Octobre 2017	Noisiel	CD 77
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 22 Octobre 2017	Noisiel	CD 77
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	23 au 27 Octobre 2017 En externat	Dans département du 92	CD 92
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	23 au 27 Octobre 2017	Salbris (41)	CD 94
Formation Arbitre Régional	Samedi 4 Novembre 2017	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 5 Novembre 2017	Créteil	CD 94
Formation Arbitre Régional	Dimanche 12 Novembre 2017	Lieu non communiqué	CD 91
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Samedi 2 Décembre 2017	Saint-Denis	CD 92
Formation Arbitre Régional	Samedi 17 Février 2018	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 18 Février 2018	Créteil	CD 94
Formation Arbitre Régional	Samedi 31 Mars 2018	Saint-Denis	CD 92
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 1 ^{er} Avril 2018	Saint-Denis	CD 92
Formation Arbitre Régional	Samedi 7 Avril 2018	Créteil	CD 94
Formation Juge-Arbitre 1 ^{er} degré	Dimanche 8 Avril 2018	Créteil	CD 94
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	22 au 27 Avril 2018	Salbris (41)	CD 94
Formation Animateur Fédéral / Jeune Animateur Fédéral	7 au 13 Juillet 2018 En internat	Sables d'Olonnes	CD 92



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



Selon votre situation, vous pouvez faire financer, tout ou partie, de votre formation (frais pédagogiques, administratifs, voire d'hébergement et de restauration).



uniformalog

www.uniformalog.fr

Tous les employeurs sont tenus de participer au financement de la formation professionnelle continue de leurs salariés, quel que soit le volume horaire travaillé.

Depuis 2016, cette participation prend la forme d'une contribution unique qui doit être versée par l'employeur à son OPCA (Organisme Partenaire Collecteur Agréé) avant le 1^{er} mars de l'année en cours (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale).

L'employeur doit remplir un seul bordereau de versement regroupant les contributions liées au Plan de Formation, à la professionnalisation et au CIF (Congé Individuel de Formation), le renvoyer et procéder au versement auprès de son OPCA (obligatoirement Uniformalog pour la branche sport depuis le 1^{er} Sept. 2015).

Cette contribution **permet ensuite à l'employeur d'obtenir des financements pour les actions de formations engagées au bénéfice :**

- de ses **salariés** en priorités,
- de ses bénévoles, dès lors que ces actions de formation s'adressent à

des dirigeants bénévoles de structures employeuses et qu'elles sont **en lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure** (membres du Bureau de l'association : Président, Trésorier, Secrétaire Général ou Vice-Président).

Plan de Formation

A l'initiative de l'employeur, il précise les actions de formation à mettre en place en fonction des besoins de sa structure et des demandes du salarié et des dirigeants bénévoles. Ce plan de formation doit permettre au salarié de s'adapter, d'évoluer, de se maintenir dans l'emploi ou de développer ses compétences.

Contrat de Professionnalisation

Contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux. Le contrat de professionnalisation s'adresse aux jeunes, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus et aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle ou de compléter leur formation initiale par une qualification complémentaire en vue d'accéder à un poste déterminé dans l'entreprise.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



Période de Professionnalisation

Cette période vise au maintien du salarié dans son emploi via l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par des actions de formation alternant enseignements théoriques et pratiques.

Congé Individuel de Formation

Il permet à tout travailleur, au cours de sa vie professionnelle, de suivre à son initiative et à titre individuel, des actions de formation, indépendamment de sa participation aux stages compris dans le Plan de Formation de sa structure.

Compte Personnel d'Activité (depuis le 1^{er} janvier 2017)

Il doit aider les actifs à mieux gérer leur vie professionnelle : anticiper les transitions subies ou choisies, préparer leur avenir professionnel, rebondir dans un nouvel emploi, créer une entreprise, etc. tout en conservant la protection de leurs droits.

Le compte personnel d'activité est accessible sur le portail numérique moncompteactivite.gouv.fr. Chacun dispose d'un tableau de bord personnel lui permettant de visualiser sur un même espace un état des lieux de ses trois comptes : le compte personnel

de formation (**CPF**), le compte personnel de prévention de la pénibilité (**C3P**) et le compte d'engagement citoyen (**CEC**)

- LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF) créé en 2015

Chaque salarié est crédité automatiquement en heures de formation ; pour les salariés à temps complet à raison de 24h/an jusqu'à 120 heures, puis de 12h/an jusqu'à un maximum de 150 heures.

- LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN (CEC)

Il recense les activités de bénévolat ou de volontariat du bénéficiaire. Certaines d'entre elles permettent en effet l'acquisition d'heures sur le CPF, jusqu'à 20h/an et par nature d'activité, dans la limite de 60 heures. La durée minimale nécessaire à l'acquisition de 20 heures sur le CPF est de 6 mois continus pour le service civique et de 200 heures, avec au moins 100 heures dans une association, pour les activités de bénévolat associatif. Les activités concernées sont : le service civique, la réserve militaire, la réserve sanitaire, la réserve communale de sécurité civile, le bénévolat associatif, l'activité de maître d'apprentissage, les volontaires dans les armées et les sapeurs pompiers volontaires.



FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION



- LE COMPTE PERSONNEL DE PRÉVENTION DE LA PÉNIBILITÉ (C3P)

Il est ouvert pour les salariés du privé dès la première déclaration d'exposition à l'un des facteurs de risque de pénibilité. Les points attribués au bénéficiaire en raison de son exposition à ceux-ci y sont comptabilisés. Le compte est plafonné à 100 points pour l'ensemble de la carrière d'un salarié. Chaque personne concernée décide de l'utilisation de ses points. Trois possibilités s'offrent à elle : augmenter ses droits à la formation, se mettre à temps partiel à partir de 55 ans en recevant un complément de rémunération ou partir plus tôt à la retraite. 4 points de pénibilité peuvent être convertis en 100 heures de formation sur le CPF.

Pour en savoir plus sur tout ces dispositifs, vous pouvez consulter le site internet www.moncompteformation.gouv.fr sur lequel vous trouverez une présentation détaillée du CPF entre autre, de son fonctionnement ainsi que la documentation utile et les réponses aux questions les plus fréquentes.



PÔLE EMPLOI

Si vous êtes demandeur d'emploi, consulter votre conseiller Pôle Emploi avant d'entamer toutes démarches et pour valider votre dossier de formation. Il étudiera votre situation personnelle et votre projet professionnel avec vous.

Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités. Il convient de distinguer 2 éléments ; le **coût de la formation** et celui de la **rémunération du bénéficiaire de la formation**. Certains dispositifs prévoient ainsi la prise en charge des 2, d'autres que l'un des 2, et certaines formations ne sont pas du tout prise en charge.



ESPACE PÔLE EMPLOI « JE ME FORME »

AUTRES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT GENERAUX

En fonction des politiques locales, il peut exister d'autres possibilités de financement de formation, pour les bénévoles et/ou les salariés, par une demande du stagiaire ou par le biais d'une demande de financement du club auprès des organismes suivants : Conseil Régional ou Départemental, Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI), Mairie, DDCS.



Conditions Générales liées aux formations de l'IREF Ile de France

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent aux prestations de l'Institut Régional de l'Emploi et de la Formation (IREF) de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table (LIDFTT). Les présentes conditions ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions de formation de l'IREF.

La signature du bulletin d'adhésion emporte, pour le signataire du bon d'inscription et pour le participant, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

2. Modalités d'inscription

Toute demande d'inscription doit être formulée à l'aide du bulletin d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte que si elle est accompagnée du règlement du montant de la formation (chèque à l'ordre de la Ligue IDF TT). Elle est réputée ferme et définitive lorsque le stagiaire renvoie, par tous moyens, le bulletin d'inscription rempli.

Les demandes d'inscription doivent se faire au plus tard jusqu'à la date de clôture indiquée sur le Bulletin de la formation concernée.

L'IREF remet ensuite successivement au participant avec le cas échéant copie à la structure, la confirmation d'inscription accompagnée du Livret d'accueil du stagiaire comprenant, entre autre, le Règlement Intérieur de l'Organisme de Formation, les modes d'accès au lieu de formation, les objectifs, le programme, les intervenants, les modalités de validation. Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée avec le chèque correspondant ou l'attestation de prise en charge de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) ou de tout autre organisme (Conseil Régional, Pôle Emploi...).

Si le nombre d'inscription est trop faible, ou trop élevé, le Bulletin d'inscription accompagné du règlement vous sera retourné par la poste. (Cf clause 6. Annulation/Interruption).

3. Convocation et attestation de formation

Une convocation est adressée au participant, avec copie à la structure (si besoin), au minimum 5 jours avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité de la formation effectuée. Elle est remise au stagiaire en fin de formation ou envoyée à la structure accompagnée.

4. Prix

Toute action de formation engagée est due en totalité sauf cas de force majeure.

Il n'y a pas d'imposition TVA sur les tarifs de formation.

Les prix comprennent les frais administratifs et pédagogiques, les supports remis aux participants et les frais d'hébergement et de restauration (sauf cas particuliers dûment spécifiés sur les supports d'informations). Les frais de déplacement sont à la charge de la structure/du participant.

5. Facture et condition de règlement

La structure ou le participant à titre individuel règle le montant de la formation par chèque et le transmet accompagné du bulletin d'inscription. Une facture acquittée lui sera remise à l'issue de la formation sur demande.

En cas de prise en charge du coût de la formation par un OPCA (en l'occurrence UNIFORMATION pour le TT), il appartient au bénéficiaire d'effectuer la demande de prise en charge en amont et d'envoyer l'accord et numéro de dossier à l'organisme de formation avec les coordonnées de l'OPCA (accord de prise en charge), ce dernier doit s'assurer de la bonne transmission des pièces justificatives pour paiement et reste en tout état de cause responsable du paiement notamment en cas de défaillance de son organisme collecteur dont il est solidaire.

Pour les formations faites à titre individuel, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue par le contrat de formation et le paiement s'effectue de la manière suivante :

- chèque remis avec le bulletin d'inscription avec une réception avant la clôture des inscriptions,
- encaissement du chèque entre la date de clôture et le début de la formation.

6. Annulation / Interruption

* Annulation par le participant/la structure : Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit. Le remplacement d'un participant par un autre, de la même structure, reste toujours possible, sous réserve qu'il corresponde au profil du personnel concerné par la formation.

En cas d'annulation trop tardive, au-delà de la date de clôture des inscriptions et sans justification par un certificat médical, le chèque sera conservé et encaissé intégralement par la Ligue IDF TT, sinon seuls les frais déjà engagés seront refacturés.

* Annulation par l'IREF : l'organisateur se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de nombre de stagiaires insuffisants. Dans ce cas, les stagiaires seront informés au minimum une semaine avant la date prévue du début de la formation, et la Ligue IDF TT retournera le chèque des frais d'inscription ou effectuera le remboursement.

7. Dispositions diverses

Les informations concernant le participant et/ou la structure qui l'envoie et figurant sur le bulletin d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, le participant et/ou la structure qui l'envoie dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IREF.

Les documents mis à dispositions du participant sont protégés par le droit d'auteur. En conséquence, la reproduction, diffusion ou communication au public sans autorisation expresse préalable de l'IREF est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

8. Litige éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Bobigny (93) sera le seul compétent pour régler le litige.

Les partenaires de la Ligue d'Ile de France de Tennis de Table



MAIRIE DE PARIS 



Friendship Sport
www.friendship-sport.fr





LIGUE D'ILE DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE

1-3 rue de la Poterie - 93200 SAINT DENIS



- POUR LA RENTRÉE -

JE PRENDS MA LICENCE DANS UN CLUB FFTT

- ☑ POUR LA FIERTÉ D'APPARTENANCE
À LA FAMILLE DU TENNIS DE TABLE
- ☑ POUR UN ENCADREMENT DE QUALITÉ
- ☑ POUR LE PARTAGE DE VALEURS
- ☑ POUR UNE PRATIQUE ASSURÉE
- ☑ POUR LA VOLONTÉ DE PROGRESSER



WACK
www.wsport.com

f i t @FFTTofficiel
WWW.FFTT.COM

FFTT
Fédération Française
de Tennis de Table